



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE SUR LES RELATIONS NORD-SUD



RAPPORT À LA CHAMBRE DES COMMUNES
SUR LES RELATIONS ENTRE PAYS
DÉVELOPPÉS ET PAYS EN
DÉVELOPPEMENT.



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE SUR LES RELATIONS NORD-SUD

RAPPORT À LA CHAMBRE DES COMMUNES
SUR LES RELATIONS ENTRE PAYS DÉVELOPPÉS
ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

PRÉSIDENT

HERB BREAU, L., GLOUCESTER

VICE-PRÉSIDENT

DOUGLAS ROCHE, P.C., EDMONTON-SUD

MAURICE DUPRAS, L., LABELLE

FR. BOB OGLE, N.P.D., SASKATOON-EST

GIRVE FRETZ, P.C., ÉRIÉ

DOUGLAS FRITH, L., SUDBURY

JIM SCHRODER, L., GUELPH

PREMIÈRE SESSION DE LA TRENTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE 1980



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

GROUPE DE TRAVAIL

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1980

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste au:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnement et Services Canada
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

N° de catalogue XC 2-321/3-02
ISBN 0-660-50718-8

Canada: \$4.50
à l'étranger: \$5.40

Prix sujet à changement sans avis préalable

RAPPORT SUR LES RELATIONS ENTRE LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

MEMBER OF THE
BOOKS AND PUBLICATIONS
MARKET DEVELOPMENT
TRADING CORPORATION
1000 RIVER ST.
OTTAWA, ONTARIO
K1P 8H1

Table de matières

I. POINTS DE DÉPART	7
Une décennie de changement	
Intérêts mutuels	
Pauvreté dans le monde: progrès et persistance du problème	
Intérêts mutuels avec les peuples pauvres	
Investir chez les pauvres	
La décennie 1980: dangers et possibilités	
II. CANADA, UN PONT ENTRE DEUX MONDES	17
Le dialogue Nord-Sud	
Un nouvel élan	
Le Canada: chef de file	
Exercice du leadership: le Gouvernement et le Parlement	
Appui du grand public	
III. MESURES CONCRÈTES	25
A. L'ENDETTEMENT	25
Les répercussions pour le Sud: les pays exportateurs de pétrole	
Les pays en voie d'industrialisation récente	
Les pays à revenu moyen	
Les pays les plus pauvres	
Comment résoudre les problèmes des pays pauvres	
Ajustement pour les pays à revenu moyen	
La Banque mondiale	
Le Fonds monétaire international	
Participation de l'OPEP	
La solution n'est pas seulement d'ordre financier	
B. AIDE AU DÉVELOPPEMENT	37
Justification de l'aide	
Priorités de l'aide au développement	
Besoins fondamentaux	
Les femmes	
Les pays les plus pauvres	
Autres priorités	

Achats	
Types et acheminements de l'aide au développement	
Organismes non gouvernementaux	
Centre de recherches pour le développement international	
Aide d'urgence	
Assouplissement du budget	
Gestion du programme de la Banque mondiale	
C. AIDE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE	47
Priorités et distribution	
Aide alimentaire	
Promesse d'Aide alimentaire du Canada	
Sécurité alimentaire internationale	
Aide à la production agricole	
Recherche	
Petites exploitations rurales et participation des femmes	
Fonds international pour le développement agricole	
Organismes non gouvernementaux	
D. ÉNERGIE	57
Approvisionnements	
Économies d'énergie	
Vers un avenir énergétique plus sûr	
E. COMMERCE	65
Perspectives d'exportation	
Libéralisation	
Protection	
Ajustement	
Mesures spéciales	
IV. RECOMMANDATIONS	77
APPENDICES	83

Introduction

Le Comité spécial qui agit en tant que groupe de travail parlementaire en matière de relations Nord-Sud a l'honneur de présenter son

Troisième rapport

Conformément à son ordre de renvoi du vendredi 23 mai 1980, le groupe de travail a entrepris son examen des relations entre pays développés et pays en voie de développement dans les domaines suivants:

- l'alimentation, notamment la production et la distribution, la sécurité et l'aide alimentaires;
- l'énergie, notamment la coopération internationale pour l'augmentation de la production d'énergie, de la diversification des sources d'énergie, de l'aide en matière d'énergie aux pays non producteurs de pétrole;
- le commerce, notamment les gains d'exportation des pays en voie de développement, le protectionnisme, l'accès aux marchés, l'adaptation et l'emploi;
- les balances des paiements, notamment le recyclage et le financement des déficits;
- les questions de développement, notamment l'aide officielle au développement et l'aide aux plus pauvres.

L'ordre de renvoi met également l'accent sur certains autres sujets qui font actuellement l'objet de négociation dans différentes tribunes internationales, et invite le groupe de travail à recommander des mesures pratiques et concrètes que pourrait prendre le Canada pour contribuer au succès de ces négociations.

A la suite de discussions officieuses et de réunions publiques en juin et en juillet, le groupe de travail a publié son premier rapport provisoire pour souligner l'importance qu'il attachait au rapport de la Commission Brandt, intitulé *Nord-Sud: un programme de survie*, et pour recommander que les Canadiens accordent la priorité aux mesures que pourrait prendre leur gouvernement face aux problèmes des pays en développement. Ce premier rapport a été déposé à la Chambre des communes le lundi 6 octobre 1980.

Depuis sa publication (fascicule no. 6 des Procès-verbaux et témoignages), les membres du groupe de travail ont assisté, en tant qu'observateurs officiels pour le Canada, à la onzième session extraordinaire des Nations unies consacrée au développement économique, ainsi qu'à des séances d'information très

complètes données par des représentants du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Par la suite, le groupe de travail a tenu à Ottawa une série de réunions publiques.

Les membres du groupe de travail adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont comparu devant eux pour le soin qu'ils ont apporté à la rédaction de leurs mémoires, pour la clarté et la franchise dont ils ont fait preuve dans leurs témoignages et pour la façon dont ils les ont aidés à comprendre les sujets très complexes contenus dans l'ordre de renvoi. On trouvera en annexe au présent rapport la liste des personnes qui ont témoigné devant le groupe de travail ou qui lui ont fait parvenir un mémoire.

L'Ordre de renvoi autorisait le groupe de travail à retenir les services d'experts dont il pourrait avoir besoin; c'est ainsi qu'il a conclu un contrat avec le directeur du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur, M. Peter Dobell. Le groupe de travail souhaite en particulier adresser ses remerciements à tous les employés du Centre parlementaire qui ont très activement participé à la rédaction du présent rapport. En sa qualité de conseiller en recherches, M. Robert Miller a, par son expérience et son savoir, stimulé grandement les travaux du Comité. Guidé dans sa démarche par son intime conviction quant à l'importance de notre étude, M. Miller a veillé sans relâche à nous faire mieux comprendre les différents points de vue exprimés, et a joué un rôle moteur de premier plan dans la progression des travaux du groupe. Il bénéficiait, pour ce faire, de l'aide précieuse de René De Grâce, de Michael Small et de Yolanda Banks.

Nous sommes également très reconnaissants à Norman Riddell, délégué auprès du groupe de travail par le ministère des Affaires extérieures, et à William Neil, du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement, de leur collaboration. Par ailleurs, M. Bernard Wood, directeur de l'Institut Nord-Sud, nous a fourni un document de travail extrêmement utile.

Au cours de notre étude, un groupe de hauts fonctionnaires provenant de différents ministères et organismes gouvernementaux a accepté de nous seconder à titre consultatif. Quoique ces conseillers ne portent pas la responsabilité des points de vue exprimés dans le présent rapport, leur opinion éclairée a été très appréciée.

En sa qualité de greffier du groupe de travail, Nora S. Lever a coordonné les efforts des spécialistes, des techniciens et du personnel de soutien. Nous n'aurions pu atteindre notre objectif sans l'aide de toutes ces personnes et sans le dévouement du personnel de la Direction des comités, notamment de Mary MacDougall, coordinatrice des déplacements, de William Corbett et de Rita Lamarche.



Partie I

Points de départ

Le but immédiat de ce rapport est de recommander à la Chambre des communes du Canada des politiques concrètes et pratiques qui répondent aux besoins des pays en développement tout en favorisant les intérêts canadiens dans le monde.

Un autre objectif plus fondamental et, estimons-nous, plus important encore consiste à partager ce que nous avons appris au cours des six derniers mois. Nous avons vécu une expérience à la fois extrêmement troublante et enrichissante. Elle nous a sensibilisés davantage aux aspirations de populations et de pays qui luttent pour se faire une place dans la communauté mondiale. Cette situation nous a parfois laissés perplexes. Les problèmes sont vastes et complexes, les solutions difficiles à trouver.

Nous souhaitons partager notre expérience avec les Canadiens afin qu'ils puissent bien se rendre compte de l'évolution rapide et des grandes possibilités du monde. Nous voulons également leur rappeler les injustices et les dangers qui menacent constamment le genre humain. Nous espérons que d'autres Canadiens se joindront à nous dans une inlassable recherche d'un monde meilleur.

Une décennie de changement

La modification de notre perception, voilà le point de départ. Souvent, des changements se produisent sans même que nous ayons le temps de nous en apercevoir; les relations Nord-Sud n'échappent pas à la règle. Nous nous

RELATIONS NORD-SUD

«Nord-Sud» est une expression générale pour désigner les relations qui existent entre les pays industrialisés et les pays en développement qui se trouvent surtout dans les hémisphères nord et sud respectivement. Les différences frappantes qui caractérisent les conditions économiques et le niveau de vie du Nord et du Sud persistent toujours, mais elles se sont atténuées quelque peu au fil des ans. Il existe d'importantes différences entre le Nord et le Sud. On divise généralement le Nord entre les pays qui pratiquent une «économie de marché», comme les pays de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, et ceux dont l'économie est planifiée, comme les pays de l'Est et de l'Union soviétique. Les pays du Sud sont regroupés selon leur revenu par habitant. Les pays à revenu moyen sont ceux dont le salaire moyen atteint \$360, en dollars américains de 1978, et les pays à faible revenu sont ceux dont le salaire par habitant n'atteint pas ce niveau. Il est maintenant convenu d'ajouter aussi les grands exportateurs de pétrole comme l'Arabie Saoudite.

NORD		SUD			
Territoire					
L'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et orientale, l'Union soviétique, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande		L'Amérique latine et les Antilles, l'Afrique et le Moyen-Orient, le Sud et le Sud-Est asiatiques, la Chine, les pays du Pacifique			
Revenu par habitant					
Économies de marché, moyenne \$8,000, salaire allant de \$2,000 (Portugal) à \$12,000 (Suisse).		Pays en développement à revenu moyen, moyenne passée de \$625 en 1950 à \$1,500.			
Économies planifiées, moyenne s'établissant entre \$1,750 (Roumanie) et \$5,700 (République démocratique d'Allemagne)		Pays à faible revenu, moyenne passée de \$164 en 1950 à \$245.			
Espérance de vie					
Économies de marché	74 ans	Pays à revenu moyen	61 ans, était de 51 ans en 1950		
Économies planifiées	70 ans	Pays à faible revenu	50 ans, était de 35 ans en 1950		
Degré d'alphabétisation					
Économies de marché	99%	Pays à revenu moyen	71%, était de 50% en 1950		
Économies planifiées	99%	Pays à faible revenu	38%, était de 22% en 1950		
Projections démographiques					
Nord	1980	1.05 milliard	Pays à revenu moyen	1980	1.02 milliard
	2000	1.15 milliard	Pays à faible revenu	2000	1.55 milliard
			Pays à faible revenu	1980	2.3 milliards
				2000	3.3 milliards

imaginons le monde partagé entre un Nord puissant et un Sud faible et dépendant. Cette image est terriblement désuète.

De grands changements se sont produits ces dix dernières années. L'exemple le plus frappant de cette évolution est la montée de l'OPEP, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Soudainement, sans avertissement, les nations et les peuples du Nord se sont trouvés aux prises avec une réalité depuis longtemps familière au Sud: la dépendance. Des événements et des décisions du Sud affectent directement le bien-être du Nord. Nous nous sommes donc attachés à réaliser un objectif longtemps convoité par le Sud, celui de l'autosuffisance. Nous n'avons peut-être pas plus les moyens d'y parvenir que l'autre hémisphère.

D'ailleurs ce ne sont pas là les seuls changements qui se soient produits. Un certain nombre de pays en développement ont franchi une longue étape sur la voie de l'industrialisation. Le taux de croissance économique de certaines régions du Sud a largement dépassé celui du Nord. L'Inde, qui évoque bien chez nous l'image de la nation pauvre, est maintenant la neuvième des grandes puissances industrialisées au monde; le Canada est en septième position. Le Brésil, le Venezuela, la Corée du Sud, Singapour, et bien d'autres pays qui ont fait leur entrée dans le domaine du commerce mondial et pénétré les marchés du Nord. Nous pouvons affirmer que le paysage économique et la puissance mondiale auront en l'an 2000 subi une évolution aussi profonde que celle qui nous a menés des années 60 à la conjoncture actuelle.

Le Japon illustre très bien ces changements. Il y a à peine quelques années, si nous avions tracé sur la carte du monde un trait partageant la terre entre le Nord et le Sud, le Japon se serait trouvé au sud de cette ligne de démarcation. Il l'a maintenant nettement franchie. Au cours des années 60, la réglementation canadienne en matière de tarifs douaniers considérait toujours le Japon comme un «pays en développement». Aujourd'hui cet Etat compte parmi les grandes puissances industrielles du monde.

Autre changement de taille, l'importance grandissante de la Chine sur la scène mondiale. Ce pays qui compte près d'un milliard d'habitants et qui est plus que jamais déterminé à favoriser son développement économique jouit maintenant d'une très grande influence dans les affaires internationales. Le Canada a salué l'entrée de la Chine dans la communauté mondiale et nos deux pays entretiennent des relations mutuellement profitables.

Cette perception des rapports Nord-Sud, de laquelle nous sommes partis, révèle l'existence d'un monde dont la cohésion ne tient qu'à la générosité des nations. Le Sud a besoin d'aide, le Nord l'aide. Cette image a aussi fait son temps. Elle ne tient pas compte du fait que l'objectif fondamental des pays en développement est de s'imposer au sein de l'économie mondiale. Ils sont responsables de leur propre développement et s'y donnent entièrement. Alors que près de 25% du PNB des pays en développement sont consacrés au développement, seulement 0,34 pour cent de celui des pays industrialisés est affecté à l'aide publique au développement. Les sacrifices et risques inhérents à cet engagement sont manifestement beaucoup plus grands pour les pays en développement.

Intérêts mutuels

Les ponts jetés entre le Nord et le Sud sont maintenant très nombreux et variés: ils sont sans cesse traversés par des gens, des marchandises, des devises, des armes, et il se trame un jeu d'influences les plus diverses. La circulation s'effectue dans les deux sens. De grandes puissances industrielles comme les États-Unis et le Japon acheminent une forte proportion de leurs exportations vers les marchés du Sud. Même le marché canadien de l'exportation vers les pays en développement, malgré son volume modeste, a, au cours des dernières années, connu un rythme bien plus rapide que celui des exportations d'autres nations industrialisées.

Au cours des dix dernières années, le Nord a découvert deux nouveaux aspects de ses relations avec le Sud: la dépendance à l'égard du pétrole et l'interdépendance économique. Par exemple, l'Occident aurait subi une augmentation de quelque 3 millions de chômeurs si les pays en développement extérieurs à l'OPEP avaient cessé leurs importations de produits manufacturés au moment de la hausse du prix du pétrole en 1973-1974. Encore là, en maintenant simplement leurs échanges de biens manufacturés avec les pays en développement en voie d'industrialisation, les pays du Nord ont réussi à protéger en moyenne 900,000 emplois par an entre 1973 et 1977. La chose a été en partie possible grâce au recyclage, au réinvestissement dans le Sud, par l'intermédiaire de banques du Nord, de fonds excédentaires d'origine pétrolière. Nous savons désormais que les marchés du Sud revêtent une importance cruciale pour le Nord.

De ces changements découle un nouvel équilibre mondial qui repose sur ce que nous appelons les intérêts mutuels. Plus que jamais, nous devons tenir compte soigneusement des intérêts du Nord et du Sud dans la gestion des affaires mondiales.

Cette évolution a profondément affecté les relations internationales. La politique mondiale ne se caractérise plus par un conflit et des tensions opposant deux superpuissances. Nous vivons maintenant dans un monde de puissances nationales et régionales changeantes, dont aucune ne peut plus être ignorée. Cette interdépendance matérielle et économique croissante des nations évoque une planète que l'on pourrait comparer à un vaisseau spatial doté d'un délicat système de survie à l'équilibre fragile. Tous les passagers de l'aéronef doivent collaborer au maintien de cet équilibre.

Pauvreté dans le monde: progrès et persistance du problème

Rien ne menace davantage cet équilibre que la persistance et la croissance menaçante de la pauvreté mondiale. En dépit de tous les changements qui se sont produits par le passé, de nombreux pays du Sud demeurent encore terriblement vulnérables aux événements mondiaux.

Des progrès remarquables ont été réalisés dans la lutte contre la pauvreté si on se reporte à la situation d'autrefois. L'espérance de vie dans les pays en développement les plus pauvres a augmenté de quatorze ans au cours des trente dernières années grâce à la mise en oeuvre de vastes programmes de soins

médicaux et de lutte contre la maladie. Le pourcentage de la population adulte alphabétisée s'est accru. Certains pays en développement ont réalisé des progrès substantiels en matière de production alimentaire. L'incidence de la pauvreté a été réduite et pourtant, le nombre des pauvres demeure scandaleux.

On estime à environ 800 millions les personnes qui vivent dans la pauvreté la plus absolue. Mais qu'est-ce que la pauvreté absolue? Cela veut dire que seulement quatre enfants sur dix fréquentent l'école primaire pendant plus de trois ans. Que sur dix enfants nés pauvres, deux meurent pendant leur première année de vie et qu'un autre meurt avant d'avoir atteint ses 5 ans; que de ces dix enfants seulement cinq atteindront la quarantaine. Cela veut dire que des maladies infantiles courantes, qui ont pratiquement disparu dans les pays industrialisés, sont souvent fatales. Un enfant qui vit dans la pauvreté absolue risque deux cents fois plus que l'enfant canadien de succomber à la rougeole. Cela veut dire que la malnutrition afflige des centaines de millions de personnes, qu'elle réduit leur énergie et leur motivation, qu'elle diminue leur rendement à l'école et au travail.

La moitié de ces gens vivent en Asie du Sud, principalement en Inde et au Bangladesh. Un sixième d'entre eux vivent en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est, principalement en Indonésie. Un autre sixième vit en Afrique sub-saharienne. Le reste, soit 100 millions de personnes, est réparti entre l'Amérique latine, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient. De nombreuses prévisions font état que si la tendance actuelle se maintient, ces chiffres diminueront peut-être très légèrement, mais pourraient bien augmenter au cours des vingt prochaines années.

Les raisons du caractère endémique de la pauvreté sont complexes. Il s'explique en partie par les difficultés évidentes que suppose l'édification de nouvelles nations et de nouvelles économies. Le Canada lutte depuis cent ans pour pallier de telles difficultés malgré le fait qu'il dispose de ressources nettement plus abondantes que de nombreux pays en développement. Nous avons tendance à oublier l'extrême jeunesse de certaines de ces nations et les circonstances difficiles qui ont présidé à leur formation. Un témoin nous rappelait qu'il y a à peine vingt ans un certain nombre d'États africains ne comptaient ni diplômés universitaires, ni techniciens ni ingénieurs. Ces pays mettront du temps à développer leur potentiel humain.

La pauvreté est aussi due en partie aux très grandes inégalités qui subsistent dans certains pays en développement. La croissance économique n'a pas toujours réussi à minimiser l'écart entre les riches et les pauvres. Les pauvres sont les derniers à bénéficier des progrès réalisés, les premiers à subir les contrecoups des changements. Le Canada aussi a eu à lutter contre les disparités régionales et sociales.

La persistance de la pauvreté dans le Sud est liée aux très grands risques auxquels un pays pauvre doit faire face lorsqu'il fait son entrée dans l'économie mondiale. Par exemple, pour accroître rapidement la production agricole, il faut utiliser des engrais chimiques, du matériel neuf, des moyens de transport nouveaux. Cette modernisation suppose l'importation de pétrole et de produits manufacturés. Si les prix de ces produits montent soudainement, la stratégie est compromise. L'investissement à long terme est menacé par des changements à court terme. Le fait n'est pas rare; il se produit

quotidiennement dans le Sud. Malgré le taux de croissance économique impressionnant de certain pays du Sud, bon nombre des nations de cette région peuvent subir de violentes secousses économiques en raison d'événements que les nations du Nord qualifient tout simplement de «récessions».

Intérêts mutuels avec les peuples pauvres

Rien ne garantit que les pays développés considéreront qu'il est de leur intérêt immédiat de tenter de résoudre les problèmes des peuples et des pays les plus pauvres. Nous pouvons avoir l'assurance que, d'une façon ou d'une autre, de façon clairvoyante ou autrement, le Nord s'adaptera à cette réalité de la puissance de l'OPEP. Mais quelle garantie avons-nous que nos intérêts immédiats nous porteront à nous intéresser sérieusement et de façon urgente au problème bien plus grave de la pauvreté.

Nous avons recueilli quelques avantages à court terme. La disparition d'une maladie comme la variole, qui frappait des millions d'habitants des pays du Sud, permet aux pays du Nord d'abandonner leurs vastes et coûteux programmes d'immunisation. Selon les calculs, l'économie ainsi réalisée annuellement par le Nord dépasse l'investissement total consenti pour le programme d'éradication de la variole lancé par l'Organisation mondiale de la santé. Il ne faut pas oublier l'intérêt immédiat que présente la stabilité politique. Les très grandes souffrances qu'engendrent la pauvreté, la guerre et les cataclysmes mènent souvent à des solutions extrêmes.

Il ne fait aucun doute qu'on pourrait multiplier les exemples de ce genre. Ce n'est que lorsqu'on étudie la question à long terme que nous dégageons nos intérêts plus clairement. Selon les prévisions établies, la population mondiale augmentera d'environ deux milliards d'habitants au cours des vingt prochaines années. Cette augmentation se produira à 90% dans les pays les plus pauvres du Sud. Ces données sont assez sûres, mais le niveau de croissance démographique ultérieure demeure incertain. Est-ce que la population mondiale atteindra les dix ou quinze milliards après l'an 2000? Pour nos enfants et nos petits-enfants cette différence peut avoir une portée considérable.

La communauté mondiale ne pourra ralentir cette croissance démographique qu'en consentant de plus grands efforts au cours des années 80 pour améliorer le niveau et la qualité de vie des pauvres. Il est maintenant bien connu que les gens privés de tout ont tendance à avoir plus d'enfants pour s'assurer une sécurité; que lorsque la maladie et la malnutrition tuent de nombreux enfants, ils en ont davantage dans l'espoir que quelques-uns survivent; que les seuls programmes de contrôle des naissances qui ont été efficaces sont ceux qui ont été intégrés à des programmes d'alimentation, d'éducation et d'amélioration des conditions de vie. Le taux de natalité a baissé substantiellement depuis 1965 dans les deux pays les plus peuplés, la Chine et l'Inde, ainsi que dans un certain nombre d'autres grands pays en développement comme l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande et la Corée du Sud. A notre époque ce déclin s'est opéré plus rapidement dans les pays en développement que ce ne fut le cas en Europe et aux États-Unis au XIXe siècle.

Investir chez les pauvres

L'investissement (pas la charité) dans le bien-être des pauvres s'avère souvent le meilleur placement que puisse faire un pays ou le monde. Un petit agriculteur qui a de l'instruction augmente sensiblement ses revenus. Une mère qui reçoit une alimentation décente est en mesure de nourrir des enfants sains qui peuvent s'instruire et travailler de façon plus productive. Robert McNamara, ancien président de la Banque mondiale déclarait:

Il est fréquent de dire que l'insuffisance de capitaux est le principal obstacle à la croissance économique. Nous savons pourtant maintenant que la formation de capitaux explique moins du tiers des variations du taux de croissance des pays en développement, et que le développement des ressources humaines constitue un facteur bien plus important. Investir dans le potentiel humain des pauvres n'est donc pas seulement moralement juste, c'est une opération très sage du point de vue économique.

La leçon est tirée. La stratégie de développement international pour les années 1980, qui a récemment été approuvée lors de la session extraordinaire des Nations unies, exprime de façon très concrète cette philosophie de l'investissement chez les pauvres. Elle contient des buts et objectifs précis en ce qui concerne la suppression de la faim, l'enseignement primaire universel, la prestation de soins de santé essentiels pour tous et chacun et une réduction très nette de la mortalité infantile d'ici à la fin du siècle. Notons en particulier que le rôle des femmes dans le développement a été bien reconnu de même que la nécessité de les intégrer à tous les secteurs du développement.

Cette stratégie ne peut toutefois être mise en application sans engager des dépenses. Il est prévu que la satisfaction des besoins humains fondamentaux d'ici la fin du siècle coûtera environ vingt milliards de dollars par année au cours des vingt prochaines années. Cette somme peut sembler astronomique, mais il conviendrait de la comparer au revenu mondial total qui frise maintenant les \$6 trillions par année. Nous devons nous demander de quel ordre sont les coûts que nous acceptons en ne faisant pas cet investissement. A quel prix devons-nous évaluer la vie des 13 millions de petits enfants qui meurent de malnutrition chaque année? Nous réagirions très fortement si des millions de personnes étaient tuées dans une guerre.

L'argent ne permettra pas à lui seul d'atteindre ces objectifs. Jusqu'ici, la croissance économique, sans contredit essentielle, n'a que trop peu souvent amélioré le sort des démunis. Dans bien des cas, l'aide au développement n'a pas atteint ceux qui en avaient le plus besoin. Il convient donc d'en redéfinir les objectifs dans un esprit de justice qui témoigne d'un désir véritable de répartir équitablement les bénéfices du développement entre les différents pays et à l'intérieur de chacun d'eux.

Le développement véritable vise à rehausser la dignité de chaque personne sur les plans politique, social, culturel et économique et à permettre à chacun de s'épanouir pour le bien de tous. Les objectifs visés dépassent le simple cadre économique, mais la nourriture, le logement, l'enseignement, l'emploi et les soins médicaux constituent des nécessités. A mesure qu'on répondra aux besoins fondamentaux, le développement pourra se fixer d'autres valeurs et objectifs. Le but premier de la croissance économique devrait donc être d'améliorer les conditions de vie des plus démunis.

Vus sous cet angle, nos intérêts correspondent assez étroitement à nos idéaux. Notre sens moral nous force à aider les gens dans le besoin. Ce sont l'esprit de solidarité et des considérations humanitaires qui motivent notre aide plutôt qu'un sentiment de culpabilité. Notre confiance dans l'avenir nous guide également. Nos intérêts et ceux de nos enfants doivent coïncider. A ce propos, les mots de l'ancien secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, nous ont fort impressionnés:

Nous devons reconnaître que la soif de liberté individuelle et de bien-être économique ne peut être réprimée sans que nous ne nous exposions à de violentes convulsions....Notre expérience nationale nous enseigne que la force et la vitalité du besoin de liberté sont prodigieuses. Ce désir est universel, tenace et, en somme, irréprouvable. En un sens, nos intérêts et nos idéaux se rejoignent.

La décennie 1980: dangers et possibilités

A l'aube des années 1980, ces objectifs sont menacés. Les pays du Nord sont absorbés par leurs propres problèmes. Plusieurs d'entre eux ont perdu espoir ou intérêt dans le développement. La récession économique actuelle ainsi que la seconde crise du pétrole mettent en péril le bien-être de nombreux pays en développement ainsi que les progrès qu'ils ont réalisés au cours de la dernière décennie. De graves dangers planent dans chacun des domaines que nous avons étudiés: l'endettement, l'aide, l'alimentation, l'énergie et le commerce. Par ailleurs, le débat entre le Nord et le Sud, ces importantes négociations globales sur notre avenir commun, ressemble souvent à un dialogue de sourds. Le Sud exige immédiatement des changements profonds. Le Nord offre des changements partiels, progressifs et en définitive personne n'y gagne.

La prolifération des armements, y compris des armements nucléaires, est une situation très inquiétante. On dépense quelque \$500 milliards par an à des fins militaires. Tous les pays doivent s'efforcer de répartir plus sagement les ressources rares. Il ne s'agit pas simplement d'un problème de répartition de ressources limitées. Le plus grave, c'est cette tendance à croire que les grands problèmes mondiaux peuvent être résolus ou éliminés par le recours à la force.

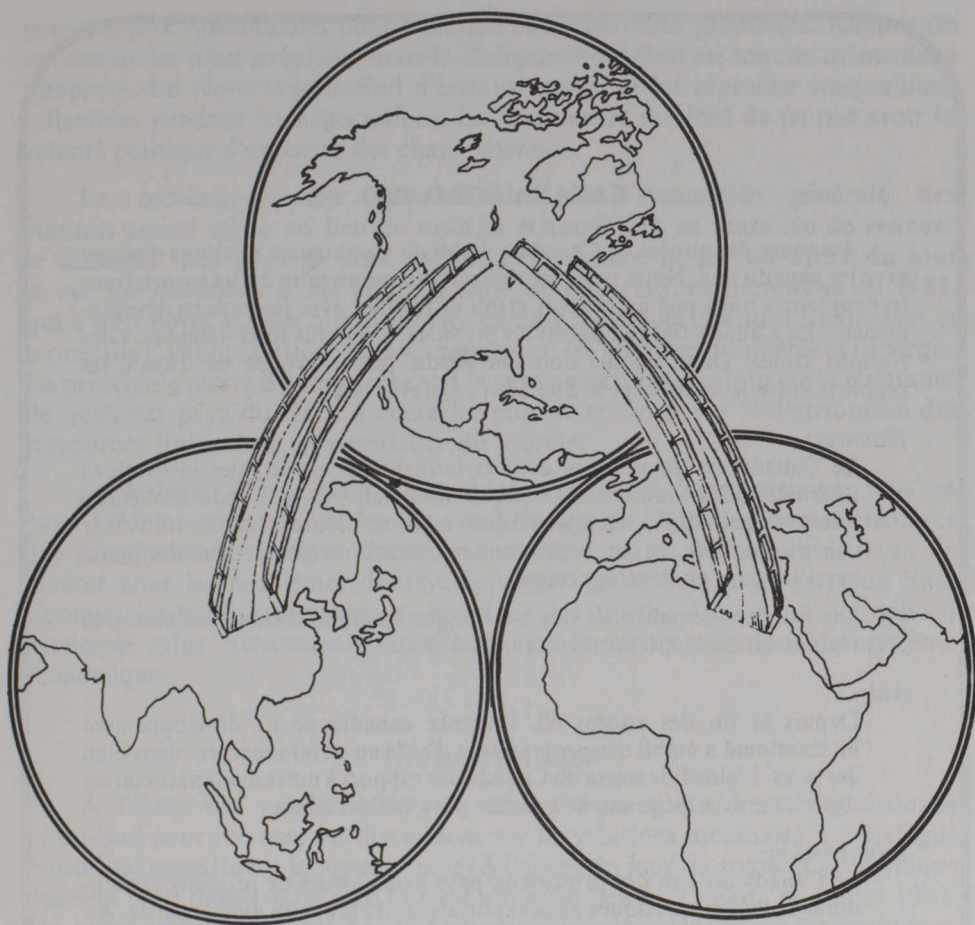
Les tensions qui séparent les pays de l'Ouest de ceux du bloc communiste empêchent le Nord de s'occuper des intérêts du Sud comme il le devrait. L'Est et l'Ouest ont souvent considéré le Sud comme un nouveau champ de bataille propice à leurs affrontements. Leurs relations avec les gouvernements du Sud se sont souvent fondées sur des principes aussi ridicules que celui-ci: «Les ennemis de mes ennemis sont mes amis». L'avenir dépend dans une grande mesure de l'allègement de ces tensions et du rejet de maximes aussi simplistes.

Les gouvernements joueront un rôle crucial au cours des années 1980, mais ils ne contrôlent pas complètement les forces économiques qui agissent à l'échelle mondiale. Les sociétés multinationales exercent une influence énorme dans les pays en développement comme elles continueront d'ailleurs de le faire. L'apport de ces sociétés a parfois été bénéfique, car elles ont favorisé le transfert de connaissances et de compétences, mais elles ont parfois causé du tort. Nous croyons que l'une des conditions essentielles au progrès dans ce domaine sera le renforcement des relations bénéficiant à la fois aux pays en développement et à ces grandes sociétés.

Tous les espoirs peuvent aussi être permis en temps de crise, car le temps est alors venu de cerner ses intérêts véritables et de les défendre. Nous avons été frappés par les possibilités de progrès dans chacun des domaines que nous avons étudiés. Nous avons beaucoup appris dans le domaine de la production alimentaire et il convient maintenant d'utiliser l'expérience acquise. Les revenus excédentaires provenant du pétrole, gérés de façon convenable et compétente, peuvent aider les pays du Sud à atteindre une plus grande autonomie. Le monde a acquis une somme de connaissances qui peuvent aujourd'hui l'aider à assurer sa sécurité. Les conférences des Nations Unies sur des sujets comme la population, l'alimentation, l'environnement, l'eau, les ressources, les déserts et les établissements humains ont grandement aidé à sensibiliser l'opinion publique à certains problèmes cruciaux.

Dans une grande mesure, la structure nécessaire à la conduite des relations internationales existe déjà. On peut accroître les pouvoirs du Fonds monétaire international pour lui permettre de réglementer et de stabiliser les échanges financiers. La Banque mondiale concentre maintenant ses efforts sur les prêts destinés à la mise en oeuvre de projets visant à répondre aux besoins fondamentaux. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce a réalisé certains progrès en vue de créer un système commercial avantageux pour tous les pays. Les Nations Unies permettent à tous les pays du monde d'étudier ensemble certains problèmes et de jeter les fondements d'un ordre juridique, économique et social. Avec un peu d'imagination, le rôle de ces institutions peut être élargi.

Il est essentiel de pouvoir compter sur un leadership politique. Les possibilités que nous venons de décrire dépendent de la détermination des hommes politiques qui doivent prendre des décisions importantes. Pendant notre étude, nous avons reconnu à de nombreuses reprises la nécessité de faire des choix politiques. Aucune théorie économique ou autre ne peut dicter une ligne de conduite. Aucune théorie ne nous renseigne sur la meilleure façon de promouvoir le développement. La croissance économique est essentielle, mais qui en profite? La décision de protéger ou non une industrie a des conséquences économiques importantes. Il faut chiffrer les coûts et les avantages de toute décision et en tenir compte. Mais qui doit subir ces coûts et profiter de ces avantages? Il nous faut choisir. C'est pourquoi les hommes politiques auront un rôle crucial à jouer à cet égard au cours de la décennie à venir.



Partie II

Le Canada, un pont entre deux mondes

Le message le plus clair que le groupe de travail a reçu est que le Canada devrait servir de pont entre le Nord et le Sud. Un pont de collaboration et d'espoir. C'est le message que nous voulons à notre tour transmettre à nos lecteurs.

Le dialogue Nord-Sud

Dans le dialogue entre le Nord et le Sud, le Sud réclame un accès aux marchés à des prix stables et rémunérateurs ainsi qu'aux technologies et aux capitaux et souhaite participer à la prise de décisions. Le Nord veut pour sa

CANADA NORD-SUD

Au cours des années, le Canada a établi de nombreuses relations diverses avec les pays du Sud. Notre participation au Commonwealth et aux associations francophones nous met en rapport étroit et régulier avec les pays en développement. Le Canada figurait parmi les premiers et les plus forts défenseurs des Nations Unies. Dans chaque domaine étudié par le groupe de travail, les rapports entre le Canada et le Sud sont solides et nets.

Finances:

Le Canada est un membre actif et influent des principales institutions internationales, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui s'intéressent aux relations Nord-Sud. Le directeur canadien auprès de ces institutions représente un groupe qui comprend aussi les pays en développement.

Les banques canadiennes ont une longue tradition d'aide dans certaines régions du Sud, spécialement aux Antilles.

Aide:

Depuis la fin des années 60, l'Agence canadienne de développement international a établi des programmes d'aide au développement dans bien des pays. L'aide financière du Canada par rapport à notre avoir national est supérieure à la moyenne de tous les pays industrialisés.

Alimentation:

Le Canada est l'un des principaux pays producteurs de produits alimentaires et l'un des quelques pays exportateurs de grain du monde entier. Au cours des 20 dernières années, nous avons fait d'énormes ventes de grain à certains pays en développement, en particulier à la Chine. Nous avons également dispensé de l'aide alimentaire ainsi que de l'aide scientifique et financière pour la production agricole.

Énergie:

Tout comme bien d'autres pays industrialisés, le Canada importe du pétrole du Sud, en particulier du Moyen-Orient, du Venezuela et du Mexique. Notre compétence en matière de production énergétique, telle l'énergie hydro-électrique, a profité à bien des pays en développement.

Commerce:

Le Canada entretient de plus en plus des relations commerciales importantes avec certains pays en développement, particulièrement avec les pays du Pacifique. Ces relations créent de nouveaux débouchés pour l'exportation des produits canadiens et obligent le Canada à s'adapter au marché d'importation de produits de ces pays.

part des prix raisonnables pour l'énergie et les matières premières. Aucune de ces demandes n'est irréaliste, mais le dialogue Nord-Sud est tout de même dans l'impasse. Le Nord taxe le Sud d'intransigeance et lui reproche ses positions inflexibles pendant les négociations. Le Sud accuse le Nord de ne pas avoir la volonté politique d'apporter des changements.

La onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, qui a eu lieu en août, a échoué dans sa tentative de renouer le dialogue. Les pays ne sont arrivés à s'entendre ni sur un ordre du jour ni sur les modalités d'une nouvelle série de négociations mondiales en 1981, qui aurait porté sur des questions clés comme les préoccupations financières et monétaires, l'alimentation, le développement, les matières premières et l'énergie. La principale pierre d'achoppement à la session extraordinaire a été la résistance de quelques pays du Nord à concéder plus de contrôle sur la distribution des ressources financières et matérielles du monde.

Le dialogue Nord-Sud n'a pas réussi non plus à faire participer tous les pays. L'Union soviétique et les pays de l'Europe de l'Est ne sont pas membres des principales institutions financières et blâment les pouvoirs coloniaux de l'Ouest pour les problèmes de développement qu'éprouvent les pays du Sud. Comme l'instabilité économique mondiale les touche également, ils doivent participer plus activement au débat sur la restructuration du système économique.

Un nouvel élan

A l'aube des années 1980, un nouvel élan a été donné au dialogue Nord-Sud pour relancer les discussions sur les relations mondiales. Le dialogue Nord-Sud constituera le premier point à l'ordre du jour du sommet économique des sept pays industrialisés de l'Ouest qui aura lieu au Canada en juillet 1981. Un autre sommet proposé par la Commission indépendante sur les problèmes de développement international (la Commission Brandt) et auquel participeront en juin quelque vingt-cinq chefs politiques mondiaux redonnera sans doute un nouvel élan politique au sommet de l'Ouest. En octobre, les chefs de gouvernement du Commonwealth se rencontreront en Australie. Ces trois réunions de chefs de gouvernement offrent donc aux hommes politiques l'occasion idéale d'aborder les problèmes de développement.

Le Canada: chef de file

Le Canada est très bien placé pour être une figure dominante dans le dialogue Nord-Sud. Nous ne sous-estimons ni l'envergure des problèmes ni le rôle que doit jouer le Sud dans son propre développement, mais nous croyons que le Canada a l'occasion de rapprocher le Nord et le Sud, en soulignant les intérêts communs qui existent déjà tout en se gardant des extrêmes comme les solutions utopiques et le statu quo.

Le Canada a une responsabilité spéciale, car c'est un pays riche. Nous devons notre prospérité à un travail acharné et à nos abondantes ressources naturelles. Nous possédons d'importants intérêts dans le monde et notre pays est une des principales nations commerciales. Notre prospérité, comme celle

des pays en développement, dépend grandement de l'avenir des échanges commerciaux. Les marchés du Sud nous offrent des débouchés. Nous partageons avec de nombreux pays en développement le désir de transformer davantage nos abondantes matières premières.

Le Canada participe depuis longtemps aux affaires mondiales et joue un rôle de premier plan sur la scène internationale. Pendant la période d'après-guerre, l'influence du Canada était démesurée par rapport à son importance comme pays. Nous avons participé activement à l'édification d'un ordre mondial qui nous a très bien servi. Nous avons collaboré à l'élaboration du plan Colombo, le premier accord de collaboration au développement conclu entre les pays industrialisés et les pays en développement. Lester B. Pearson est l'incarnation même de la participation du Canada sur la scène mondiale. Il avait des raisons bien pratiques de désirer que le Canada joue un rôle clé de médiateur. Il ne pensait pas que notre influence dans le monde était démesurée, mais que, comme puissance moyenne sans grand pouvoir militaire et économique, le Canada avait un intérêt considérable à participer à la création d'institutions et de programmes de coopération qui ne soient pas fondés uniquement sur la puissance. Nous croyons que cette optique est aussi valable aujourd'hui qu'il y a trente ans.

On fait confiance au Canada. A plusieurs reprises, des témoins nous ont répété que «le Canada inspirait confiance». Les pays en développement nous font confiance parce que nous n'avons pas été une puissance coloniale et parce que nous ne sommes pas assez forts pour tenter d'imposer notre volonté aux autres. Les pays industrialisés, les États-Unis et l'Europe nous font confiance parce que nous partageons leurs traditions politiques et culturelles ainsi qu'un grand nombre de leurs préoccupations.

Les parents et grand-parents de nombreux Canadiens sont venus au Canada de tous les coins du monde. Ces immigrants venus d'Europe de l'Ouest et de l'Est, des États-Unis, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine ont conservé leur culture propre. Nos deux langues officielles nous rapprochent naturellement de nombreux pays du Sud membres du Commonwealth ou de la Francophonie. L'évolution de la nouvelle communauté internationale nous fournit l'occasion de faire connaître notre diversité culturelle, sociale et économique au monde entier.

De nombreuses raisons expliquent pourquoi le Canada peut et devrait jouer un rôle de chef de file dans le monde: sa richesse, ses traditions, son propre intérêt, son sens humanitaire et l'occasion qui lui en est donnée. Ces raisons ne sont pourtant pas suffisantes en elles-mêmes. Nous devons *vouloir* le faire. Préférons-nous nous dérober aux grands changements et aux grands défis?

Devant les édifices du Parlement du Canada, une statue porte l'inscription suivante: «Si je me perds, je me sauve». Il est important que nous soyons tous prêts à nous perdre dans l'action, dans la recherche de solutions aux problèmes et dans la découverte d'autres personnes et d'autres lieux. Voilà la raison véritable pour laquelle les Canadiens devraient jouer un rôle clé dans le monde. Les histoires que racontent des milliers de Canadiens, jeunes ou âgés, ayant séjournés une année ou deux dans des pays du Sud ne rendent pas souvent justice à la tragique réalité. Les problèmes existent. La tragédie est véritable.

Les visiteurs se concentrent souvent sur les liens d'amitié qu'ils ont noués et sur les expériences qu'ils ont vécues. Leurs comptes rendus portent souvent sur les divers modes de vie propres à ces pays. Ces Canadiens ont enrichi leur pays de leur expérience.

Exercice du leadership: le Gouvernement et le Parlement

Certains changements devront être apportés à la politique canadienne si l'on veut que le Canada puisse jouer un rôle de leader. Il importe que nous acquiérions une plus grande crédibilité auprès des pays du Sud par l'avancement de relations commerciales et monétaires saines. Au lieu de simplement réagir aux propositions de réforme soumises par le Sud, nous devons présenter de nouvelles idées. La mise en oeuvre de certaines de nos recommandations coûtera fort cher, mais nous estimons que les avantages à long terme de relations stables avec un Sud fort et capable de se développer sont supérieurs à ces coûts.

Le Canada doit aborder la coopération internationale de façon globale. Nous devons étudier l'ensemble de nos relations avec le monde en développement au lieu de nous préoccuper uniquement du volume de notre aide. Les politiques en matière de commerce, de développement agricole, de finances, d'énergie et d'affaires étrangères devraient constituer un ensemble harmonieux. Bien des pays ont déjà adopté une approche analogue. Le Canada devrait collaborer avec eux pour renforcer sa position lors des négociations internationales et donner plus de poids à ses propositions.

Jusqu'à récemment, la politique canadienne ne faisait pas suffisamment ressortir l'intérêt général du Canada pour les questions Nord-Sud. On tient pour acquis que le Canada fait partie des pays du Nord et qu'il se rallie simplement aux positions prises par d'autres pays industrialisés. Sur certaines questions, toutefois, nos intérêts ne coïncident pas avec ceux de nos voisins du Nord. Par exemple, nous partageons les préoccupations de bien des pays en développement au sujet du commerce des matières premières et du contrôle des activités des sociétés transnationales, mais nous ne défendons pas vigoureusement notre opinion sur ces questions.

Comme nous le faisons remarquer tout au long de ce rapport, les divers problèmes qui se posent aux pays en développement sont liés. Ainsi, des programmes d'aide peuvent devenir nécessaires afin de compenser la chute soudaine des recettes d'exportation des pays en développement. Les problèmes d'énergie et de production alimentaire sont étroitement liés. Il importe donc, que dans le choix de nos politiques, nous tenions compte de ces relations ainsi que des répercussions plus vastes de nos politiques, lorsqu'elles ont une influence sur les pays en développement.

Certains obstacles se posent à la formulation d'une politique d'ensemble. Les ministères, par exemple, sont spécialisés et doivent servir les divers intérêts des Canadiens. En outre, ces problèmes se posent en grande partie parce que l'institution qui devait élaborer nos politiques et en discuter, le Parlement, ne joue pas vraiment son rôle. L'étude des politiques et des dépenses est en général

superficielle. Enfin, la population canadienne n'a pas suffisamment appuyé par le passé la politique d'aide du Canada, qu'elle a d'ailleurs mal comprise.

Trois critères principaux doivent guider la politique canadienne en matière de relations Nord-Sud.

Premièrement, le gouvernement doit procéder à des évaluations poussées de l'incidence de ses politiques sur les pays en développement. Cette évaluation pourrait figurer dans la Revue annuelle du ministère des Affaires extérieures. Le comité interministériel des relations économiques avec les pays en développement devrait être reconstitué comme organisme chargé de définir les intérêts canadiens et d'élaborer la politique à long terme. Ce comité ne devrait pas être uniquement chargé d'établir des directives pour les rencontres internationales, mais devrait se donner un programme de travail et des ressources propres. Son mandat devrait être élargi pour lui permettre d'étudier non seulement les questions de défense aussi mais les relations culturelles et politiques qu'entretient le Canada avec les pays en développement. Les documents du Cabinet devraient comprendre une évaluation de l'incidence des choix politiques sur les pays en développement. On devrait inciter les fonctionnaires compétents à évaluer les coûts et les avantages des diverses politiques de développement ainsi que les coûts qu'il faudrait subir si le statu quo était maintenu.

Deuxièmement, le Parlement doit, de façon permanente, jouer un rôle actif dans la surveillance et l'évaluation de la politique Nord-Sud. C'est la seule façon d'acquiescer et de conserver le large appui politique essentiel à une politique globale. A cette fin, il faudrait créer un comité permanent des relations Nord-Sud dont l'ordre de renvoi permanent serait d'étudier les questions de développement international. Tous les partis doivent manifester un intérêt et une participation soutenus dans leur caucus, à la Chambre des communes, au Sénat, dans les comités parlementaires et les associations inter-parlementaires. Les membres du Parlement s'intéresseraient davantage à ces questions s'ils avaient régulièrement l'occasion d'entendre des orateurs qui possèdent une vaste expérience en ce domaine.

Troisièmement, il est essentiel que le grand public comprenne beaucoup mieux et appuie davantage la politique canadienne.

Appui du grand public

L'un des mémoires les plus stimulants que nous ayons reçus réclamait un «grand branle-bas» à l'échelle nationale.

Pour mettre l'opération en marche, il faudrait, dès le premier jour de la première année, prendre tous les moyens sans exception pour mobiliser tous les Canadiens: députés et autres personnalités marquantes, travailleurs et patrons, universitaires et personnes sans formation, professionnels et chômeurs, artistes et marginaux: tout le monde.

Cet appel nous a pris par surprise, inutile de le dire. N'était-ce pas un peu utopique? Mais l'idée s'est ancrée dans nos esprits, car elle recelait cette étincelle de vérité que beaucoup d'autres avaient exprimée d'une autre façon. Il n'appartient pas aux seuls gouvernements de montrer la voie. Le leadership doit être le fait de tous les Canadiens. La coopération internationale doit faire partie de nos préoccupations quotidiennes.

Il faut également que les médias fassent leur part. Ils transmettent beaucoup de mauvaises nouvelles parmi quelques bonnes, mais trop souvent, ils ne nous font connaître que les crises que traversent les pays du Sud. Les médias peuvent nous sensibiliser à cette longue souffrance muette. Ils peuvent aussi nous communiquer les nouveaux signes de progrès des pays en développement.

Par dessus tout, il faut que le peuple canadien participe. Il faut, en toute honnêteté et sans rien cacher, leur parler des succès et des échecs des efforts de développement. Il faut que les Canadiens puissent prendre connaissance des informations et des études comme celles que le gouvernement a réalisées sur l'aide alimentaire et l'aide liée au développement, études qui n'ont pas encore été publiées. Il faut que les Canadiens soient convaincus que nos efforts de coopération au développement peuvent concourir efficacement à la réalisation des objectifs qu'ils approuvent: l'amélioration du sort des plus démunis. Il faut que les Canadiens puissent voir et entendre eux-mêmes ce qui se passe, qu'ils en entendent parler et qu'ils participent personnellement.

Cette participation existe déjà dans des collectivités réparties dans tout le pays. C'est grâce à des centaines d'organismes non gouvernementaux que les Canadiens reçoivent directement des nouvelles du Sud, et que les ressources matérielles et techniques des Canadiens y sont transmises. Ce mouvement doit s'intensifier et s'étendre à des clubs de bienfaisance, des églises, des groupes d'affaires et des écoles.

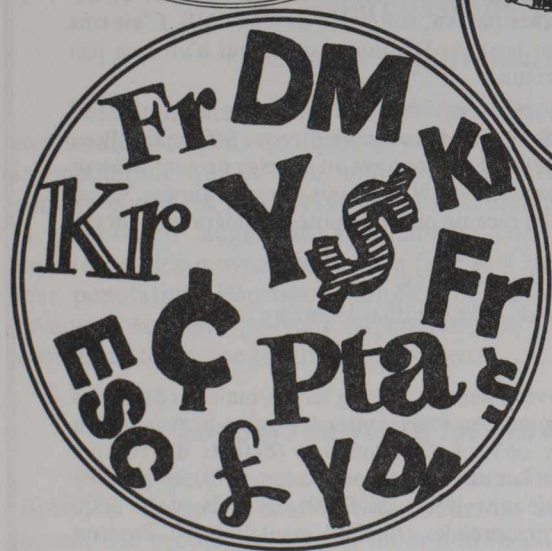
Les ressources financières peuvent contribuer à renforcer l'aide déjà accordée. Elles peuvent permettre à de jeunes Canadiens de visiter des pays en développement, favoriser des échanges de tous genres entre le Canada et les pays du Sud et servir à l'acquisition de matériel pédagogique et d'aide à la recherche dont on a grand besoin.

Le groupe de travail constate l'intérêt que manifeste le gouvernement pour la mobilisation de l'opinion publique, comme en fait foi la création d'un secrétariat de la prospective. Nous attendons que ce mécanisme se mette en branle pour donner une nouvelle impulsion aux efforts des organismes non gouvernementaux et sensibiliser davantage la population à cette question en particulier les jeunes, les entreprises et les syndicats. Les pays les plus généreux en matière de développement, ceux dont la population est la plus éveillée et la plus active, consacrent une partie de leur budget d'aide spécifiquement à cette fin.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement canadien réserve un pour-cent de son budget d'aide au développement pour promouvoir la sensibilisation et la participation des Canadiens aux affaires Nord-Sud. Nous insistons pour que cette mesure serve à soutenir les activités de nombreux organismes privés déjà existants et qu'elle encourage la création d'autres organismes du même genre.

Les relations Nord-Sud constituent l'une des questions les plus complexes et les plus importantes relatives au bien-être à long terme de tous les pays. Il ne faut pas s'imaginer qu'une plus grande sensibilisation du public se traduira par un appui inconditionnel de sa part. Il y aura inévitablement des discussions et des désaccords. Nous sommes convaincus, cependant, que les Canadiens qui auront l'occasion, comme nous, d'étudier aussi bien les défis que nous devons

relever que les dangers qui nous menacent, appuieront fermement toute politique concrète et pratique visant à assurer aux peuples du monde entier un avenir convenable et plus juste. Ce sont ces politiques que nous allons maintenant aborder.



Partie III

Mesures concrètes

A. L'ENDETTEMENT

Le prix mondial du pétrole qui, comme en 1973-1974, a doublé en 1979-1980, a considérablement déséquilibré les balances des paiements. Cette situation est particulièrement critique et urgente.

Si le monde a survécu à la première alerte pétrolière, cette dernière a néanmoins laissé sur son passage d'énormes dettes, dont les pays en

NORD-SUD L'endettement

Finance:

Ce terme s'applique généralement aux investissements nécessaires à l'accumulation de capitaux (routes et usines) et pour stimuler la croissance économique et améliorer le niveau de vie. Tous les pays ont deux sources de capitaux: l'épargne nationale (secteurs privé et public), et les investissements et les prêts d'origine étrangère. L'investissement est très important pour les pays en développement à cause de leur faible accumulation de capitaux. Dans l'ensemble, les pays du Sud tirent 90% des fonds dont ils ont besoin de l'épargne nationale, mais les pays à faible revenu ne peuvent en tirer que 50%.

Principales sources de financement extérieur:

Aide au développement — provenant de pays industrialisés, environ \$20 milliards par an, soit 0,34% du PNB des pays donateurs. Les pays de l'OPEP fournissent environ \$5 milliards par an, soit 1,3% de leur PNB. C'est très important, spécialement pour les pays les plus pauvres qui n'attirent pas beaucoup les prêts commerciaux.

Source commerciale (banques) — environ \$50 milliards aux pays en développement, \$10 milliards en investissements directs, \$40 milliards en prêts et en crédits. Dans les années 60, les pays en développement avaient peu accès aux débouchés financiers du Nord, mais dans les années 70, les pays en voie d'industrialisation récente ont emprunté considérablement sur ces marchés.

Banque mondiale — \$6½ milliards par an.

Fonds monétaire international — \$3½ milliards par an.

Dettes extérieures:

Dettes accumulées pour des investissements à long terme, mais ces dernières années, également pour financer les écarts entre les gains provenant du commerce et la hausse des coûts à l'importation (déficits du compte courant). Suite à l'augmentation du prix du pétrole en 1973, les pays en développement ont accumulé une dette de \$400 milliards, dont \$300 milliards dus à des sources commerciales principalement du Nord. Environ 70% de cette dette se répartissait entre dix pays dont le Brésil, le Mexique et la Corée du Sud.

Recyclage de 1980-1981:

Suite aux augmentations du prix du pétrole de 1979-1980, la balance des paiements courants de 1980 s'établit comme suit:

Pays industrialisés — déficit de \$75 milliards.

Pays exportateurs de pétrole (OPEP) — excédent de \$115 milliards.

Pays en développement non exportateurs de pétrole — déficit de \$50 milliards.

L'expression «recyclage» désigne le réinvestissement des excédents de la balance des paiements, particulièrement des pays de l'OPEP, dans d'autres pays qui présentent des déficits, pour promouvoir une croissance économique soutenue.

développement supportent l'essentiel. Les banques privées, qui constituent le principal outil de financement, sont maintenant moins empressées d'offrir davantage de crédit à ces pays. La récession et la réapparition du protectionnisme dans les pays industrialisés ont restreint le potentiel de gains des pays en développement. Les prix des produits de base sont en baisse, ce qui place bon nombre de ces pays dans une situation commerciale défavorable, alors que l'aide financière internationale assurée par les banques de développement et les accords bilatéraux progresse moins vite que les besoins.

Même si la faculté d'adaptation varie considérablement d'un pays à l'autre, rares sont les pays en développement qui pourront échapper à la deuxième secousse provoquée par les augmentations du prix du pétrole. La crise actuelle n'est pas la cause unique de leurs difficultés, mais elle pourrait gravement retarder certains plans de développement, voire les réduire à néant et—ce qui est beaucoup plus grave—engendrer le chaos social et répandre la souffrance.

Les répercussions pour le Sud

Les pays exportateurs de pétrole

Les augmentations du prix du pétrole se sont traduites par des revenus extraordinaires pour quelques pays du Sud. Par exemple, en Arabie Saoudite, la population, qui est peu nombreuse, bénéficie, per capita, d'un revenu qui compte parmi les plus élevés au monde. Des pays exportateurs de pétrole dont la population augmente rapidement, comme le Mexique, ont peut-être maintenant les moyens pour faire face aux besoins d'une plus grande partie de leur population. Pourtant, l'ampleur et la soudaineté de l'augmentation des revenus pétroliers peuvent engendrer une grande instabilité dans ces pays, comme en témoigne la situation en Iran.

Les pays en voie d'industrialisation récente

Pour le petit groupe des pays en voie d'industrialisation récente comme le Brésil, la Corée du Sud et Singapour, les augmentations du prix du pétrole posent des problèmes graves, main non insolubles. Ces pays ont accumulé des dettes considérables, mais ce seul fait illustre leur faculté d'attirer des capitaux et de gérer une dette. Leur industrialisation et la diversification de leur économie sont en bonne voie. Mais ces phénomènes ont eux-mêmes engendré des tensions dans l'économie internationale. Comme le Japon l'a fait avant eux, ils ont conquis nos marchés et leurs industries concurrencent les nôtres. Les restrictions du commerce, provoquées par la lenteur de la croissance et par les pratiques commerciales restrictives du Nord, posent à ces pays des problèmes au moins aussi graves que l'augmentation du prix du pétrole.

Les pays à revenu moyen

Passant à un groupe de pays plus démunis et à l'étude de leurs difficultés, nous abordons maintenant des pays comme la Zambie, la Colombie et la Jamaïque dont le revenu annuel par habitant dépasse \$360 dollars américains

de 1978. Nous utilisons les mots 'revenu moyen' avec prudence: ils sont moyens par rapport à ceux des pays pauvres, mais ils sont faibles par rapport aux nôtres. En Jamaïque, par exemple, le revenu moyen par habitant était de \$1,100 par an en 1978, soit le neuvième de la moyenne canadienne. La Jamaïque est pourtant plus riche que bon nombre de pays de la même catégorie, qui ont pour caractéristique commune d'intervenir dans l'économie mondiale avec un nombre réduit de produits de base, comme le sucre, la bauxite ou le cacao. Ces pays connaissent de graves problèmes de balance des paiements—que certains qualifient de piège de l'endettement—car ils ne peuvent compter que sur une seule source de revenu, et les prix instables de certains de ces produits de base viennent de subir une baisse. Ce piège s'est du reste resserré du fait de la forte et soudaine augmentation du prix du pétrole et de certaines denrées importées, et de l'incapacité de ces pays à en atténuer les effets.

Le mot «ajustement» ne traduit pas les difficultés qu'éprouvent ces pays. Depuis 1974, la Zambie a connu un déclin de quarante-six pour cent de son niveau de vie réel, principalement à cause de l'effritement des prix du cuivre, qui constitue l'essentiel de ses exportations, et de l'augmentation brusque du prix du pétrole. Il en résulte un grave déséquilibre de son économie; elle n'est plus en mesure d'importer des biens essentiels comme les machines et les engrais destinés à la production alimentaire. Des services essentiels comme l'électricité ou la distribution d'eau, sont interrompus.

Les pays les plus pauvres

Ce sont les pays les plus pauvres du monde, où vivent plus d'un milliard d'êtres humains, qui sont les plus durement touchés. Parmi ces pays on compte le Bangladesh, le Zaïre et la Tanzanie. Par rapport à la situation réelle de ces pays, les statistiques ne donnent qu'une pâle image des événements. Une étude rapide de l'endettement des pays en développement aurait tendance à masquer la situation des plus pauvres d'entre eux; mais les conséquences véritables de cet endettement sont énormes. Même lorsqu'elle n'est pas très importante par rapport à celui de certains autres pays en développement, la dette reste très considérable par rapport aux richesses du pays, et, par surcroît, elle doit être supportée dans le contexte de la stagnation économique. La quasi-totalité des spécialistes conviennent que les perspectives des pays les plus pauvres sont très sombres. Il est peu vraisemblable qu'ils parviennent à maintenir leur situation économique, ou, à plus forte raison, à sortir de leur état de pauvreté.

Ce sont les répercussions des événements internationaux les plus lointains sur la vie des gens que nous souhaiterions porter à l'attention des Canadiens. Si, dans notre pays, la récession nous oblige à nous serrer la ceinture et cause de nombreuses difficultés, ces effets sont amortis par des mesures comme l'assurance-chômage ou les programmes d'aide sociale. La plupart des pays en développement, notamment les plus pauvres, n'ont pas de mesures de protection semblables à offrir à leurs citoyens. Selon le récent rapport des experts du groupe du Commonwealth,

La tranche la plus pauvre de la population des pays en développement vit de façon précaire à la limite de la famine, et toute détérioration, même minime, de leur situation économique peut leur faire franchir cette limite....La récession internationale pourrait étendre la famine, même en l'absence de toute crise alimentaire.

Cette situation est très préoccupante, mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue nos propres intérêts. Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'évolution de l'économie mondiale a abouti à une plus grande interdépendance des nations. Les relations entre pays riches et pays pauvres ont plus que jamais une importance capitale pour les intérêts des premiers comme des seconds. Selon la Commission de la Communauté européenne,

...si les pays en développement avaient suivi l'exemple des pays industrialisés à partir de 1973 en réduisant leur croissance et leurs importations de façon à s'adapter aux augmentations du prix du pétrole, la récession dans le monde industrialisé aurait été beaucoup plus grave.

En résumé, la façon dont nous allons gérer la crise économique actuelle aura de profondes répercussions sur la population des pays en développement et sur notre propre société.

Pour être efficace, un programme mondial d'action devra :

- a) accorder la priorité aux besoins des pays les plus pauvres qui ne peuvent obtenir de prêts par les circuits commerciaux, faute de pouvoir les rembourser à court ou à moyen terme;
- b) aider les pays à revenu moyen à s'ajuster à l'augmentation des prix de l'énergie; et
- c) assurer la participation des pays exportateurs de pétrole dont la balance des paiements est largement excédentaire.

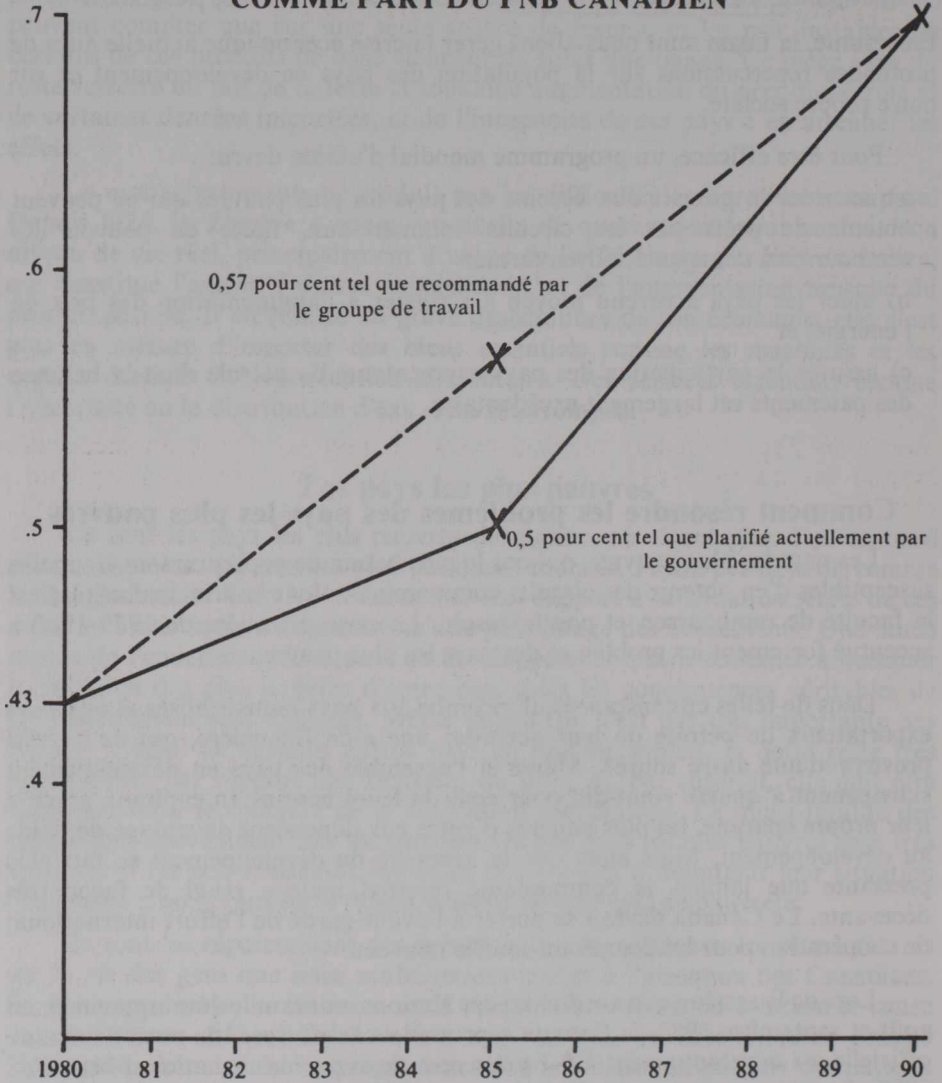
Comment résoudre les problèmes des pays les plus pauvres

Les pays les plus pauvres, qui ont le plus besoin de capitaux, sont les moins susceptibles d'en obtenir des circuits commerciaux, dont le principal critère est la faculté de rembourser, et non le besoin. La crise pétrolière de 1979-1980 a accentué fortement les problèmes des pays les plus pauvres.

Dans de telles circonstances, il incombe aux pays industrialisés et aux pays exportateurs de pétrole de leur accorder une aide financière, qui ne saurait provenir d'une autre source. Même si l'ensemble des pays en développement subviennent à quatre vingt-dix pour cent de leurs besoins en capitaux grâce à leur propre épargne, les plus pauvres d'entre eux dépendent davantage de l'aide au développement. Mais alors que la nécessité du développement se fait plus pressante que jamais, la communauté internationale a réagi de façon très décevante. Le Canada devrait se porter à l'avant-garde de l'effort international de coopération pour lui donner un souffle nouveau.

Lors de la session extraordinaire des Nations unies sur le développement, en août et septembre 1980, le Canada a promis de "s'efforcer" de porter son aide officielle au développement à 0,7 pour cent de son produit national brut d'ici 1990. Le gouvernement du Canada a par ailleurs indiqué son intention de porter ce chiffre à 0,5 pour cent du PNB d'ici 1985. Cependant, il nous semble douteux que le fait d'atteindre l'objectif de 0,5 pour cent d'ici 1985 permette au Canada d'atteindre 0,7 pour cent d'ici la fin de la décennie. Il faudrait, en effet, que l'augmentation au cours des cinq dernières années soit plus de trois fois plus rapide qu'au cours des cinq premières années. A la lumière de ces

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT COMME PART DU PNB CANADIEN



considérations et des besoins financiers urgents des pays les plus pauvres au cours des cinq prochaines années:

Le groupe de travail recommande que le gouvernement s'engage à porter, d'ici 1990, son budget d'aide publique au développement à 0,7 pour cent du produit national brut. Il faudrait immédiatement commencer à planifier la réalisation de cet objectif par des augmentations annuelles progressives, de façon à porter notre niveau d'aide publique au développement à 0,57 pour cent d'ici 1985, au lieu des 0,5 pour cent actuellement prévu. Par ailleurs, le Canada devrait inciter les autres pays industrialisés et les pays exportateurs de pétrole à augmenter leur effort d'aide au développement.

Il importe avant tout que l'aide au développement soit principalement dirigée vers les pays les plus pauvres. La politique menée jusqu'à maintenant par les pays industrialisés est loin d'être satisfaisante. En 1978, trente-huit pour cent seulement de l'aide accordée par les pays occidentaux industrialisés étaient destinés aux pays aux plus faibles revenus. Le Canada, quant à lui, avait cependant pris des décisions beaucoup plus judicieuses.

Même si une réaction généreuse et bien orientée sous forme d'aide publique au développement peut atténuer l'impact des difficultés économiques actuelles pour les pays les plus pauvres, il n'est pas certain qu'une telle mesure soit suffisante. Un certain nombre des témoins entendus par le groupe de travail ont dit qu'il faudrait rapidement utiliser des fonds de façon à mettre des capitaux beaucoup plus importants à la disposition des pays les plus pauvres. On a proposé une solution qui consisterait à conclure des accords avec les pays exportateurs de pétrole pour subventionner le versement de l'intérêt sur des prêts qu'ils accorderaient aux pays les plus pauvres pour des projets précis. Les pays exportateurs de pétrole prendraient à leur charge la responsabilité du capital et les pays industrialisés en assumeraient les intérêts.

Le groupe de travail recommande que, en collaboration avec d'autres pays industrialisés, le Canada envisage le recours à des méthodes comme celle qui consiste à subventionner les intérêts assujettis aux prêts que les pays exportateurs de pétrole consentiraient à l'avenir aux pays en développement les plus pauvres afin de dégager des capitaux plus considérables pour soutenir leur balance des paiements.

Ajustement pour les pays à revenu moyen

Qu'il faille dans le contexte actuel accorder la priorité aux pays les plus pauvres ne signifie pas pour autant que ceux-ci soient les seuls à connaître de très grandes difficultés. Un grand nombre de pays à revenu moyen doivent effectuer de stricts ajustements au fur et à mesure que leurs factures de pétrole augmentent et que diminuent les revenus qu'ils tirent du commerce. Les prix des produits de base, sur lesquels ils comptent largement, ont été particulièrement touchés.

La communauté internationale doit trouver des moyens d'aider ces pays à s'adapter à la situation pour leur épargner les graves restrictions économiques que leur imposeraient les forces extérieures sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle. Ils ont besoin d'une aide financière extérieure pour exploiter leurs

propres ressources énergétiques et restructurer leur économie en tenant compte de la récente hausse du prix de l'énergie ainsi que de l'inflation que nous subissons tous. Comme les Canadiens le savent d'expérience, ce n'est pas un travail d'un an ou deux. Les exigences financières de ces pays ne seront pas satisfaites par le seul recours aux banques commerciales privées parce qu'ils présentent davantage de risques et doivent prendre des engagements financiers à plus long terme. Les institutions financières publiques, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, devront donc jouer à cet égard un plus grand rôle.

La Banque mondiale

La Banque mondiale, qui a été conçue comme un instrument de reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale, est devenue à elle seule la plus importante source de capitaux pour les pays en développement. Ses ressources financières proviennent d'un fonds constitué par les gouvernements membres ainsi que de prêts obtenus sur les marchés commerciaux. Ces dernières années, ses activités de crédit ont pris de l'ampleur et visent de plus en plus à réaliser des changements structurels à long terme dans les pays en développement. Nous approuvons cette orientation. Outre la multiplication par deux de son capital, qui a été récemment approuvée par les gouvernements membres, nous sommes en faveur d'un recours plus massif à l'emprunt par la Banque sur les marchés commerciaux.

A cette fin, la modification projetée de son coefficient d'endettement permettrait à l'institution de prêter de plus fortes sommes proportionnellement au capital versé et garanti par les gouvernements. Au fond, la Banque pourrait prêter davantage sans que les gouvernements aient à accroître d'autant leur participation financière, facteur à considérer à une époque où de lourdes contraintes financières pèsent sur eux. Nous avons entendu parler des inquiétudes que suscitent les répercussions éventuelles de ce changement sur les marchés des capitaux, et de la crainte de voir la Banque prêter à des taux encore plus élevés, mais nous demeurons convaincus qu'un changement progressif du taux d'endettement, qui s'effectuerait étape par étape, constituerait une sage mesure financière.

Le groupe de travail recommande que le Canada se montre favorable à un changement progressif du taux d'endettement de la Banque mondiale sur les marchés financiers au prorata du capital fourni par les gouvernements membres.

Le Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international (créé en même temps que la Banque mondiale, après la Seconde Guerre mondiale) est l'autre grande institution financière qui doit contribuer de plus en plus à faciliter le redressement des pays en développement au cours des années à venir. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une institution de développement, mais que l'une de ses principales fonctions consiste à faciliter le financement de la balance des paiements, il est amené à s'occuper de développement à long terme. Si les graves déficits de la balance des paiements que connaissent actuellement de

nombreux pays en développement ne sont pas gérés convenablement, ceux-ci risquent de voir s'assombrir leurs perspectives de développement.

Nous remarquons que depuis cinq ans, le Fonds a joué un rôle limité dans le financement de ces déficits. La raison en est en partie attribuable à l'insuffisance de ses ressources financières, situation à laquelle on remédie actuellement. Pourtant, même lorsque des fonds étaient disponibles, de nombreux pays ont hésité à s'adresser au FMI parce qu'ils jugeaient ses conditions trop strictes et inappropriées. Ils ont préféré recourir à l'emprunt sur les marchés commerciaux, d'un accès facile, et ils ont ainsi accumulé de fortes dettes à relativement court terme. Cette situation ne peut ni ne doit se répéter.

Les témoignages recueillis par le groupe de travail montrent l'inefficacité des méthodes traditionnellement appliquées par le FMI au financement des déficits de la balance des paiements des pays en développement. Ces déficits résultent pour la plupart des augmentations du prix du pétrole et souvent d'une forte baisse de la valeur des exportations, facteurs sur lesquels beaucoup de pays n'ont pratiquement aucun contrôle. Ne serait-ce que par souci de justice, il faut reconnaître que ces derniers ne doivent pas porter seuls le fardeau de ce redressement. Il est clair, en outre, que ce ne sont pas des problèmes faciles à résoudre. Les fortes restrictions budgétaires et l'importante diminution de la demande, que le Fonds a souvent réclamées par le passé, peuvent compromettre l'efficacité des programmes de développement à plus long terme.

Le Fonds monétaire international commence à le reconnaître et à réagir. Il faut donc se sensibiliser davantage aux efforts d'ajustement à long terme des pays en développement et les soutenir. Aucun des témoins qui ont comparu devant le groupe de travail n'a recommandé l'abandon de conditions ni parlé de manque de rigueur. Dans de nouvelles conditions plus favorables, les gouvernements des pays en développement continueraient d'être responsables des changements à long terme nécessaires à leur économie, tâche qui peut se révéler nettement plus ardue que la simple obligation de pratiquer des compressions.

Le groupe de travail recommande que le Canada préconise une plus grande sensibilité du Fonds monétaire international en ce qui concerne les crises d'ajustement à long terme d'origine extérieure auxquelles font face beaucoup de pays en développement afin de les aider à maintenir leurs programmes de développement.

Nous sommes convaincus que pour atteindre ces objectifs, les autorités politiques, notamment les ministres des Finances des gouvernements membres, devraient participer davantage et de façon plus suivie aux activités du Fonds. Nous estimons que cette participation pourrait faciliter la tâche des dirigeants chargés d'évaluer ces questions politiques et humaines fort délicates.

Un autre point mérite une attention particulière: il s'agit de l'allocation des réserves internationales sous forme de droits de tirage spéciaux du Fonds monétaires international. Les DTS, qualifiés «d'or-papier», ont été créés par le FMI pour tenir lieu de devises internationales et sont un supplément aux avoirs de réserve en or et en devises fortes. Ces avoirs sont créés de temps à autre lorsque le FMI estime avoir besoin de liquidités supplémentaires pour faciliter les échanges commerciaux entre des régions utilisant des devises différentes.

Ces avoirs de réserve sont émis à divers pays en fonction de leur poids dans l'économie mondiale. De ce fait, certains pays en développement disposent de réserves de DTS beaucoup moins importantes que des pays industrialisés, bien qu'en réalité, le Fonds alloue aux premiers une quote-part un peu plus élevée que ne le dicteraient de stricts critères économiques. Néanmoins, depuis des années, le Fonds a été saisi d'une proposition visant à resserrer encore le lien entre les besoins des pays en développement et leur quote-part de DTS. Nous connaissons les arguments de poids qui ont été opposés à cette proposition. En même temps, d'après les témoignages recueillis, l'importance des déficits et des excédents actuels ainsi que les nombreuses difficultés rencontrées pour transférer des capitaux de pays qui enregistrent des excédents à d'autres qui connaissent des déficits justifient un réexamen de l'allocation des DTS. Une réallocation qui tiendrait davantage compte des besoins pourrait constituer une solution relativement souple et efficace à certains problèmes éprouvés par des pays en développement pour équilibrer leur balance des paiements.

Le groupe de travail recommande que le Canada appuie l'étude des divers moyens permettant d'établir un lien plus étroit entre l'allocation d'avoirs de réserve internationaux (droits de tirage spéciaux) et les besoins des pays en développement.

Participation de l'OPEP

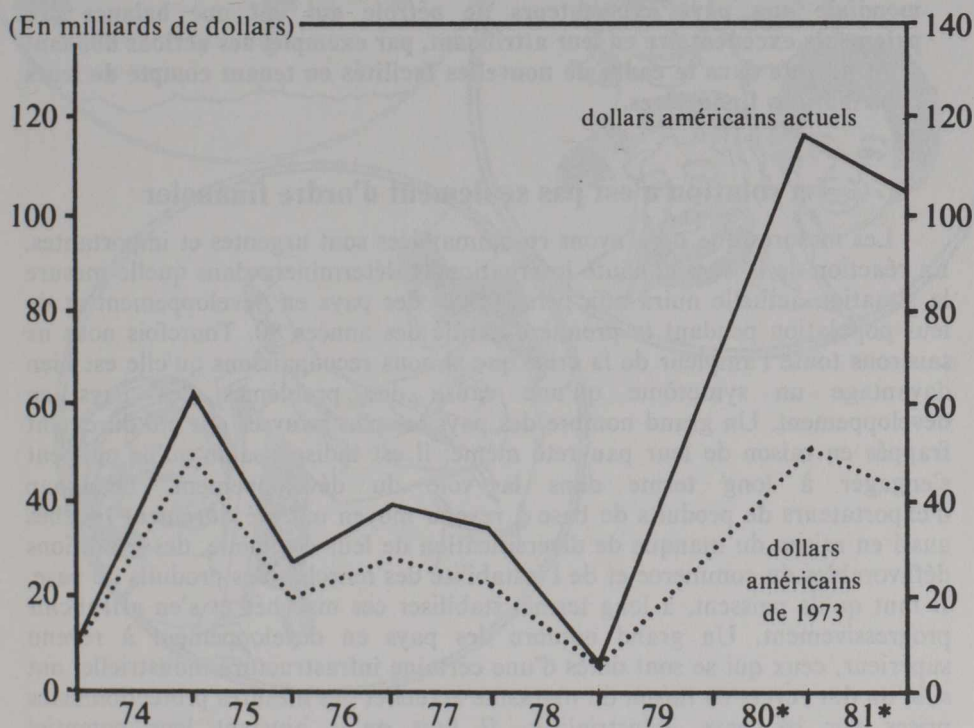
Les relations Nord-Sud n'ont pas connu de plus grande cause de perturbation et d'incertitude que l'arrivée au pouvoir de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). La raison en est bien simple: ces pays disposent maintenant de grandes richesses et peuvent influencer très fortement sur le déroulement des événements mondiaux. Les pays industrialisés se trouvent désormais devant de nouveaux interlocuteurs de taille à la table internationale.

Pour être efficace, toute solution aux problèmes économiques doit reconnaître ce fait et en tenir compte. Qu'il soit question d'accords de subventionnement d'intérêts ou de nouveaux mécanismes de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, la même exigence s'impose: une très grande partie des capitaux doivent provenir du 'recyclage', c'est-à-dire du réinvestissement des excédents de la balance des paiements des pays exportateurs de pétrole. Ceux-ci, comme tout autre investisseur d'ailleurs, ne sont pas disposés à investir sans être sûrs d'en retirer des profits. Ils n'acceptent pas de contribuer davantage au système financier international sans une reconnaissance équivalente de leur puissance et de leur influence.

Dans la conjoncture actuelle, les pays industrialisés, et le Canada en particulier, peuvent prendre deux mesures. Il nous faut commencer par changer d'attitude. La montée en flèche des prix du pétrole a causé de graves difficultés à tous les pays importateurs de pétrole, et surtout aux pays pauvres. Il est aussi bien certain que les problèmes de l'inflation et de la stagnation économique ont précédé et dépassé de loin les conséquences de ces augmentations de prix. Comme le montre le tableau suivant, les surplus de l'OPEP, lorsque exprimés en dollars américains, constants de 1973, ont diminué considérablement entre 1975 et 1978 et ne sont aujourd'hui qu'au niveau de 1974. Il n'est ni raisonnable ni sage de la part des pays industrialisés d'attribuer à l'OPEP la totalité de leurs problèmes ou de ceux des pays en développement.

Il nous faut aussi reconnaître que les pays industrialisés peuvent, dans une certaine mesure avoir causé leur propre malheur. S'ils avaient été davantage disposés à négocier pour établir un certain rapport entre les prix du pétrole et ceux des produits manufacturés qu'importaient les pays de l'OPEP, ils auraient peut-être pu éviter, sinon atténuer, la soudaine flambée des prix du pétrole. Le monde aurait quand même connu de fortes hausses à cet égard, mais peut-être auraient-elles été plus progressives et auraient-elles permis à tous les pays de s'y adapter graduellement. Cette question reste d'une très grande importance.

Surplus de l'OPEP, nominal et réel



* Estimation

Sources: OCDE, FIS, Banque Royale

La deuxième mesure consisterait en un changement des relations. Les pays industrialisés doivent être plus disposés que jamais à partager puissance et responsabilités avec les pays exportateurs de pétrole. La participation et les droits de vote de l'OPEP au sein de la Banque mondiale et du FMI ont été augmentés, mais pas assez rapidement pour qu'ils veuillent bien accroître fortement la part des capitaux qui pourraient être acheminés par ces organismes. L'ajustement des droits de vote des pays en cause au sein de ces institutions doit toutefois s'opérer progressivement. Sachant cela, comment faire?

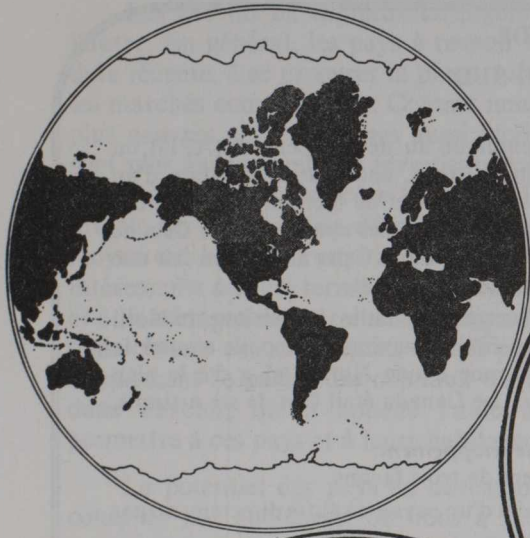
Une solution consisterait à laisser la structure générale d'institutions comme la Banque mondiale évoluer graduellement tout en attribuant les droits

de vote dans le cadre de nouvelles facilités offertes au sein de ces institutions de façon à tenir compte de la participation financière des pays exportateurs de pétrole. La nouvelle facilité que propose la Banque mondiale dans le domaine de l'énergie en serait un exemple. Le Fonds international pour le développement de l'agriculture répartit les actions donnant droit de vote dans une proportion d'un tiers respectivement au groupe des pays industrialisés, à celui de l'OPEP et à celui des pays en développement non exportateurs de pétrole respectivement. Ce modèle pourrait être repris par d'autres organismes internationaux.

Le groupe de travail recommande que le Canada préconise que soit accordée une plus grande responsabilité au sein du FMI et de la Banque mondiale aux pays exportateurs de pétrole qui ont une balance des paiements excédentaire en leur attribuant, par exemple, des actions donnant droit de vote dans le cadre de nouvelles facilités en tenant compte de leurs contributions financières.

La solution n'est pas seulement d'ordre financier

Les mesures que nous avons recommandées sont urgentes et importantes. La réaction de la communauté internationale déterminera dans quelle mesure la situation actuelle nuira aux perspectives des pays en développement et de leur population pendant la première moitié des années 80. Toutefois nous ne saisissons toute l'ampleur de la crise que si nous reconnaissons qu'elle est bien davantage un symptôme qu'une cause des problèmes des pays en développement. Un grand nombre des pays les plus pauvres ont été durement frappés en raison de leur pauvreté même; il est indispensable qu'ils puissent s'engager à long terme dans la voie du développement. Beaucoup d'exportateurs de produits de base à revenu moyen ont été durement touchés aussi en raison du manque de diversification de leur économie, des conditions défavorables du commerce et de l'instabilité des marchés des produits de base. Il faut qu'ils puissent, à long terme, stabiliser ces marchés et s'en affranchir progressivement. Un grand nombre des pays en développement à revenu supérieur, ceux qui se sont dotés d'une certaine infrastructure industrielle, ont subi un dur revers en raison du marasme actuel et des mesures protectionnistes prises par les pays industrialisés. Il faut qu'ils ajustent leur potentiel d'exportation. Accroître leur dépendance financière n'est pas une solution. Les pays en développement doivent s'acheminer vers l'autosuffisance économique. Les réformes structurelles, tant à l'intérieur du pays que dans le domaine des finances internationales, constituent les principaux moyens d'y parvenir.



B. AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Tout pays désireux de développer son économie a besoin de capitaux afin de pouvoir faire des investissements importants. Les pays en développement ne font pas exception à la règle. Ils répondent eux-mêmes à 80-90 pour cent de leurs besoins financiers; ce sont donc eux qui contribuent le plus à leur propre développement. Par ailleurs, tout comme de nombreux pays industrialisés, dont le Canada, ils ont besoin de capitaux étrangers pour soutenir leur croissance économique. Cet écart entre besoins et ressources s'explique soit parce que les pays en développement sont trop pauvres pour posséder les fonds nécessaires aux investissements, soit parce qu'ils sont incapables d'obtenir suffisamment de devises pour faire face à l'augmentation du coût des importations essentielles comme le pétrole et les produits manufacturés.

AIDE NORD-SUD

Aide:

L'aide, aussi appelée assistance publique au développement (APD) ou coopération au développement international, constitue le transfert, d'un pays à un autre, de fonds, d'aide technique et de biens et services à des conditions plus avantageuses que sur les marchés commerciaux. Cela ne comprend pas les armes ni le matériel militaire. Cette aide est en fait une forme internationale d'épargne et d'investissement.

Après la Première et la Seconde Guerres mondiales, l'Amérique du Nord est venue en aide à l'Europe à des fins humanitaires et pour assurer la reconstruction. Le premier programme d'aide Nord-Sud a été le plan Colombo qui a commencé en 1950. Le Canada était l'un de ses artisans.

Types et acheminements de l'aide au développement:

L'aide est acheminée essentiellement de trois façons.

Aide bilatérale — d'un gouvernement d'un pays à un autre directement, par exemple du Canada au Bangladesh.

Aide multilatérale — par l'intermédiaire d'organismes internationaux comme l'UNICEF ou la Banque mondiale. Les ressources de ces organismes proviennent des contributions des gouvernements membres, des dons de particuliers et, comme dans le cas de la Banque mondiale, d'emprunts sur les marchés commerciaux.

Aide privée — bien des groupes privés comme CARE et SUCO recueillent des contributions privées, que parfois les gouvernements ajoutent un complément égal ou non.

Sources:

La plupart de l'aide va des pays du Nord — principalement des pays occidentaux industrialisés — aux pays du Sud. Mais, ces dernières années, certains pays membres de l'OPEP sont devenus de grands donateurs et versent une part de leurs richesses nationales supérieure à celle des pays industrialisés.

Aide liée:

Pratique consistant à faire en sorte que l'aide accordée par les pays donateurs prenne la forme de biens et services. Généralement, l'aide bilatérale est liée, alors que l'aide multilatérale et privée l'est beaucoup moins.

Objectifs:

Terme utilisé pour décrire l'engagement pris par un pays de consacrer un certain pourcentage de son produit national brut (PNB) à l'aide au développement. Depuis 1970, l'objectif généralement reconnu est 0,7% du PNB, suivant la recommandation faite initialement par la Commission Pearson, dirigée par M. Lester B. Pearson.

La participation des pays varie énormément. Parmi les pays industrialisés, la Suède et la Norvège dépassent maintenant l'objectif avec 1% de leur PNB. Les États-Unis présentent le chiffre le plus faible avec 0,2%, mais compte tenu de la grande importance de leur économie, leur aide est encore la plus substantielle. Le Canada consacre présentement à l'aide environ 0,43% de son PNB, ce qui est beaucoup plus que la moyenne de 0,34% des pays industrialisés, mais aussi moins que certains autres pays.

Les besoins en capitaux étrangers varient d'un pays en développement à l'autre. En général, les pays à revenu moyen ont réussi, au moins jusqu'à une date récente, à se procurer la plupart des crédits nécessaires en empruntant sur les marchés commerciaux. Comme nous l'avons cependant montré, les pays les plus pauvres ne peuvent pas aussi facilement obtenir des fonds car les risques sont plus grands pour les investisseurs et ces derniers préfèrent les placements qui rapportent à plus brève échéance. En effet, ils s'intéressent davantage aux projets de construction de ports et d'usines, pour lesquels les pays à revenu moyen ont besoin de capitaux et qui sont susceptibles de générer des bénéfices intéressants à court terme qu'aux projets touchant à l'éducation, à la formation et à l'aménagement rural nécessaires aux pays les plus pauvres. Ceux-ci doivent donc obtenir des subventions ou des prêts à des conditions plus souples ou tout simplement se passer des capitaux dont ils ont tant besoin. Cet investissement dans l'avenir, qu'on appelle l'aide au développement, est essentiel pour permettre à ces pays et à leurs habitants de s'épanouir le plus tôt possible.

Le potentiel des pays en développement est sans contredit immense. Au cours de nos audiences, on nous a raconté l'histoire d'un jeune garçon très pauvre qui vivait près d'une école financée par un gouvernement étranger. Il avait fréquenté cette école et parce qu'il était doué, on l'a envoyé poursuivre ses classes ailleurs. Après de nombreuses années d'étude, ce garçon est devenu un chercheur médical de renom. Il a découvert un médicament permettant de traiter une maladie qui faisait des milliers de victimes non seulement dans son pays mais dans le monde entier. Cette histoire est certes peu commune, mais on ne peut que déplorer le gaspillage monumental de talent qui se fait dans le monde quand on songe que près de huit cent millions de personnes doivent consacrer toutes leurs énergies à survivre. L'aide au développement libère ce potentiel humain.

Justification de l'aide

Le concept de l'aide au développement date d'à peine trente ans. Les justifications qu'on lui a données sont nombreuses et variées. Certains ont prétendu que c'était un moyen de favoriser le commerce. D'autres l'ont considéré comme un moyen de se faire des amis et de nuire à ses adversaires. D'autres encore veulent que l'aide serve à promouvoir leurs propres objectifs ou valeurs dans les pays en développement. Le temps est venu, nous semble-t-il, de reconnaître que l'aide ne vise qu'à aider. Son but est de favoriser le développement économique et social et d'alléger les souffrances d'une grande partie de l'humanité.

Il ne faut pas en déduire que l'aide ne rapporte rien au donateur. Elle s'inscrit dans le cadre d'une relation. Citons l'exemple frappant de la construction d'une grange. Un fermier à qui il manque certaines compétences et certains outils et matériaux pour construire une grange, demande à ses amis de l'aider. L'un d'entre eux est un architecte qui accepte de dresser les plans. L'autre amène ses chevaux et une niveleuse. Un troisième fournit le ciment. Chacun apporte son aide, participe au projet et y contribue selon ses moyens.

Cette aide constitue un acte de solidarité. Evidemment, les voisins, pourront plus tard se faire aider à leur tour. En participant au projet, ils

influent, dans une certaine mesure, sur son déroulement. Leur contribution peut sembler dérisoire, mais ce n'est ni l'appât du gain, ni la soif du pouvoir, ni l'envie de se débarrasser de leurs possessions qui les motive. Ils n'ont qu'un désir, celui d'aider.

Un programme d'aide au développement fonctionne de la même façon. Il peut permettre à un donateur d'exercer une certaine influence ou de fournir des biens et des services. Mais ce n'est pas là sa principale justification. Le Canada devrait aider les pays en développement parce que ces derniers en ont besoin, parce que c'est bien d'aider son prochain et parce qu'en dépit de tous les problèmes qui se sont posés à ce sujet au cours des trois dernières décennies, cette aide a entraîné des changements économiques et sociaux dans les pays en cause. Elle a permis à beaucoup d'êtres humains de s'épanouir et elle est devenue l'expression concrète d'une coopération pacifique à l'échelle internationale.

Les membres du groupe de travail sont heureux de la décision prise récemment par le gouvernement de donner priorité à son programme modeste, mais néanmoins important en matière d'aide au développement et de permettre qu'au cours de la prochaine décennie ce poste du budget augmente plus rapidement que le PNB. Néanmoins en période de récession et déficit budgétaire élevé les gouvernements sont pressés de comprimer les dépenses qui ne profitent pas directement et immédiatement à la population. C'est pourquoi il importe que le Canada s'engage à consacrer un pourcentage fixe de son produit national brut à l'aide au développement.

Priorités de l'aide au développement

L'obligation claire qu'ont les pays riches de favoriser le développement des pays pauvres devrait influencer non seulement sur la quantité d'aide qu'ils offrent, mais aussi sur sa qualité. L'objectif à long terme de l'aide au développement devrait être d'améliorer la vie des plus démunis ainsi que les perspectives d'avenir des pays les plus pauvres. Les gouvernements donateurs ont d'ailleurs la responsabilité de s'en assurer.

En 1975, le gouvernement canadien approuvait et rendait publique une stratégie de coopération au développement international. Selon ce document, l'objectif du Programme canadien d'aide au développement consistait:

à appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour favoriser leur propre croissance économique et l'évolution de leurs systèmes sociaux, de façon à répartir le plus largement possible les bienfaits de la croissance parmi les habitants de ces pays, à améliorer la qualité de la vie et à rendre toutes les couches de leur population aptes à participer aux efforts nationaux de développement.

L'aide devait se concentrer dans les pays les plus pauvres et les plus touchés par la situation économique mondiale. Afin que le programme soit le plus efficace possible, on devait d'abord s'attacher à améliorer les conditions de vie et de travail des plus démunis dans un nombre restreint de pays en s'attaquant en premier lieu

aux problèmes du développement les plus cruciaux—notamment à la production et à la distribution des aliments, au développement rural, à l'éducation et à la formation, à la santé publique, à la démographie, au logement et à l'énergie.

Nous n'avons pas pu étudier à fond les résultats de la stratégie adoptée pour 1975-1980, dont nous appuyons cependant l'objectif global. Néanmoins les témoignages que nous avons entendus au cours des six derniers mois nous ont permis de tirer quelques conclusions.

Besoins fondamentaux

Il est difficile d'établir dans quelle mesure le Programme canadien d'aide au développement a atteint les couches plus pauvres de la population dans les pays bénéficiaires, mais l'attention accrue accordée à l'agriculture et à l'aménagement rural permet de croire que les responsables canadiens ont récemment indiqué qu'on avait mis plus de temps que prévu à réorienter le programme et que les projets visant à répondre aux besoins fondamentaux avaient, en conséquence souffert des restrictions imposées en 1978-1979 aux dépenses de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Nous craignons grandement, à la lumière de certains signes avant-coureurs, que les autorités compétentes ne cherchent de nouvelles justifications pour le programme d'aide au développement parce que l'ACDI a été incapable en période de récession économique, de démontrer des progrès réels dans la mise en oeuvre de programmes visant à améliorer les conditions de vie des plus démunis.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement réaffirme comme principal objectif de son programme d'aide au développement la nécessité de subvenir aux besoins fondamentaux des plus démunis dans les pays en développement.

Les femmes

Des témoins ont souligné que notre Programme d'assistance au développement ne s'est jusqu'ici guère intéressé aux femmes. Dans de nombreux pays en développement, elles jouent un rôle clé dans la nutrition, la production alimentaire et la planification des naissances. Il faut reconnaître l'importance de leur participation à l'économie et au bien-être de la cellule familiale. La Banque mondiale a conclu que l'éducation des filles constitue peut-être l'un des meilleurs investissements qu'un pays puisse faire pour améliorer sa croissance économique et son bien-être.

Le groupe de travail recommande que le Programme canadien d'aide au développement s'intéresse bien davantage à l'éducation de base et au développement du potentiel des femmes dans les pays en développement.

Les pays les plus pauvres

Même si la majeure partie de l'aide bilatérale fournie par le Canada semble fortement concentrée sur les pays les plus pauvres et les plus lourdement touchés par la situation économique actuelle, certains témoins ont soutenu que le Canada devrait consacrer une plus grande partie de son aide aux pays en développement à revenu moyen qui représentent des marchés prometteurs pour les exportateurs canadiens. Le groupe de travail est convaincu que l'adoption d'une telle politique n'engendrerait que déceptions et

ne ferait que nuire aux objectifs humanitaires réels du programme. Nous nous opposons à ce qu'une plus forte proportion de l'aide canadienne aille à d'autres pays parce que ceux-ci constitueront éventuellement des marchés plus avantageux pour les biens et les services canadiens. Cette question est d'une importance toute particulière vu le déficit imposant de la balance des paiements des pays les plus pauvres.

Le groupe de travail recommande que le Canada concentre son aide au développement aux pays les plus pauvres et les plus gravement touchés par la récession économique mondiale.

La répartition géographique de notre aide au développement a très peu changée depuis 1975. A l'heure actuelle, le Canada participe à des projets dans quelque 89 pays, mais la concentration de l'aide est plus élevée que sa répartition géographique ne pourrait le laisser croire. En 1978, 27 pays recevaient 79 pour cent des crédits accordés dans le cadre du programme. Néanmoins, la dispersion de l'aide bilatérale canadienne continue à nous préoccuper et, à notre avis, il est peu pratique que le Canada participe à des projets dans autant de pays, étant donné surtout le petit nombre de canadiens chargés de les mettre en oeuvre à l'étranger.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement cherche à réduire le nombre des pays auxquels s'adresse son programme d'aide tout en restant sensible aux facteurs humanitaires et en tenant compte des objectifs de politique étrangère. En outre, nous recommandons que le gouvernement améliore la gestion sur place de ce programme.

Autres priorités

Depuis 1975, la répartition des ressources du programme d'aide au développement a changé sensiblement, compte tenu des nouvelles priorités. Au moins, depuis 1978, un quart environ des projets bilatéraux ont été orientés vers l'agriculture ou l'aménagement rural. L'éducation, la formation, la santé publique, le logement et l'énergie continuent de recevoir un pourcentage élevé des crédits affectés au programme. Nous soulignons l'importance de la production agricole et de l'énergie pour le bien-être des pays en développement. Ces questions seront abordées plus à fond dans les pages suivantes.

La stratégie de 1975 ne faisait pas des transports un secteur très prioritaire, mais force nous est de reconnaître son importance puisqu'il représente 24% des versements bilatéraux. On peut cependant considérer que la construction routière relève du domaine des transports, mais elle joue aussi un grand rôle dans l'aménagement agricole.

Achats

Les objectifs de la nouvelle stratégie canadienne de développement devraient tenir vraiment compte de l'intérêt que présente à long terme pour le Canada le développement du Tiers monde et se traduire par une participation accrue des Canadiens à la mise en oeuvre du Programme d'aide au développement à l'étranger. Il convient cependant de veiller à ce que des objectifs commerciaux à court terme ne supplantent les objectifs de

développement que le Canada s'est fixé dans le cadre de ce programme. Nous constatons que l'ACDI n'a pas jusqu'ici pleinement mis à profit l'autorisation qui lui est accordée de consacrer jusqu'à 20 pour cent des crédits affectés à l'aide bilatérale à l'achat de biens et de services auprès de fournisseurs étrangers. Certains témoins nous ont affirmé que les projets d'aide sont sérieusement dénaturés du fait que 80% de ces crédits doivent servir à l'achat de biens et de services canadiens. Toutefois, à mesure que l'agence participera davantage à des projets visant à satisfaire les besoins humains fondamentaux, il lui faudra, sans aucun doute, faire plus ample usage de sa marge de crédit pour financer des dépenses locales, renouvelables ou non. Par ailleurs, étant donné que le Canada constitue une source d'approvisionnement concurrentielle pour les pays en développement et qu'il est souhaitable d'intensifier nos relations avec eux, il serait normal qu'une proportion importante des biens et des services nécessaires à la mise en oeuvre du programme d'aide proviennent des sources canadiennes.

Le groupe de travail recommande que les décisions concernant l'achat des biens et services nécessaires aux projets d'aide soient prises par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) conformément aux objectifs de l'aide au développement. S'il est certain qu'une partie importante de ces biens et services doit provenir du Canada, l'ACDI ne devrait pas pour autant être astreinte à un pourcentage fixe.

Types et acheminements de l'aide au développement

Les intérêts des pays en développement seront mieux servis si le transfert des ressources est effectué de plusieurs façons, notamment sous forme de programmes et de projets d'aide. Le Programme canadien d'aide au développement devrait également recourir au réseau des institutions internationales, à des relations intergouvernementales directes et à des organismes non gouvernementaux. Les pays en développement sont confrontés à des problèmes nombreux et variés et chaque réseau comporte ses propres avantages.

Les projets d'aide, qui consistent à fournir des biens et services dans le cadre d'une tâche clairement définie, par exemple l'aménagement d'une route, la construction d'une école polytechnique ou la fourniture de moteurs hors-bord à des coopératives de pêches locales, est la forme d'aide utilisée traditionnellement par des gouvernements donateurs pour secourir les pays en développement. Ces projets ont toujours un objet précis; ils sont relativement faciles à contrôler et comportent presque toujours l'assistance de spécialistes et l'apport de capitaux. Ils constituent en outre un excellent moyen de transfert des techniques du pays donateur au pays bénéficiaire. Néanmoins, les crédits ne sont dépensés que petit à petit.

Les programmes d'aide, qui consistent à fournir des biens et services à un pays en développement afin d'améliorer sa situation dans un domaine général, par exemple l'agriculture, sont moins définis que les projets d'aide; en outre le gouvernement bénéficiaire exerce une plus grande discrétion quant à la façon d'utiliser les fonds. En effet, il dispose souvent d'une marge de crédit qu'il peut utiliser pour acheter des biens et services à des fins de développement. Le

programme d'aide constitue donc un moyen très souple permettant de dépenser l'argent rapidement. Aussi, les pays en développement qui n'ont pas suffisamment d'argent pour payer leurs importations essentielles y ont fréquemment recours. Selon des témoignages que nous avons recueillis, de nombreux pays en développement s'intéressent de plus en plus aux programmes d'aide, mais ces derniers, pour réussir, doivent souvent bénéficier d'une assistance technique et de la présence de spécialistes. Nous estimons qu'il y a place pour ces programmes et projets d'aide dans le Programme canadien d'aide au développement, mais il est à prévoir qu'au cours de la prochaine décennie, l'aide sous forme de programme représentera une part plus importante des activités de l'ACDI. Aussi faudra-t-il améliorer au cours des années à venir la capacité de l'Agence à assurer une telle aide.

L'aide bilatérale permet aux Canadiens de mieux saisir les problèmes du Tiers monde, mais il faut un personnel nombreux pour la gérer avec efficacité et lorsqu'elle se présente sous une forme restreinte, elle risque de ne pas avoir une grande influence sur le développement d'un pays. L'aide multilatérale, assurée par l'intermédiaire d'excellents organismes tels que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'UNICEF, permettent au Canada d'aider des pays avec lesquels il est impossible ou politiquement difficile d'entretenir des relations bilatérales. L'aide multilatérale permet également au Canada de participer à des projets plus importants qui contribuent fortement au développement dans des domaines hors de sa compétence. Toutefois, cette forme d'aide empêche de contrôler l'utilisation réelle des fonds et normalement, renseigne peu sur les progrès accomplis en matière de développement. Compte tenu des avantages et des limites de chaque formule ou du caractère simple du programme d'aide, il ne serait pas réaliste de vouloir établir à long terme la proportion fixe des fonds à transférer par le biais des programmes bilatéraux et multilatéraux.

Le groupe de travail recommande que l'importance relative de l'aide bilatérale et multilatérale soit déterminée en fonction des objectifs du programme d'aide en accordant la priorité aux besoins humains de base des plus démunis. Les programmes d'aide bilatérale et multilatérale doivent bénéficier de la croissance réelle du Programme d'assistance au développement.

Organismes non gouvernementaux

La création d'une série d'organismes non gouvernementaux canadiens et la vigueur dont ils ont fait preuve représentent une évolution des plus encourageantes. CUSO et SUCO, «*Inter-Pares*», «*Match International*» et le «*Mennonite Central Committee*» ne sont que quelques-uns des deux cents groupes voués à l'aide aux pays en développement et qui s'efforcent en même temps de sensibiliser le public aux questions Nord-Sud. C'est sur ces bases que nous contribuerons à susciter l'intérêt général en faveur de l'aide au développement. Au cours de nos audiences, nous avons été frappés par l'imagination et le dévouement dont ils font preuve, en particulier, par l'intérêt qu'ils portent aux populations les plus démunies des pays en développement. Nous constatons avec surprise qu'en dépit de la récession économique qui sévit au Canada, les contributions privées à ces organismes ont considérablement augmentées.

La création au sein de l'ACDI, au cours des années 70, d'une division responsable des organismes non gouvernementaux dont le rôle consiste à coordonner les contributions de sources privées et les dépenses publiques mérite éloge et appui. Ces organismes ne disposent pas des moyens nécessaires pour réaliser des projets à grande échelle mais ils ont la réputation de proposer des solutions originales pour répondre aux besoins humains essentiels dans les pays en développement. Nous sommes persuadés que leur aptitude à utiliser efficacement les fonds de l'aide s'améliorera considérablement au cours des prochaines années.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement consacre une part accrue de l'aide publique au développement aux activités des organismes non gouvernementaux. En outre, nous recommandons que la Direction générale des programmes bilatéraux de l'ACDI réserve une partie des fonds qu'elle entend consacrer à l'agriculture, à la santé et au développement rural à de petits projets qui seraient dirigés en son nom par des organismes non gouvernementaux canadiens.

Centre de recherches pour le développement international

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est reconnu pour son sens de l'innovation et son aptitude à améliorer les moyens de recherche appropriés dans les pays en développement. Un conseil international des gouverneurs imprime une optique Nord-Sud à ses travaux. Le fait qu'un certain nombre de pays aient pris cet organisme comme modèle pour constituer des organismes équivalents montre bien le respect qu'on lui porte. Il a grandement contribué à la bonne réputation du Canada dans les pays du Tiers monde. Nous sommes persuadés que le CRDI pourrait utiliser à bon escient un supplément de crédits au cours des prochaines années.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement augmente les fonds accordés au Centre de recherches pour le développement international de manière à lui permettre de mieux concrétiser son potentiel considérable.

Aide d'urgence

L'aide d'urgence constitue l'un des aspects de l'aide aux pays en développement qui bénéficie du plus grand appui au sein du public canadien. Le désir d'aider les victimes de catastrophes est naturel et spontané. Nous déplorons le fait qu'à plusieurs reprises ces dernières années, le Canada n'ait pas été en mesure de fournir toute l'aide nécessaire en raison des restrictions budgétaires ou à cause d'engagements à long terme. Nous notons que d'autres pays permettent d'emprunter sur des crédits prévus de façon à être en mesure de répondre avec souplesse et efficacité aux situations d'urgence. Le gouvernement a constitué un fonds d'urgence, à cette intention, mais nous sommes convaincus que celui-ci est insuffisant.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement consacre une part plus importante de son budget à un fonds d'aide d'urgence et songe à en assouplir l'utilisation.

Assouplissement du budget

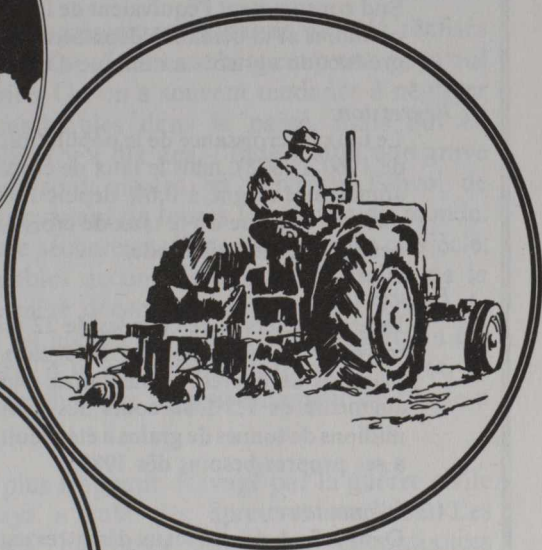
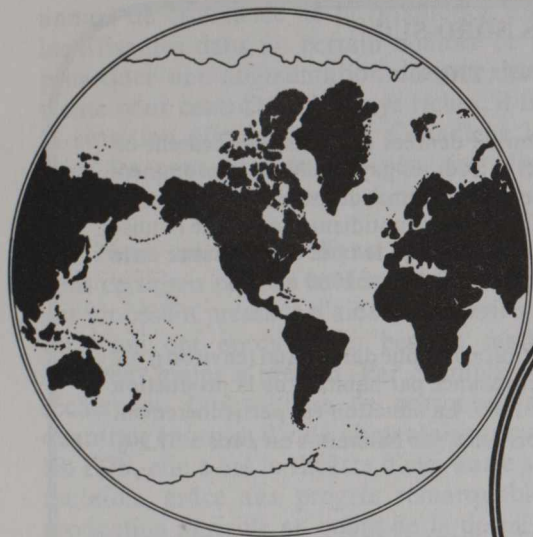
Les dépenses au titre de l'aide se font dans des pays très éloignés du Canada. On s'engage à financer des projets et des programmes dont la concrétisation peut prendre des années. Il est donc important de leur accorder une plus grande souplesse financière que ne l'exigent les programmes nationaux.

Pour favoriser cet assouplissement, nous proposons de reporter d'une année à l'autre les fonds qui n'ont pas été dépensés. Autrefois, le gouvernement canadien autorisait cet usage qu'il a supprimé lorsque ces fonds se sont accumulés rapidement au point de devenir une portion importante du budget. C'est ce qu'il faudrait éviter à l'avenir. Néanmoins, nous estimons que la possibilité de reporter ces fonds avantagerait le programme d'aide.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement autorise le report des crédits d'aide inutilisés d'une année financière à l'autre, sous le contrôle actif du Parlement.

Gestion du programme de la Banque mondiale

L'assouplissement de la gestion des programmes que préconisent bon nombre de nos recommandations impliquerait la création d'un organisme unique exerçant un contrôle d'ensemble. Nous sommes préoccupés par l'apparent manque de coordination entre l'action des responsables de la majeure partie du Programme d'assistance au développement (ACDI) et des responsables de l'aide canadienne acheminée par la Banque mondiale (ministère des Finances). Selon nous, le gouvernement devrait prendre des mesures pour régler ce problème. On pourrait, par exemple, charger essentiellement l'ACDI de l'application de l'ensemble du programme d'assistance et intégrer à cet organisme les fonctionnaires d'autres services administratifs responsables de l'aide canadienne acheminée par l'intermédiaire de la Banque mondiale. Le ministre des Finances demeurerait le principal porte-parole du Canada auprès de celle-ci, et le président de l'ACDI, l'actuel sous-gouverneur de la Banque du Canada, rendrait directement compte au ministre des opérations conduites avec la Banque mondiale.



C. AIDE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

Il est d'une importance fondamentale pour un pays de pouvoir assurer une alimentation suffisante à ses habitants. C'est essentiel au bien-être humain et aux attentes des générations à venir. Une femme sous-alimentée transmet ses carences à son nouveau-né. Un enfant sous-alimenté souffre d'une réduction permanente de ses facultés physiques et intellectuelles. Peu de facteurs influent autant que la disponibilité et la qualité de l'alimentation sur l'éclosion ou la destruction du potentiel humain.

Les résultats obtenus à cet égard par les pays en développement varient considérablement. Dans certaines régions, particulièrement en Afrique, le taux

RELATIONS NORD-SUD

ALIMENTATION

Déséquilibre:

La production et la consommation de denrées alimentaires accusent un grave déséquilibre entre le Nord et le Sud: les pays du Nord consomment plus par habitant et la production excède la demande intérieure; les pays du Sud consomment l'équivalent de la quantité quotidienne minimale requise ou moins et la demande dépasse la production; le taux de croissance de la production agricole a diminué d'environ 0,4% de 1960 à 1978.

Regression:

Le taux de croissance de la population a diminué dans le Sud (environ 0,2% de 1960 à 1978), mais le taux de croissance par habitant de la production alimentaire stagne à 0,6% depuis 1960. La situation est particulièrement grave en Afrique où le taux de croissance par habitant s'est situé à -1,2% pendant la même période.

Progrès:

Inde: les réserves de céréales de 22 millions de tonnes ont aidé ce pays à traverser la sécheresse de 1979 sans avoir recours à des importations massives de denrées alimentaires. Bangladesh: la production céréalière a augmenté de 7,5% au cours des quatre dernières années; le déficit de 2 millions de tonnes de grains a été réduit de moitié; ce pays pourrait pourvoir à ses propres besoins dès 1985.

Aide alimentaire:

Dans le Sud, de nouveaux désastres naturels ou provoqués par l'homme ont créé des déficits alimentaires chroniques exigeant l'aide alimentaire du Nord. Les céréales expédiées à cette fin en 1979-1980 représentaient 8,98 millions de tonnes; le Nord a également envoyé d'importantes quantités de lait en poudre, d'huile végétale et d'huile de beurre. En 1979-1980, la proportion des importations de céréales des pays à faible revenu bénéficiant d'une aide alimentaire est de 27%, soit une diminution de 10% par rapport à 1977-1978. Le problème réside dans la difficulté de trouver le délicat équilibre entre l'aide alimentaire et la stimulation de la production alimentaire locale.

Investissements:

Un montant cumulé brut de 1,58 milliard de dollars (U.S.) par année devra être investi dans l'agriculture des pays en développement pour leur permettre d'atteindre le niveau minimum d'autosuffisance en l'an 2000. Les utilisations pour ces investissements ne manquent pas; on songe tout d'abord aux travaux d'irrigation, mais il y a également d'autres facteurs de production et des services dont l'importance peut être considérable, il faut garantir des prix intéressants, prévoir des infrastructures routières du crédit. Les gouvernements des pays en développement doivent mettre davantage l'accent sur la production alimentaire. Même si la production est suffisante, le problème de l'alimentation des démunis reste entier.

Sécurité alimentaire:

Les réserves mondiales de céréales sont tombées à 14% de la consommation en 1980-1981, soit approximativement les niveaux de réserve pendant la crise alimentaire de 1972-1973 (12,2% de la consommation). La production a diminué et on s'attend à une augmentation de 20 à 30% des prix.

annuel de croissance de la production alimentaire est en baisse. Des récoltes insuffisantes dans un certain nombre de pays grands producteurs risquent de provoquer une augmentation du prix des grains atteignant vingt pour cent à trente pour cent. Dans les pays riches, il ne s'ensuivrait qu'une hausse des prix; la situation alimentaire des Canadiens les moins favorisés en pâtirait, mais dans les pays pauvres, les pénuries alimentaires et les hausses de prix se traduisent par la famine et, dans bien des cas, la mort par inanition.

Nous tenons à souligner que des progrès extraordinaires ont été réalisés dans certaines régions en développement. On s'intéresse beaucoup aux pays qui ont un besoin pressant d'aide alimentaire. Or, on a souvent tendance à négliger ceux qui ont éprouvé des besoins semblables dans le passé, mais qui en souffrent moins à présent. Par exemple, il y a dix ans, l'Inde a subi une grave sécheresse. Des milliers de personnes sont mortes en dépit de l'envoi de quantités énormes d'aide alimentaire provenant de toutes les parties du monde. En 1979, elle a été le théâtre d'une autre sécheresse, l'une des pires de ce siècle; toutefois, grâce aux progrès remarquables accomplis dans le domaine de la production agricole au cours de la dernière décennie, des réserves énormes de céréales ont été constituées et l'Inde a pu nourrir ses sinistrés. Ce résultat a été obtenu grâce au concours de la science, à la coopération internationale et, ce qui est plus important, à la priorité absolue que le gouvernement de l'Inde a accordée à la production alimentaire.

Le cas du Bangladesh est encore plus frappant. Ravagé par la guerre civile et la guerre d'indépendance, ce pays a subi des épreuves terribles. Les calamités naturelles ont frappé ses habitants dans des circonstances désespérées. Or, il semble que le Bangladesh atteindra au cours des années 80 l'autosuffisance alimentaire! Dans ce cas comme dans celui de l'Inde, on retrouve la détermination d'atteindre l'autosuffisance qu'ont prise les deux gouvernements.

On jugera de l'ampleur d'une telle réalisation en se rappelant que l'Asie du sud, surtout l'Inde et le Bangladesh, compte à peu près la moitié des humains qui vivent dans la pauvreté absolue. Les problèmes de la pauvreté et de la faim n'y sont pas pour autant résolus, bien que des progrès importants aient été accomplis en ce sens. Nous avons été touchés par les propos du vice-président de la Banque mondiale en Asie, un homme qui a consacré une bonne partie de sa vie à cette tâche, et qui déclarait: "Le problème de la faim est sur le point d'être résolu en Asie". Voilà pourquoi il est de la plus haute importance, comme nous tenons à le souligner, d'empêcher que les pressions économiques internationales des prochaines années ne viennent compromettre les réalisations de la dernière décennie.

Les exemples qui précèdent et d'autres cas semblables ne peuvent faire oublier que de nombreux pays en développement réussissent mal à nourrir leur population. Cette situation est due en partie à leur pauvreté et aux difficultés énormes qu'ils éprouvent à mobiliser et à utiliser les connaissances et les capitaux dont ils disposent pour améliorer leur production alimentaire. Mais les ressources sont loin d'être suffisantes pour que ces problèmes puissent être résolus. Il existe néanmoins deux autres facteurs tout aussi importants dont il faudra tenir compte dans l'avenir: les priorités et la distribution.

Priorités et distribution

L'importance de la production agricole est demeurée ignorée tant par les pays en développement que par les pays donateurs jusqu'à une date récente. L'accent mis sur l'industrie, tout comme en Europe au 19e siècle, a débouché sur l'application de politiques "d'alimentation à bon marché" qui avantageaient les travailleurs des villes et les ouvriers. Dès lors, des centaines de millions de paysans se sont désintéressés de l'agriculture. L'industrie agricole n'était favorisée que dans la mesure où elle contribuait à l'augmentation des exportations commerciales vers les riches marchés du Nord. Il en est résulté une situation anormale et l'on peut voir, par exemple, d'immenses plantations de canne à sucre ou d'ananas dans des pays où vivent des populations sous-alimentées.

Ces priorités commencent à changer radicalement. De nombreux pays en développement reconnaissent que l'industrialisation sans une base agricole solide comporte de gros risques. Mais il n'est pas facile d'opérer la transition pour passer à de nouvelles pratiques. Un pays qui amasse des devises grâce à la vente d'un produit comme le sucre se trouve devant un dilemme: s'il modifie sa production agricole pour satisfaire ses besoins intérieurs, il compromet cette source de revenu qui peut lui servir à promouvoir d'autres aspects du développement. L'aide internationale et le soutien financier approprié fournis par des institutions comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont, par conséquent, d'une importance vitale pour faciliter cette transition.

Des êtres meurent souvent de faim non pas à cause de l'insuffisance des produits alimentaires, mais parce qu'ils n'ont pas le moyen de les acheter. Selon une étude de la Banque mondiale, il existe suffisamment de nourriture pour tout le monde; il suffirait de redistribuer deux pour cent seulement de la production totale. Mais ce transfert est impossible parce que les produits alimentaires sont réservés à ceux qui peuvent les acheter. Donner en priorité aux plus démunis les moyens d'acheter des produits alimentaires permettra d'augmenter la production alimentaire.

Aide alimentaire

Jusqu'à maintenant, l'aide alimentaire internationale a trop souvent contribué à aggraver le problème de la faim plutôt qu'à le résoudre. Certains pays en développement ont eu tendance à compter sur cette aide au lieu de couvrir leurs propres besoins. Les pays donateurs sont motivés par diverses raisons: manifester leurs préoccupations humanitaires; écouler leurs excédents; ou encore, vendre à perte à des fins publicitaires sur les marchés agricoles des pays en développement.

L'optique change actuellement. L'aide alimentaire doit continuer de constituer un élément essentiel de l'aide d'urgence, mais elle ne doit représenter qu'une mesure temporaire facilitant l'accès à l'autosuffisance. Autrement dit, toute aide alimentaire doit s'inscrire dans un système alimentaire général comprenant un plan détaillé et bien intégré de production agricole et de développement rural visant particulièrement les plus pauvres. De tels plans seraient conçus en collaboration avec les gouvernements bénéficiaires de façon

à favoriser le développement du potentiel alimentaire de leur pays. Il faudrait travailler de concert avec la population à accroître la production et dans les pays où celle-ci est suffisante, il suffirait de permettre au gouvernement national d'améliorer les systèmes de commercialisation et de distribution. Afin de pousser au maximum les pays en développement à accroître leur production et à s'affranchir de l'aide alimentaire, on a proposé que le Canada signe des accords prévoyant de réduire progressivement cette aide tout en augmentant d'autant l'aide à la production alimentaire. Selon nous, cette idée mérite d'être retenue.

Le groupe de travail recommande que l'aide alimentaire fournie par le Canada ne constitue qu'une mesure transitoire visant à combler l'écart existant entre les besoins alimentaires d'un pays et sa production alimentaire. L'aide alimentaire doit faire partie d'un plan de production alimentaire détaillé et bien intégré prévoyant de réduire progressivement cette dépendance tout en augmentant d'autant l'aide à la production alimentaire.

Dans l'énoncé de la politique de l'ACDI il est stipulé que:

L'aide alimentaire des pays industrialisés vise à combler l'écart entre la production alimentaire et les besoins alimentaires des pays en développement jusqu'à ce qu'ils atteignent l'autosuffisance.

Il semble donc que la politique actuellement en vigueur correspond déjà à nos recommandations. Néanmoins, les témoignages que nous avons recueillis nous portent à nous demander dans quelle mesure cette politique est effectivement appliquée. Plusieurs témoins ont recommandé d'en revoir certains aspects. En 1978, le Conseil du trésor a effectué une étude sur l'efficacité de l'aide alimentaire, mais les résultats n'en ont jamais été publiés. A la lumière de tout cela, nous proposons un examen parlementaire des programmes bilatéraux et multilatéraux du Canada en matière d'aide alimentaire, examen débouchant sur l'adoption de mesures pour accroître l'autonomie agro-alimentaire des pays en développement.

Quand le Canada accède à la demande d'aide alimentaire d'un pays, il doit s'efforcer d'envisager la possibilité d'ententes tripartites selon lesquelles les fonds canadiens seraient utilisés pour acheter des aliments dans un autre pays voisin en développement possédant des excédents. Nous convenons que les possibilités de telles ententes sont rares puisque très peu de pays en développement ont des excédents de production. Toutefois, c'est une solution qu'on néglige, et il est déjà arrivé plus d'une fois que des excédents d'un pays en développement aient été expédiés vers des marchés européens alors que des pays voisins éprouvaient des pénuries.

Le groupe de travail recommande que tout soit mis en oeuvre pour combler les besoins de la production alimentaire déficitaire des pays en développement grâce à l'achat par le Canada de la production excédentaire d'autres pays voisins qui sont également en développement.

Le Canada ne peut évidemment répondre seul à tous les besoins de tous les pays en développement. Les organisations comme celle du Programme alimentaire mondial des Nations unies sont d'excellents agents de développement économique et social. Elles peuvent fournir de l'aide à plus de pays que tout autre pays donateur pris isolément ne peut en dispenser par des

accords bilatéraux; elles peuvent faire appel aux réserves financières et aux ressources techniques de certains pays et d'autres institutions internationales, et elles ne se demandent pas, avant d'aider un pays, si l'idéologie politique du gouvernement au pouvoir leur convient.

Bien qu'on puisse sans doute trouver des exemples analogues pour les programmes d'aide alimentaire bilatéraux, les programmes multilatéraux auraient des retombées secondaires spécialement avantageuses. En Inde, un projet du Programme alimentaire mondial appelé "Opération inondation" a utilisé le produit de la vente de lait écrémé en poudre, reçu en don, pour financer le développement de l'industrie laitière locale. Au Mexique, quatre familles de travailleurs qui ne possédaient auparavant aucune terre, ont formé une coopérative agricole et ont reçu le matériel essentiel, de même que la nourriture nécessaire pour assurer leur survie jusqu'à ce que leur entreprise soit productive; ces familles qui, depuis des générations, vivaient dans la pauvreté, sont fières d'être parvenues à l'autonomie.

Ces exemples et d'autres encore nous ont convaincus de la très grande importance de la coordination et de l'orientation efficace de l'aide alimentaire.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement utilise davantage les mécanismes d'aide alimentaire multilatérale et coordonne ses programmes bilatéraux aussi étroitement que possible avec l'aide multilatérale.

Promesse d'Aide Alimentaire du Canada

Étant donné les doutes que nous avons exprimés au sujet de l'efficacité de l'aide alimentaire jusqu'ici, il peut sembler contradictoire d'inviter le Canada à réitérer la promesse qu'il a faite à la Conférence mondiale sur l'alimentation en 1974; en effet, le Canada s'était alors engagé à fournir un million de tonnes métriques de grain par an à titre d'aide alimentaire. Ce sont là les pressions et les dilemmes qui caractérisent le développement international. Comme le faisait remarquer la Commission Brandt, il y aura vraisemblablement un nombre croissant d'urgences au cours de la prochaine décennie. La guerre, les désastres naturels et les autres calamités provoqueront des famines, et le Canada doit être prêt à intervenir.

Nous nous inquiétons du fait que la générosité dont a fait preuve le Canada en 1974 ne soit plus la même aujourd'hui. Le Canada n'a promis à la Convention relative à l'aide alimentaire que 600 000 tonnes métriques en 1980. Bien que la quantité de grain fournie au titre d'aide alimentaire ne soit pas loin du million de tonnes métriques, la politique actuelle permet la vente commerciale de toute quantité de grain en sus de ces 600 000 tonnes.

Le groupe de travail recommande que le Canada manifeste sa volonté politique d'aider les pays en développement à faire face aux pénuries de denrées en accordant une contribution plus généreuse à la Convention relative à l'aide alimentaire.

Sécurité alimentaire internationale

L'aide alimentaire est devenue nécessaire en partie à cause de l'insuffisance de la production agricole et de l'instabilité des marchés

internationaux du grain. La capacité des pays en développement de se procurer des aliments lorsqu'ils en ont besoin peut être compromise par des pénuries mondiales et des hausses subites des prix. C'est pourquoi on a cherché à établir un système de réserves internationales de grain de façon à stabiliser les prix et à assurer la sécurité des approvisionnements. C'est un très vieux principe, bien usé, mais qui n'en demeure pas moins d'actualité.

Des réserves permettraient d'assurer aux pays importateurs d'aliments (industrialisés et en développement) des approvisionnements en céréales, même en période de pénurie, produits qu'ils pourraient acheter à un prix raisonnable et non pas excessivement gonflé par les baisses de production; cela leur permettrait de planifier à long terme l'utilisation la plus efficace de leurs ressources financières. Par le passé, des pays ont vu leurs plans de développement reportés indéfiniment à cause de la nécessité d'importer des aliments à des prix imprévus. Les réserves pourraient garantir aux exportateurs de denrées alimentaires un prix déterminé, même lorsque les excédents de production ont tendance à faire baisser les coûts de façon considérable.

Des négociations fructueuses pour l'Accord international sur le blé permettraient de créer une réserve internationale des grains. En 1979, les négociations ont échoué parce que les principaux pays producteurs et les pays importateurs en développement n'ont pas réussi à s'entendre sur l'importance de ces réserves et sur les prix des denrées stockées; on ne s'est pas entendu non plus sur les taux préférentiels ou les réductions qui pourraient être accordées aux pays en développement par rapport au prix courant du blé sur le marché, ni sur la question de savoir si les pays producteurs devaient être libérés de leur obligation d'assurer des réserves en période de pénurie ni non plus sur le choix des lieux d'entreposage.

Dans ces négociations, le Canada n'a pas été particulièrement sensible aux besoins des pays en développement importateurs. Les négociations concernant l'Accord sur le blé doivent reprendre bientôt. Le Canada aura l'occasion de manifester sa bonne volonté à l'égard de la sécurité alimentaire mondiale.

Le groupe de travail recommande que le Canada adopte une attitude positive lors des prochaines négociations concernant l'Accord international sur le blé afin d'assurer des prix plus stables et une plus grande sécurité des approvisionnements.

Vu les pénuries de grain qui s'annoncent pour les deux prochaines années, il est possible que le Canada puisse écouler toute sa production sur les marchés commerciaux. Notre production risque d'être absorbée par nos clients habituels, et les pays en développement ne pourront pas se procurer les denrées qu'ils auraient alors les moyens d'acheter. Devant cette possibilité, le gouvernement a recommandé, dans sa Stratégie de développement pour 1975 à 1980, qu'un comité composé de hauts fonctionnaires étudie l'opportunité de garantir, avec la première option d'achat, un volume fixe de céréales aux marchés des pays en développement. Cette recommandation n'a jamais été appliquée, mais étant donné les pénuries imminentes de grain, une telle garantie pourrait être un excellent moyen d'aider les pays en développement.

Le groupe de travail recommande que le Canada garantisse avec la première option d'achat, un volume fixe de céréales aux pays en développement qui font face à de graves pénuries alimentaires.

Aide à la production agricole

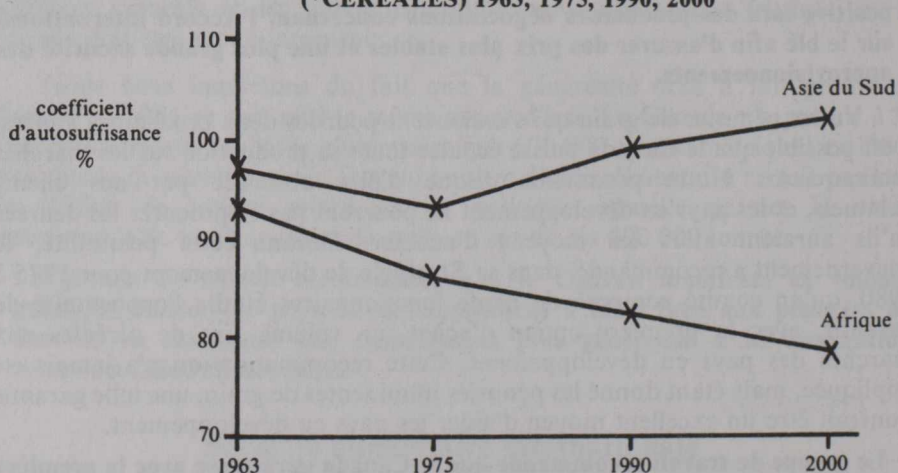
Nous ne pouvons trop insister sur l'importance des efforts des pays en développement pour accroître leur propre production alimentaire. Sinon, ces pays s'exposent à des difficultés encore plus grandes. L'an dernier, les pays en développement ont importé 88 millions de tonnes de grain d'une valeur de plus de \$17 milliards, soit l'équivalent des deux tiers de toute l'aide fournie par les pays industrialisés. Comme les prix des céréales et les frais de transport montent en flèche, les pays en développement n'auront plus les moyens d'importer tout ce dont ils ont besoin.

Pour compenser les investissements de capitaux considérables qu'exige la réalisation d'une plus grande autonomie sur le plan de la production alimentaire, il faut utiliser les fonds disponibles avec la plus grande efficacité. Il existe deux moyens immédiats pour que l'investissement relatif à l'aide agricole donne de meilleurs résultats: consacrer plus de fonds à la recherche et canaliser les efforts vers les deux groupes les plus sûrement susceptibles d'accroître la production agricole dans les pays en développement: les femmes et les agriculteurs qui ont une petite exploitation.

Recherche

La recherche est la clé d'un avenir prospère. Mais les pays en développement ont besoin d'un type particulier de recherche dont s'occupent rarement les pays industrialisés. En réponse à ce besoin, le Canada a établi le Centre de recherche pour le développement international (CRDI). Celui-ci, de concert avec d'autres centres, fait de la recherche sur des problèmes allant de l'agriculture aux sciences de l'information. L'utilité de cette recherche a été prouvée dans les régions concernées. Par exemple, le CRDI et l'Institut international de recherche pour le riz parrainent des projets visant à concevoir et à

RÉALISATION ET PRÉVISIONS EN MATIÈRE D'AUTOSUFFISANCE (*CÉRÉALES) 1963, 1975, 1990, 2000



* Les approvisionnements en céréales constituent 60 p. 100 de l'énergie contenue dans les denrées alimentaires produites dans le monde.

Source: OAA, Agriculture: Vers l'an 2000

expérimenter des systèmes de riziculture permettant d'obtenir plusieurs récoltes en même temps ou consécutivement sur la même parcelle de terre, dans la même année. Dans la première phase du projet, les chercheurs ont réussi à accroître le nombre de récoltes ainsi que leur rendement. Dans la deuxième phase, ils effectueront des tests plus poussés et essaieront d'étendre le programme à un grand nombre de petites exploitations. Bien qu'on nous ait signalé que certains programmes de recherche internationaux présentent des lacunes sur le plan de la gestion et de la diffusion des résultats, nous estimons que ce genre de recherche présente un énorme potentiel.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement accorde une plus grande priorité à la recherche agricole pour les pays en développement dans le but de renforcer la gestion de ces activités et d'améliorer la diffusion des résultats de la recherche.

Petites exploitations rurales et participation des femmes

La recherche ne portera fruit que si elle est mise en pratique. Contrairement à ce que l'on croit généralement, les petites exploitations sont dans certains cas beaucoup plus productives que les grandes. Par le passé, les agences de développement et les pays en développement ont souvent oublié le potentiel des petites exploitations rurales. On croyait que ces derniers étaient réfractaires au changement, peu enclins à prendre des risques et méfiants à l'égard des nouvelles techniques. La Banque mondiale en est venue à la conclusion que, pourvus d'une certaine formation, les petits agriculteurs ayant une exploitation qui n'est pas trop fragmentée seraient beaucoup plus productifs que ceux qui exploitent de grandes terres s'ils avaient la main-d'œuvre voulue.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement augmente son aide aux programmes destinés aux petites exploitations rurales, du moment où celles-ci peuvent parvenir à atteindre l'autonomie agro-alimentaire, tout en reconnaissant que certains pays en développement peuvent parfois préférer une aide au développement agricole qui se traduise par la création de grandes exploitations afin d'accroître leur production globale de denrées alimentaires.

Les femmes effectuent en moyenne de 40 à 80% du travail agricole dans les pays en développement. Elles sont en outre les premières responsables de l'alimentation, de la santé, de l'éducation et du logement de leur famille. Jusqu'à tout récemment, leur rôle dans le domaine de l'agriculture a été oublié parce que les planificateurs du développement ont mis l'accent sur l'accroissement de la production de denrées d'exportation, secteur traditionnellement occupé par l'homme.

Comme nous l'avons mentionné dans une autre recommandation, il ne faut pas sous-estimer les possibilités que présentent l'éducation de base et le développement du potentiel des femmes. L'aide officielle du Canada en matière de développement doit tenir compte du rôle que peut jouer la femme pour répondre aux besoins fondamentaux et améliorer le niveau de vie des ruraux pauvres dans les pays en développement.

Fonds international pour le développement agricole

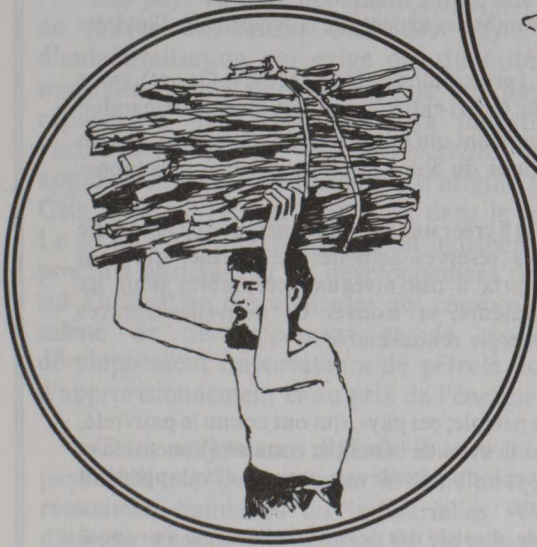
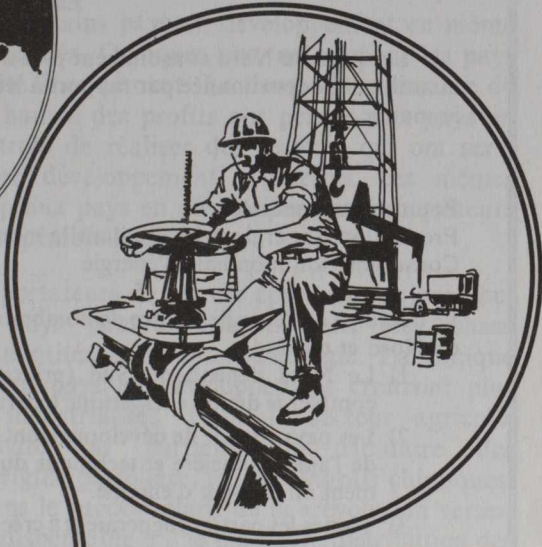
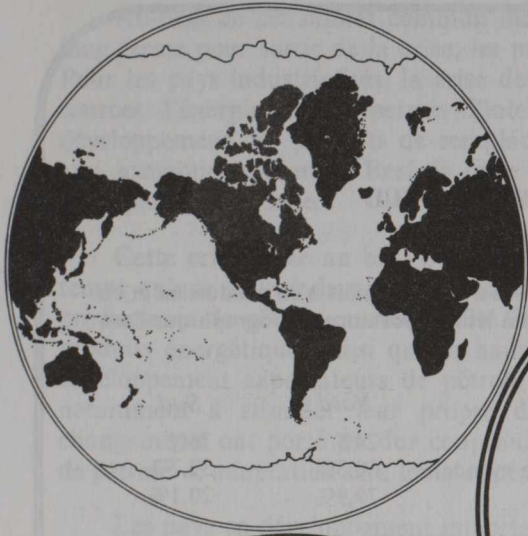
Il existe un service multilatéral qui oeuvre dans le domaine de l'aide agricole: le Fonds international des Nations unies pour le développement agricole. Le groupe de travail a été particulièrement impressionné par plusieurs caractéristiques de ce nouveau Fonds créé en 1977. Il accorde des prêts à des conditions de faveur à des pays qui doivent affecter ces sommes au développement agricole et rural; il a réussi à obtenir de l'OPEP des sommes considérables et il vise à mobiliser les ressources au sein des pays en développement pour améliorer la production alimentaire en mettant un accent particulier sur les petits exploitants.

Nous savons que le Fonds international pour le développement agricole en est toujours au stade expérimental, mais il propose une démarche unique pour résoudre les problèmes agricoles des pays en développement, et il rassemble tous les éléments nécessaires à la réussite.

Le groupe de travail recommande que le Canada contribue largement au Fonds international pour le développement agricole.

Organismes non gouvernementaux

Les organismes non gouvernementaux ont enregistré de grands succès dans le domaine de l'aide agricole et de l'aide aux pays les plus pauvres. Ils travaillent à des cas particuliers et c'est là que le véritable progrès commence; ils ont aussi la liberté et le courage de mettre à l'essai des techniques innovatrices et originales. En voici un exemple concret. Un village indien avait reçu du lait écrémé en poudre pour les mères qui allaitaient leurs bébés. Comme le village n'avait pas d'eau propre pour le dissoudre, les avantages en étaient minimes pour l'alimentation. Un bénévole local d'un organisme non gouvernemental a encouragé les femmes à dissoudre le lait dans de l'eau bouillie dont elles se servaient pour faire cuire leur nourriture. Les résultats n'ont pas ébranlé les fondements de la diététique, mais la santé de ceux qui consommaient ce lait s'est effectivement améliorée. Nous estimons que pour améliorer la nutrition et augmenter la production alimentaire, il suffit souvent, comme dans cet exemple, d'apporter de simples modifications à la vie des pauvres. C'est pour ces raisons que nous avons recommandé d'accroître les subventions accordées aux organismes non gouvernementaux.



D. ÉNERGIE

L'interdépendance du Nord et du Sud ne peut être plus manifeste que dans la crise de l'énergie. La base industrielle de l'économie mondiale a conféré une valeur extraordinaire au pétrole, de sorte que les régions productrices du Sud jouent un rôle de plus en plus important dans la politique mondiale. Les approvisionnements en pétrole sont essentiels au bien-être des pays industrialisés et à l'avenir économique des pays en développement. Il est dans l'intérêt et du Nord et du Sud d'assurer des approvisionnements suffisants à des prix abordables. La crise actuelle est donc un problème mondial qui exige des solutions s'appliquant à l'échelle du globe.

RELATIONS NORD-SUD

Énergie

Les pays du Nord consomment plus d'énergie qu'ils n'en produisent et en quantité disproportionnée par rapport à leur importance démographique dans le monde.

	<i>Nord</i>	<i>Sud</i>
Population mondiale	24%	76%
Production d'énergie primaire dans le monde*	60,3%	39,7%
Consommation mondiale d'énergie	79,9%	20,1%

Le domaine de l'énergie illustre de nombreux aspects de la réciprocité d'intérêts du Nord et du Sud:

- 1) Le Nord dépend du Sud (principalement du Moyen-Orient) pour combler le déficit énergétique (écart entre la production et la demande);
- 2) Les pays en voie de développement qui importent du pétrole ont besoin de l'aide financière et technique du Nord pour assurer leur développement en matière d'énergie.
- 3) Toutes les parties gagneraient à créer une stratégie énergétique mondiale permettant de conserver les réserves actuelles de pétrole, qui sont limitées, de maintenir ses prix à des niveaux acceptables pour les exportateurs et les importateurs, et trouver de nouvelles sources d'énergie et des sources d'énergie renouvelable.

Questions clés:

OPEP — Pays exportateurs de pétrole; ces pays, qui ont connu la pauvreté, sont devenus très riches grâce à la crise de l'énergie; certains (Venezuela et Mexique) se sont engagés à fournir du pétrole aux pays en développement de leur région à des prix réduits.

La filiale de la Banque mondiale chargée des dessins de l'énergie a proposé la création d'un fonds de \$30 milliards (U.S.); rôle: étendre le crédit aux pays en développement à des fins de prospections. Pétro-Canada Internationale, nouvelle filiale de Petro-Canada; rôle: créer des projets mixtes avec des pays en développement à des fins de prospection.

Reboisement: Dans de nombreux pays en développement le bois est la principale source d'énergie; toutefois, la réduction considérable des réserves est à l'origine de difficultés et de la dégradation du milieu naturel. Le reboisement s'impose.

*Énergie primaire: — charbon et lignite, pétrole brut et liquides du gaz naturel, gaz naturel, électricité d'origine hydraulique et nucléaire — quantité en millions de tonnes métriques d'équivalent pétrole.

Au-delà de cet intérêt commun incitant chacun à trouver des solutions à long terme pour sortir de la crise, les problèmes du Nord et du Sud diffèrent. Pour les pays industrialisés, la crise de l'énergie a fait augmenter le prix des sources d'énergie. Elle a permis d'intensifier grandement la recherche et le développement des produits de remplacement et provoqué une sensibilisation aux économies d'énergie. Bref, la crise de l'énergie a amorcé un processus de réadaptation profonde.

Cette crise a été un bien pour certains pays en développement en même temps qu'une source de graves difficultés. Quelques uns, notamment les pays producteurs de pétrole en ont profité énormément. La demande croissante de produits énergétiques ainsi que la hausse des profits ont permis aux pays en développement exportateurs de pétrole de réaliser des recettes qui ont servi notamment à stimuler leur propre développement. Toutefois, ces mêmes changements ont porté un dur coup aux pays en développement importateurs de pétrole. L'adaptation sera lente et pénible pour eux.

Les pays en développement importateurs de pétrole éprouvent aujourd'hui de graves difficultés. Bien des pays pauvres entrent dans leur phase d'industrialisation qui exige des quantités croissantes d'énergie. La Banque mondiale estime que les besoins des pays en développement croîtront plus rapidement que ceux des pays industrialisés. Dans le secteur agricole, l'accroissement de la productivité est partiellement tributaire des approvisionnements de produits d'origine pétrolière, tels les engrais chimiques. Cela a été un facteur important dans le succès relatif de la «révolution verte». Le secteur des transports, qui est indispensable à une meilleure distribution des produits agricoles et au développement de l'industrie, repose en grande partie sur l'utilisation des véhicules qui consomment de l'essence. Ainsi, le processus même de développement et de modernisation a rendu les pays en développement importateurs de pétrole extrêmement sensibles aux problèmes d'approvisionnement et au prix de l'énergie.

Cette conjoncture difficile illustre le cercle vicieux du développement: les pays déjà trop pauvres pour investir adéquatement dans le développement des ressources humaines ou industrielles voient leur potentiel d'investissement diminuer chaque jour à cause du prix croissant du pétrole, aussi l'aide que leur offrent certains pays prend souvent la forme d'aide technique et d'équipements qui consomment encore beaucoup plus d'énergie. Enfin, ce sont les pays les moins susceptibles d'investir dans la prospection et la mise en valeur des ressources énergétiques qui peuvent éventuellement posséder le plus grand potentiel d'approvisionnement pour l'avenir.

En plus des nombreuses conséquences de la crise énergétique qu'ils doivent subir, ce sont encore les plus pauvres dans les pays en développement qui sont atteints le plus durement. Pour ceux qui achètent du combustible pour faire cuire leurs aliments ou assurer des soins d'hygiène, le coût est passé en moyenne à 20 pour cent du budget familial, alors qu'il représentait seulement 5 pour cent il y a une décennie. Dans les familles rurales qui utilisent le bois comme combustible, les femmes et les enfants doivent aller de plus en plus loin pour s'approvisionner, puisqu'en l'absence de programmes systématiques de reboisement, les forêts se déboisent graduellement.

Selon divers témoignages, les éléments qui suivent sont essentiels à la recherche de solutions aux problèmes de l'énergie des pays en développement. En premier lieu, il faut trouver de nouvelles sources et mettre l'accent sur l'utilisation efficace des ressources renouvelables qu'on trouve sur place. Deuxièmement, les économies d'énergie doivent faire l'objet d'efforts concertés à l'échelle mondiale. Enfin, il importe de prendre des mesures pour garantir un avenir stable sur le plan énergétique. Parce qu'il dispose à la fois de connaissances techniques et de moyens financiers, le Canada a un rôle important à jouer.

Approvisionnement

Le gouvernement canadien a franchi une étape importante en créant la société Pétro-Canada Internationale pour encourager la prospection dans les pays en développement. Cette filiale nationale jouit d'une situation privilégiée pour s'acquitter de cette mission car la plupart des pays en développement ont déjà créé leurs propres sociétés pétrolières nationales pour faire de la prospection et elles préfèrent recevoir de l'aide d'un organisme analogue. En outre, Pétro-Canada Internationale sera en mesure de recourir aux moyens techniques considérables dont disposent les entreprises privées qui exploitent le pétrole et le gaz naturel au Canada. Comme une partie des fonds que le pays consacre à l'aide publique au développement servira à soutenir les activités de Pétro-Canada, il est important que les objectifs ainsi visés soient conformes à ceux du programme d'aide que nous avons déjà décrits. En clair, cela signifie qu'il faut s'attacher avant tout à venir en aide aux pays les plus pauvres.

Pour exploiter leur potentiel énergétique, les pays de l'hémisphère sud devront pouvoir compter sur des programmes de financement multilatéraux de plus grande envergure. La Banque mondiale estime qu'au cours des cinq prochaines années, il faudra investir au moins \$100 milliards pour accroître la production pétrolière des pays en développement importateurs de pétrole si l'on veut éviter que leurs importations ne dépassent les niveaux actuels. Pour répondre à ces besoins, la Banque a proposé la création d'une filiale qui se consacrerait au secteur de l'énergie. Le nouvel organisme aurait pour mission de débloquer des fonds couvrant jusqu'aux deux tiers des frais engagés pour des activités précédant la production et 20% des coûts des installations de production. On estime que les besoins en capitaux de cette filiale atteindraient \$30 milliards, mais, jusqu'à présent, à peine \$13 milliards ont été recueillis. Il est à espérer que les pays de l'OPEP combleront une grande partie de la différence. Ils ne le feront probablement qu'à condition qu'on leur accorde un nombre de voix proportionnel aux fonds qu'ils verseront à la nouvelle filiale de la Banque.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement canadien appuie les efforts visant la création d'une nouvelle filiale de la Banque mondiale chargée des dossiers énergétiques tout en modifiant le partage des responsabilités afin d'encourager l'OPEP à apporter sa contribution. Le Canada devrait également verser des fonds à la nouvelle filiale.

L'augmentation de la facture pétrolière des pays en développement les a contraints à réduire leur consommation dont le niveau était déjà relativement

bas. On ne prévoit pas que cette situation évoluera dans un avenir rapproché. Il est, par conséquent, essentiel que le Canada, dans son programme d'aide publique au développement, démontre qu'il est conscient des problèmes d'énergie qu'éprouvent les pays pauvres. L'aide que nous offrons devrait être orientée vers des projets qui évitent le recours à des carburants d'origine pétrolière et encouragent la recherche d'énergies de remplacement. L'accent pourrait être mis sur des projets de moindre envergure qui requièrent des techniques plus appropriées et mises au point dans les centres de recherche situés dans les pays en développement eux-mêmes.

Le groupe de travail recommande que le Canada encourage la mise en oeuvre de projets faisant usage de sources d'énergie renouvelables et disponibles sur place.

En matière d'énergie, le reboisement doit faire l'objet d'une attention plus soutenue. Le bois de chauffage est essentiel à de nombreux pays en développement dont il reste la principale source d'énergie. Les familles pauvres consacrent trop de temps à la recherche de bois de chauffage et pas suffisamment à l'instruction ou à d'autres activités plus productives. Qui plus est, le déboisement menace sérieusement l'environnement. Les sols déboisés sont exposés à l'érosion et aux inondations et des régions fertiles se transforment en déserts. On a calculé que la superficie des terres arables ainsi détruites équivalait à deux fois celle du Canada. Les forêts constituent une ressource renouvelable, mais la Banque mondiale estime que le taux actuel de reboisement représente moins du dixième de celui qu'il faudrait atteindre pour que l'autonomie en bois de chauffage soit assurée en l'an 2000.

Le groupe de travail recommande que, dans la planification de ses programmes de développement agricole et rural, le gouvernement accorde une plus grande priorité au reboisement et à la gestion rationnelle des forêts.

Économies d'énergie

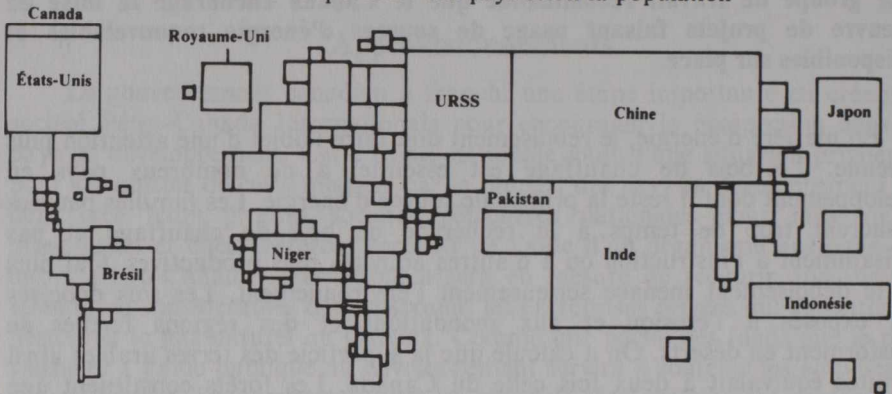
A moyen terme, la capacité de tous les pays de s'ajuster à la hausse des coûts de l'énergie dépendra en partie des efforts déployés à l'échelle mondiale pour protéger les sources actuelles de combustibles pétroliers. La situation est la suivante: tant que des sources suffisantes d'énergie de remplacement n'auront pas été trouvées, il faudra utiliser les réserves actuellement disponibles avec grande modération.

Les cartes qui suivent montrent que les pays industrialisés sont les plus grands consommateurs d'énergie dans le monde malgré leur population relativement faible. L'une des principales causes de cette disproportion est que leur économie est avant tout basée sur l'industrie, secteur qui engloutit littéralement l'énergie. Toutefois, beaucoup d'études effectuées au cours de la dernière décennie concluent qu'ils peuvent maintenir le niveau de vie actuel de leur population et leur taux de croissance économique grâce à une utilisation beaucoup plus efficace de l'énergie. Les techniques à haut rendement énergétique ont été négligées dans le passé parce que l'on pouvait jadis se procurer du pétrole à bon marché. La hausse du coût des hydrocarbures et l'incertitude des approvisionnements rendent impérative l'adoption de mesures

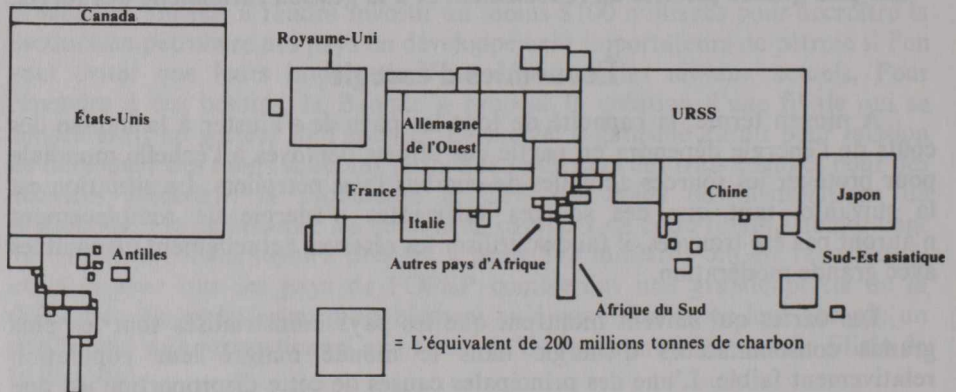
d'économie. Les pays en développement en tireraient profit eux aussi car une diminution de la consommation dans les pays industrialisés réduirait les pressions actuellement exercées sur les approvisionnements et les prix du pétrole.

Le groupe de travail recommande que le Canada collabore étroitement avec d'autres pays industrialisés pour mettre au point et appliquer des mesures efficaces d'économie de l'énergie.

CARTE 1 — Importance des pays selon la population



CARTE 2 — Importance des pays selon la consommation d'énergie



Source: Institut Nord-Sud, *Le défi Nord-Sud: le tiers-monde et les réalisations du Canada*, 1978

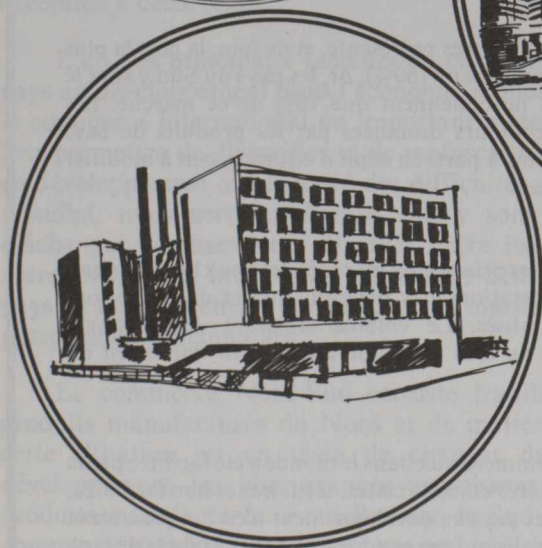
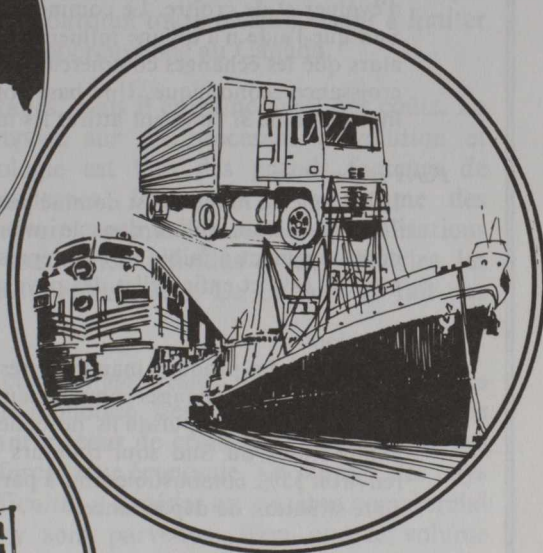
Vers un avenir énergétique plus sûr

Le problème de l'énergie est commun à tous les pays du monde et il est lié à d'autres aspects des relations Nord-Sud. Il faudrait s'entendre sur une stratégie internationale en matière d'énergie. Cet objectif ne peut être atteint

que par voie de négociation à l'échelle mondiale. La plupart des participants au sommet de Venise ont reconnu l'utilité d'un sommet mondial sur l'énergie où toutes les parties intéressées participeraient à l'établissement de niveaux de prix, de mesures destinées à venir en aide aux pays en développement importateurs de pétrole et de garanties protégeant les recettes des pays qui en exportent. Mais les pays industrialisés doivent également se rendre compte que l'énergie n'est qu'un des multiples aspects des relations Nord-Sud et il serait inutile de tenter de régler le problème isolément.

E. COMMERCE

Dans les sections précédentes de notre rapport, nous avons examiné les problèmes liés au commerce international, ainsi qu'à l'énergie, aux transports, à l'agriculture, à l'industrie et au développement. Cette aide financière mondiale, si elle est bien utilisée, peut être un facteur de développement et de progrès pour les pays en développement. L'objectif est de créer des emplois et de devenir des membres actifs de la communauté internationale. Les comités nationaux de planification pour l'industrie et l'énergie ont un rôle à jouer dans le développement de ces secteurs. Les comités nationaux de planification pour l'industrie et l'énergie ont un rôle à jouer dans le développement de ces secteurs.



E. COMMERCE

Dans les sections précédentes de notre rapport, nous avons recommandé divers procédés auxquels le Canada, ainsi que d'autres pays industrialisés, peuvent recourir pour favoriser le bien-être économique des pays en développement. Cette aide, quoique essentielle, n'est pas une fin en soi. Pour les pays donateurs et les bénéficiaires, l'objectif est le même: permettre aux pays en développement de subvenir à leurs propres besoins et de devenir des membres autonomes de la communauté internationale. Le commerce constitue un moyen important pour atteindre cet objectif. C'est un domaine dans lequel le Canada partage des intérêts communs, solides et durables avec le Tiers monde.

NORD-SUD COMMERCE

Importance:

Le commerce revêt une importance primordiale pour le développement économique puisque l'échange des idées, des techniques et des biens qui le caractérisent permet aux sociétés, dans le Nord comme dans le Sud, d'évoluer et de croître. Le commerce est d'autant plus important pour le Sud que l'aide n'a qu'une influence limitée en matière de développement alors que les échanges commerciaux favorisent la création d'emplois et la croissance économique. Une base commerciale solide est pour ainsi dire indispensable si l'on veut attirer les investissements étrangers nécessaires.

Parts respectives:

Le commerce mondial est dominé par les pays du Nord, d'où proviennent 76% des exportations dans le monde. Les exportations des pays en développement à faible revenu représentent 2%, celles des pays à revenu moyen, 14% et enfin celles des pays ayant un surplus de capital, 7%.

Composition:

Le marché des produits manufacturés représente, et de loin, la part la plus importante des échanges commerciaux (60%); or, les pays du Sud y sont le moins représentés puisqu'ils ne détiennent que 10% de ce marché. Les exportations du Sud sont toujours dominées par les produits de base (environ 55%, combustibles mis à part) en dépit d'efforts visant à modifier cette situation de dépendance.

Destination:

Les pays du Nord regroupent les principaux marchés des deux hémisphères. Environ deux tiers des exportations des pays du Sud et du Nord sont destinées aux pays industrialisés. Le volume croissant des échanges commerciaux entre les pays du Sud constitue un élément important du commerce.

Protectionnisme:

La croissance des échanges commerciaux dans le monde a été facilitée par la réduction constante des barrières commerciales, tarifaires et non tarifaires, entre les pays. Néanmoins, les pays en développement n'en ont pas autant bénéficié que les pays industrialisés. Leurs exportations de produits de base ne rencontrent généralement que peu ou pas de restrictions (à l'exception des produits de l'agriculture) dans les pays industrialisés, mais l'exportation de produits manufacturés est limitée par des barrières qui, dans certains cas, ne s'appliquent pas aux exportations de produits semblables provenant des pays industrialisés.

Diversification:

Les efforts que les pays en développement déploient sur deux fronts pour diversifier leurs exportations ont échoué. Premièrement, ces pays tentent de diversifier la distribution de leurs exportations. En second lieu, ils s'efforcent de transformer une plus grande partie de leurs biens avant exportation de manière à favoriser l'industrialisation. Ces tentatives de créer des industries et de trouver des débouchés extérieurs à la vente de leurs produits se sont heurtées à un certain nombre d'obstacles, dont le manque de capitaux et de techniques et l'hésitation des pays industrialisés à accepter une évolution des relations.

Il est dans l'intérêt du Canada que le commerce international continue de prendre de l'expansion. Contrairement à ses principaux partenaires commerciaux, il n'est pas très peuplé (comme les États-Unis ou le Japon) et il n'appartient pas non plus à une association économique (comme la Communauté économique européenne). Avec des exportations qui représentent un quart de notre produit national brut - proportion qui est bien supérieure à celle de nos principaux partenaires commerciaux - son bien-être économique est lié à sa capacité d'exportation. C'est pourquoi toute mesure visant à limiter le commerce mondial aurait de sérieuses répercussions au Canada.

Le commerce comporte des avantages, mais il entraîne aussi des coûts. Le maintien d'une économie ouverte repose sur un processus d'évolution et d'adaptation continues. La technologie est l'un des grands facteurs de changement dans les économies modernes. Pour suivre le rythme des innovations et des inventions, il faut revoir continuellement les spécialisations et les techniques de production. Tout comme les individus et les industries, les pays doivent eux aussi évoluer avec les circonstances. Le Canada ne fait pas exception à cette règle.

L'un des principaux facteurs de changement réside dans l'émergence des pays en développement dans l'économie mondiale. Les pays du Sud voient dans le commerce international un important moteur de croissance économique qui leur permettra de diversifier et de renforcer leur économie. La plupart des pays en développement ont éprouvé des difficultés à accéder au système commercial mondial, mais certains d'entre eux y sont parvenus. Bien que le volume d'échanges commerciaux effectués entre les pays du Sud se soit accru, les marchés les plus importants demeurent dans le Nord. La capacité qu'ont les pays en développement de pénétrer ces marchés influera énormément sur leurs perspectives économiques.

Le commerce Nord-Sud consiste traditionnellement en un échange de produits manufacturés du Nord et de matières premières du Sud. Toutefois, cette situation est en train de changer dans la mesure où les pays en développement les plus avancés accroissent leur capacité d'exportation de produits manufacturés. Actuellement, le Sud occupe environ dix pour cent du commerce mondial dans le secteur manufacturier. Les pays en développement ont comme objectif fondamental d'occuper vingt-cinq pour cent de ce marché d'ici la fin du siècle. Cet objectif et leur concurrence croissante constituent un défi pour le Nord.

Aux premiers stades de l'industrialisation, il est à prévoir que le Sud va se lancer dans des industries à forte intensité de main-d'oeuvre parce que la main-d'oeuvre à bon marché est l'un des facteurs de production qui y abonde. Il est relativement facile de déterminer les secteurs en cause, dont les industries du textile, du vêtement, de la chaussure et des produits électroniques de consommation sont quelques exemples. Cette concurrence des pays en voie d'industrialisation récente devrait être regardée comme un élément de l'évolution commerciale qui commence généralement avec des produits d'exportation basés soit sur des ressources soit sur une main-d'oeuvre abondante et qui change progressivement au fur et à mesure que l'économie se diversifie.

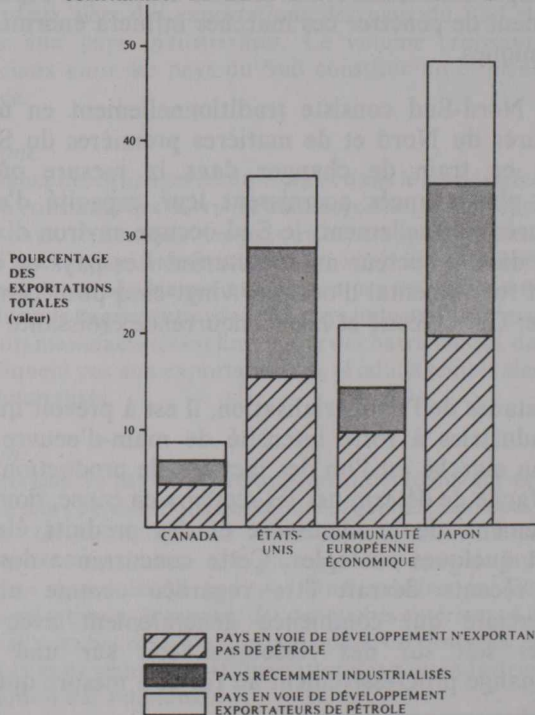
La série d'événements que le commerce international met en branle ne s'enchaîne pas toujours sans heurts. On retrouve dans le Nord les mêmes industries à forte intensité de main-d'oeuvre qui intéressent le plus les pays du Sud. Les conflits d'intérêts qui en résultent ont entraîné une intensification de l'attitude protectionniste dans le Nord et un manque d'empressement à apporter les correctifs économiques nécessaires. Ces tendances se sont accentuées avec la présente récession. Cette politique protectionniste est gênante, particulièrement du fait qu'elle vise les pays en développement, même s'il est prouvé que la concurrence des autres pays industrialisés et l'évolution technologique posent de plus grands défis aux pays du Nord. En outre, l'expérience a montré que bien souvent les mesures protectionnistes contribuent plus qu'elles ne rémédient à la lenteur de la croissance économique.

Perspectives d'exportation

Si les pays en développement constituent un défi pour l'industrie canadienne, ils n'en créent pas moins des débouchés pour les exportateurs. Les pays du Sud importeront de plus en plus de produits divers au fur et à mesure que leur économie grandira. A l'heure actuelle, ces marchés représentent une part relativement faible des exportations canadiennes (un peu plus de 10%), mais depuis 1974, les exportations vers le Sud ont augmenté à un rythme plus rapide que celles à destination Nord.

A noter que, même si les pays en développement offrent des perspectives d'exportation intéressantes, le Canada n'obtient pas sa part du marché, comme le montre le tableau suivant.

COMPARAISON DES EXPORTATIONS AU TIERS MONDE, 1979



Le taux d'exportation des produits canadiens vers les pays en développement est inférieur à celui de nos principaux partenaires commerciaux. Il existe sans doute des raisons historiques, géographiques et économiques pour expliquer la faible participation du Canada aux relations commerciales avec le Sud, mais même aujourd'hui, l'entreprise canadienne ne sait pas saisir les possibilités qui s'offrent.

Les exportateurs canadiens font face parfois à une concurrence injuste, due aux modalités de financement qui comportent un mélange de fonds du secteur privé et de fonds publics d'autres pays. Des fonds de l'aide ont été utilisés à l'occasion à cette fin. Cette pratique mine l'objectif réel de l'aide au développement et nuit à la croissance des relations commerciales normales. L'utilisation de fonds de l'aide au développement pour promouvoir l'exportation est inacceptable.

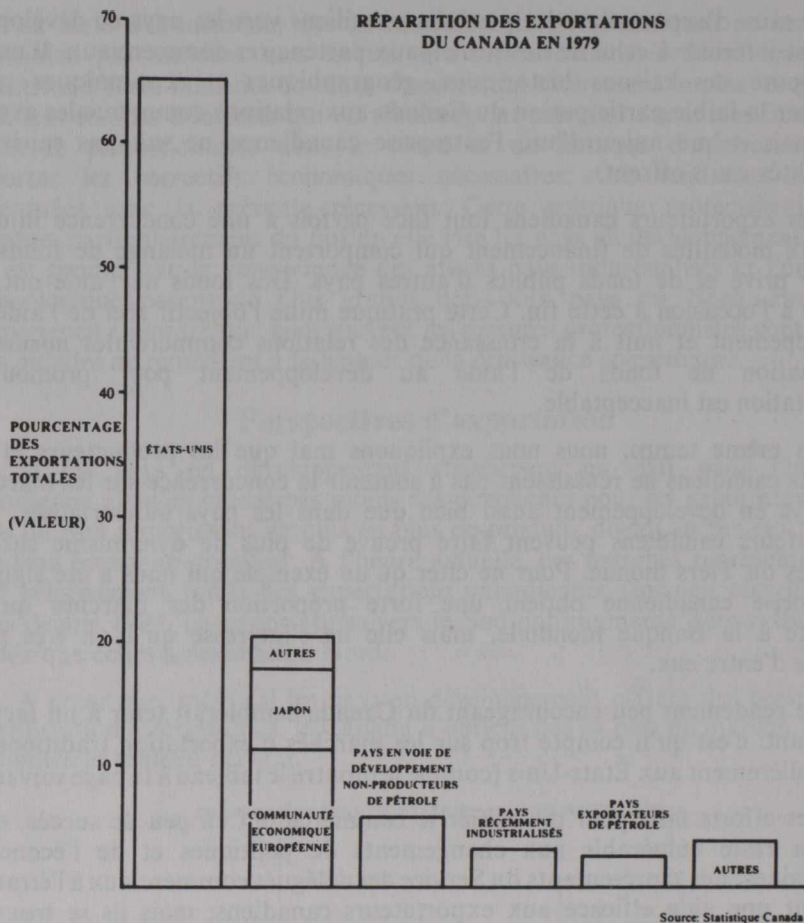
En même temps, nous nous expliquons mal que les producteurs et les produits canadiens ne réussissent pas à soutenir la concurrence sur les marchés des pays en développement aussi bien que dans les pays industrialisés. Les exportateurs canadiens peuvent faire preuve de plus de dynamisme sur les marchés du Tiers monde. Pour ne citer qu'un exemple qui nous a été signalé, l'entreprise canadienne obtient une forte proportion des marchés qu'elle convoite à la Banque mondiale, mais elle ne s'intéresse qu'à un très petit nombre d'entre eux.

Le rendement peu encourageant du Canada semblerait tenir à un facteur important: c'est qu'il compte trop sur les marchés d'exportation traditionnels, particulièrement aux États-Unis (comme le montre le tableau à la page suivante).

Les efforts faits pour diversifier le commerce ont eu peu de succès, et le Canada reste vulnérable aux changements de politiques et de l'économie américaines. Les représentants du Service des délégués commerciaux à l'étranger assurent une aide efficace aux exportateurs canadiens, mais ils se trouvent principalement dans les zones de marché de nos partenaires commerciaux traditionnels. Compte tenu des possibilités qui existent dans les pays en développement, le gouvernement canadien devrait songer à y répartir ses délégués commerciaux dans le but de stimuler les relations commerciales.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement augmente le nombre de représentants du Service des délégués commerciaux dans les pays en développement qui présentent des marchés en expansion.

Les entreprises canadiennes qui ont réussi à exporter leurs produits vers ces pays sont surtout de grandes entreprises du domaine des télécommunications et du matériel de transport, ainsi que des secteurs des machines industrielles et minières. Les petites et moyennes entreprises estiment que les différences géographiques, linguistiques, politiques et culturelles, de même que le coût des études de faisabilité sont des obstacles qui les empêchent de profiter des possibilités d'exportation vers les marchés en expansion des pays en développement. Le gouvernement a essayé de remédier à ce problème en établissant un programme de coopération industrielle qui fournit des fonds et de l'aide destinés avant tout aux petites et aux moyennes entreprises capables d'exporter leurs produits vers les pays en développement. Étant donné que, pour beaucoup d'entre eux, les échanges commerciaux dépendent de contacts



entre gouvernements, le Canada a également signé un certain nombre d'accords de coopération industrielle. Le but en est de créer des débouchés à l'exportation pour les entreprises canadiennes en montrant aux pays en développement comment le Canada peut répondre à leurs besoins.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement accroisse son aide aux petites et moyennes entreprises du secteur privé pour les aider à établir des relations commerciales avec les pays en développement.

Libéralisation

Comme nous l'avons dit précédemment, il est dans l'intérêt mutuel du Canada et du Sud de promouvoir la libéralisation des échanges commerciaux. La libéralisation du commerce international doit demeurer le principe fondamental de la politique commerciale du Canada.

Alors que le niveau général de protection tarifaire s'est abaissé dans la période d'après-guerre, les effets protectionnistes des divers obstacles non tarifaires opposés aux échanges commerciaux se sont accentués. Ces obstacles prennent toutes sortes de formes, mais c'est le système actuel des sauvegardes

qui préoccupe particulièrement les pays en développement. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) est le seul traité multilatéral qui établit des règles concernant le commerce mondial. Dans le GATT, des mesures générales de sauvegarde permettent à un pays d'imposer des contrôles à l'importation pour éviter que son industrie nationale ne fléchisse et donnent aux exportateurs le droit de ne pas se voir refuser l'accès aux marchés. Certains pays vont plus loin en ayant recours à des sauvegardes sélectives qui ne sont pas reconnues par le GATT. Cette question est importante pour les relations Nord-Sud, parce que ce sont souvent les produits importés des pays en développement qui sont visés. Elle traduit le fait que les pays industrialisés sont extrêmement sensibles aux pouvoirs de représailles des autres pays industrialisés, mais qu'ils se sentent à l'abri de mesures semblables venant du Sud. De plus, le recours à des sauvegardes sélectives ne tient pas compte des dommages qu'elles causent dans le pays exportateur.

Les pays en développement estiment qu'il faudrait abolir les sauvegardes sélectives et assujettir tous les types de sauvegardes à des lignes directrices rigoureuses. Appliquées par un comité du GATT, ces dernières limiteraient les aspects discriminatoires. Il est dans l'intérêt du Canada de promouvoir l'adoption d'un nouvel accord multilatéral concernant les sauvegardes parce que l'économie relativement modeste de notre pays est tributaire de notre accès aux marchés mondiaux. Le Canada devrait jouer un rôle prépondérant au sein du GATT afin d'assurer un contrôle multilatéral efficace des sauvegardes et de décourager le recours à des sauvegardes sélectives.

Les pays du Sud estiment que la progressivité des droits de douane et les mesures de sauvegarde constituent une tentative de blocage de la structure du commerce international en faveur des pays industrialisés. La structure tarifaire de ces derniers est conçue de telle façon que les matières premières sont assujetties à des droits de plus en plus élevés au fur et à mesure qu'elles sont transformées; par exemple, le minerai de fer n'est assujéti à aucun droit de douane alors que le minerai de fer en boulettes ou en lingots l'est énormément. La transformation des matières premières est essentielle à l'augmentation du taux d'emploi et à la croissance industrielle des pays en développement. Le Canada est particulièrement sensible à ce problème, et il est dans son intérêt, comme dans celui des pays en développement, d'insister, comme il l'a fait au sein du GATT, pour freiner la progressivité des tarifs douaniers, de sorte que les pays qui possèdent des matières premières puissent profiter de certains avantages tirés de leur transformation. Le Canada et les pays en développement ont tout à gagner d'une telle politique.

Protection

Le groupe de travail se rend compte que, même si la libéralisation des échanges commerciaux est dans notre intérêt comme dans celui du Sud, il faut parfois prendre des mesures pour atténuer les coûts socio-économiques du changement. La concentration de produits d'exportation de pays en développement dans les secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre a fait subir aux industries équivalentes du Nord une pression assez intense. Il n'est donc pas étonnant que celles-ci soient les premières à réclamer des mesures protectionnistes. Le Canada doit être sensible aux besoins de ces industries et

de leurs employés, mais il ne doit pas s'embourber dans le protectionnisme. C'est un principe étroit qu'il faut soigneusement définir.

Les textiles et le vêtement constituent l'un des groupes les plus importants de produits manufacturés exportés par le Sud. On considère cette industrie comme un tremplin naturel vers l'industrialisation parce qu'elle fait intervenir une forte concentration de main-d'oeuvre et des techniques relativement simples qui sont à la portée de nombreux pays en développement. Pour atténuer l'énorme pression qui s'exerçait sur les industries du textile traditionnelles du Nord, un accord spécial dit multifibre (AMF) a été conclu entre pays importateurs et exportateurs. Cet accord avait été établi à titre temporaire pour permettre aux pays en développement d'accéder plus facilement et en bon ordre aux marchés des pays industrialisés pendant une période d'ajustement. Mais depuis, il est devenu une institution permanente de réglementation et de restriction des exportations de textiles et de vêtements par les pays industrialisés.

Les objectifs initiaux de l'Accord multifibre étaient les suivants:

- (1) promouvoir le développement économique des pays en développement en leur facilitant l'accès aux marchés mondiaux pour leurs exportations de textiles et de vêtements;
- (2) veiller à ce que le commerce progresse de façon raisonnable et méthodique pour éviter des bouleversements économiques dans les pays importateurs.

Les objectifs initiaux de l'Accord multifibre ont largement été négligés. Au Canada, des recommandations visant à prolonger de dix ans les restrictions à l'importation de vêtements et de textiles ont récemment été soumises au gouvernement canadien. La proposition tendant à prolonger ces restrictions pose la question de savoir si ces mesures de protection peuvent être considérées comme temporaires et si le Canada n'est pas en train de s'éloigner des principes initiaux de l'Accord. Toute décision visant à prolonger les restrictions doit tenir compte de leurs répercussions sur les industries du textile et du vêtement dans les pays en développement, de leurs effets éventuels sur nos échanges commerciaux avec ces pays et des coûts et avantages de ces mesures de protection pour les travailleurs et les consommateurs.

Au Canada, l'application de mesures d'assainissement des importations est compliquée du fait de l'absence d'un organisme apte à en évaluer les conséquences générales sur l'économie. Actuellement, il n'y a pas d'autorité unique qui puisse déterminer les répercussions des restrictions commerciales sur les consommateurs, leur impact sur l'économie canadienne et leurs effets éventuels sur les relations du Canada avec les pays en développement. L'évaluation des conséquences plus vastes de mesures protectionnistes pourrait incomber au ministère des Finances dans le cadre de ses responsabilités économiques générales.

Le groupe de travail recommande d'améliorer l'évaluation et la coordination des politiques relatives à la pénétration des importations et propose de confier cette responsabilité générale au ministère des Finances.

Selon les témoignages que nous avons recueillis, les accords actuels relatifs au contrôle des importations de vêtements et de textiles ont pour effet d'assurer

une part du marché canadien à nos partenaires commerciaux traditionnels, particulièrement en période de récession, et d'en interdire l'accès à de nouveaux venus. Cette situation est inquiétante car ces derniers seront vraisemblablement parmi les pays en développement les plus pauvres.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement revoie les restrictions qu'il a imposées à l'importation afin d'atténuer la discrimination qui s'exerce à l'encontre des nouveaux venus, en particulier des pays en développement les plus pauvres.

Ajustement

La politique commerciale du Canada doit viser, dans l'ensemble, à libéraliser davantage les échanges commerciaux et à éviter de recourir en permanence au protectionnisme. La libéralisation doit constituer un objectif essentiel de la politique commerciale car le protectionnisme, qui n'est pas un principe, mais un expédient, ne se justifie que dans certaines circonstances. Toute mesure protectionniste devrait faire l'objet d'un retrait graduel et comporter des politiques d'ajustement de nature à faciliter un changement réel et, partant, un renforcement de l'économie canadienne.

L'étude d'une politique d'ajustement dans le contexte des relations Nord-Sud prête quelque peu à confusion car elle tend à exagérer l'influence des pays en développement. Les importations du Sud ne constituent pas un facteur important dans les problèmes d'ajustement qui se posent au Canada par rapport à l'évolution technologique ou aux importations provenant d'autres pays industrialisés.

Les principes d'une politique d'ajustement doivent être fondés sur la notion d'«ajustement positif» selon laquelle les mesures adoptées, quelles qu'elles soient doivent viser à faciliter et à encourager le changement. Le groupe de travail n'est pas favorable à une politique d'ajustement qui en ferait supporter le poids aux travailleurs canadiens sans reconnaître les responsabilités qui incombent également à l'industrie et au gouvernement. Toute stratégie d'ajustement doit donc comporter une évaluation de ses effets sur la population active. Elle présente ainsi un intérêt considérable pour les travailleurs canadiens, confrontés au problème de plus en plus grave des licenciements. Il importe dès lors de tenir compte de leurs droits et de leurs besoins en matière d'emploi en appliquant des programmes sérieux et complets de restructuration. Il pourrait s'agir, par exemple, de recyclage pour faciliter le changement de métier ou d'aide financière pour permettre à un travailleur de se reclasser dans une autre région où il existe des postes vacants. On pourrait, comme autre mesure concrète, améliorer la transférabilité des pensions, ce qui, en retour, facilite la mobilité de la main-d'oeuvre et atténue le choc de l'ajustement.

Il faudrait concevoir des mesures pour éliminer les secteurs industriels désuets de manière à encourager les entreprises à investir dans de nouveaux secteurs plus prometteurs tout en décourageant de nouveaux investissements dans les industries en déclin. L'aide accordée aux entreprises devrait viser à améliorer leur efficacité et leur situation concurrentielle sur le plan international.

Les politiques d'ajustement au Canada doivent tenir compte du fait qu'il est plus difficile d'apporter des changements structureaux à des industries si elles sont concentrées dans une région ou une collectivité. La politique d'ajustement doit donc accorder une importance égale à l'expansion régionale; d'où la nécessité d'intervenir au niveau de chaque secteur d'activité de manière à permettre l'établissement de nouvelles industries dans les régions touchées. Une telle ligne de conduite exigerait la participation active du gouvernement provincial à l'élaboration et à l'application de la politique d'ajustement.

Afin de faciliter ce processus, il faudrait maintenir les forces concurrentielles du marché. Le gouvernement dispose déjà d'une gamme de moyens lui permettant de le faire, mais certains témoignages indiquent que ces moyens ne sont pas aussi efficaces qu'il le faudrait.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement lance immédiatement une enquête publique d'envergure sur les secteurs de l'industrie susceptibles de se trouver dans une situation concurrentielle désavantageuse à long terme par rapport aux pays en développement afin d'adopter des mesures d'ajustement efficaces.

Les Canadiens doivent être disposés à procéder aux ajustements nécessaires afin de permettre l'entrée de produits bon marché en provenance des pays en développement, mais il faudrait prévoir certaines garanties pour s'assurer que les avantages qui en résulteraient se répercuteraient sur un large secteur de la population de ces pays. Les témoignages recueillis par le groupe de travail indiquent que les avantages de l'industrialisation du Tiers monde n'ont pas été répartis équitablement, que les travailleurs ne touchent souvent qu'un salaire leur permettant d'assurer uniquement leur subsistance et, en outre, que certains biens sont produits dans des conditions qui compromettent de façon intolérable leur santé et leur sécurité. L'organisation internationale du Travail étudie actuellement un projet de "clause sociale" à insérer dans les accords commerciaux afin d'empêcher que de telles situations ne se reproduisent. La clause porterait la création d'un code du travail équitable.

Le groupe de travail recommande que le Canada appuie le projet d'une "clause sociale" qui serait insérée dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; les pays signataires seraient dès lors tenus d'appliquer des normes de travail équitables.

Mesures spéciales

La libéralisation des échanges commerciaux, la réduction des mesures protectionnistes et l'application d'ajustements structureaux sont d'un intérêt mutuel pour le Nord et le Sud. Néanmoins, cette réciprocité ne couvre pas tout l'éventail du commerce Nord-Sud. Outre l'appui à la libération des échanges commerciaux comme moyen de faciliter le développement des pays du Sud, le Canada appuie des mesures spéciales qui pourraient présenter des avantages importants pour les pays en développement. Il s'agit notamment des accords sur les produits de base et du Système général de préférences.

1. *Stabilisation des prix des produits de base*

La stabilisation des prix des produits de base pourrait profiter aussi bien aux pays consommateurs qu'aux pays producteurs. Quoique l'instabilité de ces

prix entraîne des inconvénients pour tous les exportateurs, et même si le Canada est un exportateur net de produits de base, la vigueur et la diversité de notre économie nous assurent une marge de sécurité inconnue dans le Sud. Etant donné que les recettes publiques de nombreux pays en développement proviennent des taxes à l'exportation, une diminution subite des exportations ou de ces recettes risque de compromettre leurs programmes de développement. C'est pourquoi on a songé à créer un Fonds commun visant à stabiliser les prix des produits de base.

La création de ce Fonds a fait l'objet de négociations sous les auspices de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Ce Fonds permettrait de financer la création de stocks régulateurs donnant lieu à l'achat et à la vente de produits de façon à en stabiliser les prix et à en assurer l'approvisionnement. Le Fonds commun fait partie d'un programme global visant à stabiliser les prix des produits de base à des niveaux acceptables, à gérer l'offre sur les marchés mondiaux et à diversifier à la fois les échanges commerciaux et les procédés de fabrication au profit des pays en développement. Un accord est intervenu sur les éléments essentiels du Fonds commun et il doit être ratifié par les divers gouvernements avant de pouvoir être appliqué.

Le groupe de travail recommande que le Canada ratifie l'Accord relatif au Fonds commun et verse les contributions financières qui s'imposent.

On peut aussi aider les pays en développement en stabilisant les revenus tirés de l'exportation. Le FMI a un Système de financement compensatoire (SFC) qui permet d'accorder des prêts aux pays dont les revenus sont temporairement en baisse par suite d'une diminution correspondante des prix des produits de base. Des améliorations récentes ont permis d'augmenter l'efficacité du système, mais il présente encore beaucoup d'insuffisances. Le groupe de travail estime que l'idée d'un projet de système de financement compensatoire mondial opérant au sein du FMI mérite une étude plus approfondie.

2. Système généralisé de préférences (SGP)

Le Système généralisé de préférences est un accord aux termes duquel les produits d'exportation des pays en développement peuvent entrer en franchise de douane sur les marchés des pays industrialisés jusqu'à concurrence d'un certain niveau ou avec acquittement de droits de douane réduits sur une base de non-réciprocité. Néanmoins, la réduction graduelle de l'ensemble des tarifs douaniers et le nombre restreint des produits commerciaux couverts par le SGP ont fait douter de l'efficacité de ce système. En tant que mesure prévue pour venir en aide aux plus pauvres pays en développement, il n'a obtenu que des succès limités. Il ne pourra donner de résultats que s'il couvre une gamme plus étendue de produits et un nombre plus grand de pays.

Les avantages du SGP ont également été amoindris du fait que certains pays qui n'avaient plus besoin de tarifs préférentiels n'y ont pas renoncé. A l'origine, il était prévu que le traitement préférentiel accordé aux pays en développement leur serait retiré au fur et à mesure de leur progression économique et qu'il continuerait à profiter principalement aux pays les plus

pauvres. Néanmoins, certains pays en voie d'industrialisation récente qui y ont droit ne semblent pas vouloir l'abandonner. Il faudrait instituer une procédure selon laquelle ceux dont les exportations connaissent une expansion rapide devraient renoncer au traitement préférentiel.

Le groupe de travail recommande que le Tarif préférentiel généralisé soit étendu à tous les produits manufacturés des pays les plus pauvres et que des critères d'exclusion soient établis de manière à reconnaître les pays qui n'ont plus besoin de traitement préférentiel.

Partie IV

Recommandations

Conformément à son Ordre de renvoi, le Comité spécial, qui agit en tant que groupe de travail parlementaire, a l'honneur de soumettre le présent rapport qui recommande que le gouvernement étudie l'opportunité d'adopter des mesures et des politiques concrètes dans les domaines suivants: financement et endettement, aide au développement, aide alimentaire et développement de l'agriculture, énergie et échanges commerciaux.

Le Canada—Un Pont Entre Deux Mondes

Le groupe de travail recommande que le gouvernement canadien réserve un pour-cent de son budget d'aide au développement pour promouvoir la sensibilisation et la participation des Canadiens aux affaires Nord-Sud. Nous insistons pour que cette mesure serve à soutenir les activités de nombreux organismes privés déjà existants et qu'elle encourage la création d'autres organismes du même genre.

A. L'endettement

1. Le groupe de travail recommande que le gouvernement s'engage à porter, d'ici 1990, son budget d'aide publique au développement à 0,7 pour cent du produit national brut. Il faudrait immédiatement commencer à planifier la réalisation de cet objectif par des augmentations annuelles progressives, de façon à porter notre niveau d'aide publique au développement à 0,57 pour cent d'ici 1985, au lieu des 0,5 pour cent actuellement prévu. Par ailleurs, le Canada devrait inciter les autres pays industrialisés et les pays exportateurs de pétrole à augmenter leur effort d'aide au développement.
2. Le groupe de travail recommande que, en collaboration avec d'autres pays industrialisés, le Canada envisage le recours à des méthodes comme celle qui consiste à subventionner les intérêts assujettis aux prêts que les pays exportateurs de pétrole consentiraient à l'avenir aux pays en développement les plus pauvres afin de dégager des capitaux plus considérables pour soutenir leur balance des paiements.
3. Le groupe de travail recommande que le Canada se montre favorable à un changement progressif du taux d'endettement de la Banque mondiale sur les marchés financiers au prorata du capital fourni par les gouvernements membres.
4. Le groupe de travail recommande que le Canada préconise une plus grande sensibilité du Fonds monétaire international en ce qui concerne les crises d'ajustement à long terme d'origine extérieure auxquelles font face

beaucoup de pays en développement afin de les aider à maintenir leurs programmes de développement.

5. Le groupe de travail recommande que le Canada appuie l'étude des divers moyens permettant d'établir un lien plus étroit entre l'allocation d'avoires de réserve internationaux (droits de tirage spéciaux) et les besoins des pays en développement.
6. Le groupe de travail recommande que le Canada préconise que soit accordée une plus grande responsabilité au sein du FMI et de la Banque mondiale aux pays exportateurs de pétrole qui ont une balance des paiements excédentaire en leur attribuant, par exemple, des actions donnant droit de vote dans le cadre de nouvelles facilités en tenant compte de leurs contributions financières.

B. Aide au développement

1. Le groupe de travail recommande que le gouvernement réaffirme comme principal objectif de son programme d'aide au développement la nécessité de subvenir aux besoins fondamentaux des plus démunis dans les pays en développement.
2. Le groupe de travail recommande que le Programme canadien d'aide au développement s'intéresse bien davantage à l'éducation de base et au développement du potentiel des femmes dans les pays en développement.
3. Le groupe de travail recommande que le Canada concentre son aide au développement aux pays les plus pauvres et les plus gravement touchés par la récession économique mondiale.
4. Le groupe de travail recommande que le gouvernement cherche à réduire le nombre des pays auxquels s'adresse son programme d'aide tout en restant sensible aux facteurs humanitaires et en tenant compte des objectifs de politique étrangère. En outre, nous recommandons que le gouvernement améliore la gestion sur place de ce programme.
5. Le groupe de travail recommande que les décisions concernant l'achat des biens et services nécessaires aux projets d'aide soient prises par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) conformément aux objectifs de l'aide au développement. S'il est certain qu'une partie importante de ces biens et services doit provenir du Canada, l'ACDI ne devrait pas pour autant être astreinte à un pourcentage fixe.
6. Le groupe de travail recommande que l'importance relative de l'aide bilatérale et multilatérale soit déterminée en fonction des objectifs du programme d'aide en accordant la priorité aux besoins humains de base des plus démunis. Les programmes d'aide bilatérale et multilatérale doivent bénéficier de la croissance réelle du Programme d'assistance au développement.
7. Le groupe de travail recommande que le gouvernement consacre une part accrue de l'aide publique au développement aux activités des organismes

non gouvernementaux. En outre, nous recommandons que la Direction générale des programmes bilatéraux de l'ACDI réserve une partie des fonds qu'elle entend consacrer à l'agriculture, à la santé et au développement rural à de petits projets qui seraient dirigés en son nom par des organismes non gouvernementaux canadiens.

8. Le groupe de travail recommande que le gouvernement augmente les fonds accordés au Centre de recherches pour le développement international de manière à lui permettre de mieux concrétiser son potentiel considérable.
9. Le groupe de travail recommande que le gouvernement consacre une part plus importante de son budget à un fonds d'aide d'urgence et songe à en assouplir l'utilisation.
10. Le groupe de travail recommande que le gouvernement autorise le report des crédits d'aide inutilisés d'une année financière à l'autre, sous le contrôle actif du Parlement.

C. Aide alimentaire et aide à l'agriculture

1. Le groupe de travail recommande que l'aide alimentaire fournie par le Canada ne constitue qu'une mesure transitoire visant à combler l'écart existant entre les besoins alimentaires d'un pays et sa production alimentaire. L'aide alimentaire doit faire partie d'un plan de production alimentaire détaillé et bien intégré prévoyant de réduire progressivement cette dépendance tout en augmentant d'autant l'aide à la production alimentaire.
2. Le groupe de travail recommande que tout soit mis en œuvre pour combler les besoins de la production alimentaire déficitaire des pays en développement grâce à l'achat par le Canada de la production excédentaire d'autres pays voisins qui sont également en développement.
3. Le groupe de travail recommande que le gouvernement utilise davantage les mécanismes d'aide alimentaire multilatérale et coordonne ses programmes bilatéraux aussi étroitement que possible avec l'aide multilatérale.
4. Le groupe de travail recommande que le Canada manifeste sa volonté politique d'aider les pays en développement à faire face aux pénuries de denrées en accordant une contribution plus généreuse à la Convention relative à l'aide alimentaire.
5. Le groupe de travail recommande que le Canada adopte une attitude positive lors des prochaines négociations concernant l'Accord international sur le blé afin d'assurer des prix plus stables et une plus grande sécurité des approvisionnements.

6. Le groupe de travail recommande que le Canada garantisse avec la première option d'achat, un volume fixe de céréales aux pays en développement qui font face à de graves pénuries alimentaires.
7. Le groupe de travail recommande que le gouvernement accorde une plus grande priorité à la recherche agricole pour les pays en développement dans le but de renforcer la gestion de ces activités et d'améliorer la diffusion des résultats de la recherche.
8. Le groupe de travail recommande que le gouvernement augmente son aide aux programmes destinés aux petites exploitations rurales, du moment où celles-ci peuvent parvenir à atteindre l'autonomie agro-alimentaire, tout en reconnaissant que certains pays en développement peuvent parfois préférer une aide au développement agricole qui se traduise par la création de grandes exploitations afin d'accroître leur production globale de denrées alimentaires.
9. Le groupe de travail recommande que le Canada contribue largement au Fonds international pour le développement agricole.

D. Énergie

1. Le groupe de travail recommande que le gouvernement canadien appuie les efforts visant la création d'une nouvelle filiale de la Banque mondiale chargée des dossiers énergétiques tout en modifiant le partage des responsabilités afin d'encourager l'OPEP à apporter sa contribution. Le Canada devrait également verser des fonds à la nouvelle filiale.
2. Le groupe de travail recommande que le Canada encourage la mise en oeuvre de projets faisant usage de sources d'énergie renouvelables et disponibles sur place.
3. Le groupe de travail recommande que, dans la planification de ses programmes de développement agricole et rural, le gouvernement accorde une plus grande priorité au reboisement et à la gestion rationnelle des forêts.
4. Le groupe de travail recommande que le Canada collabore étroitement avec d'autres pays industrialisés pour mettre au point et appliquer des mesures efficaces d'économie de l'énergie.

E. Commerce

1. Le groupe de travail recommande que le gouvernement augmente le nombre de représentants du Service des délégués commerciaux dans les pays en développement qui présentent des marchés en expansion.
2. Le groupe de travail recommande que le gouvernement accroisse son aide aux petites et moyennes entreprises du secteur privé pour les aider à établir des relations commerciales avec les pays en développement.

3. Le groupe de travail recommande d'améliorer l'évaluation et la coordination des politiques relatives à la pénétration des importations et propose de confier cette responsabilité générale au ministère des Finances.
4. Le groupe de travail recommande que le gouvernement revoie les restrictions qu'il a imposées à l'importation afin d'atténuer la discrimination qui s'exerce à l'encontre des nouveaux venus, en particulier des pays en développement les plus pauvres.
5. Le groupe de travail recommande que le gouvernement lance immédiatement une enquête publique d'envergure sur les secteurs de l'industrie susceptibles de se trouver dans une situation concurrentielle désavantageuse à long terme par rapport aux pays en développement afin d'adopter des mesures d'ajustement efficaces.
6. Le groupe de travail recommande que le Canada appuie le projet d'une "clause sociale" qui serait insérée dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; les pays signataires seraient dès lors tenus d'appliquer des normes de travail équitables.
7. Le groupe de travail recommande que le Canada ratifie l'Accord relatif au Fonds commun et verse les contributions financières qui s'imposent.
8. Le groupe de travail recommande que le Tarif préférentiel généralisé soit étendu à tous les produits manufacturés des pays les plus pauvres et que des critères d'exclusion soient établis de manière à reconnaître les pays qui n'ont plus besoin de traitement préférentiel.

Annexe A

Discussions non officielles

I Aux Nations unies

L'ambassadeur et représentant permanent du Canada aux Nations unies, M. Michel Dupuy, a présenté des dossiers complets d'information à la session extraordinaire et organisé des réunions non officielles avec les personnes suivantes:

- Le très honorable Michael Manley, Premier ministre de la Jamaïque;
- Rafael M. Salas, directeur exécutif, Fond des Nations unies pour les activités relatives à la population;
- M. Perez Guerrero, ministre/conseiller spécial auprès du Président du Venezuela en matière d'affaires économiques internationales;
- Jean Ripert, sous-secrétaire général des Nations unies;
- K.K.S. Dadzie, directeur-général du développement et de la coopération économique internationale, Nations unies;
- Son excellence Donald F. McHenry, ambassadeur représentant permanent des États-Unis auprès des Nations unies;
- Son excellence Brajesh Chandra Mishra, ambassadeur et représentant de l'Inde auprès des Nations unies;
- Sarbuland Khan, représentant de son excellence Niaz A. Naik, ambassadeur représentant permanent du Pakistan auprès des Nations unies;
- John Small, secrétaire adjoint général (Économie), secrétariat du Commonwealth.

A New York, les membres ont également rencontré M. Miles Kahler, professeur d'économie politique, "*Princeton University*".

II A Washington

Des rencontres non officielles ont eu lieu avec les personnes suivantes:

- Richard Frederick, conseiller en politique de développement, département du Trésor américain;
- Guy Erb, directeur adjoint de l'agence américaine de coopération au développement international;
- Robert Hormats, directeur adjoint du bureau du représentant spécial des affaires commerciales des États-Unis.

Fonds monétaire international

Des réunions d'information ont été organisées par le directeur exécutif représentant le Canada au Fonds monétaire international M. Bernard Drabble.

Banque mondiale

Des réunions d'information dirigées par M. Ernest Stern, vice-président, Opérations, et ses fonctionnaires ont été organisées par le directeur exécutif représentant le Canada à la Banque mondiale, M. Earl Drake.

Annexe B

Témoins aux audiences publiques

Toutes les personnes qui ont témoigné depuis le début des travaux du Groupe de travail font partie de la présente liste:

Les organismes sont énumérés, et le nombre de fascicules imprimés des procès-verbaux et témoignages des réunions est indiqué entre parenthèses.

L'honorable Herbert Eser Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce—(24)

L'honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures—(20)

Son excellence Shridath S. Ramphal, secrétaire général du Commonwealth—(21)

Jacques Hébert, président, Jeunesse Canada Monde—(11)

G.K. Helleiner, professeur d'économie politique, Université de Toronto—(8)

Maurice Strong, président, Société internationale de développement de l'énergie—(10)

Agriculture, ministère de—(11 and 19):

C.F. Brouillard, sous-ministre adjoint au développement régional et aux affaires internationales;

André Renaud, directeur général suppléant, Direction générale des affaires internationales;

Jean-Paul Ferland, directeur des programmes outre-mer;

T.H. Anstey, Direction de la recherche.

Banque du Canada—(7)

Gerald K. Bouey, Gouverneur;

Dorothy Powell, chef adjoint, Affaires internationales.

L'institut canadien des manufacturiers de vêtement—(17)

Max Enkin, président, (président, «*The Coppley Noyes & Randall Ltd.*»);

M. Davis, président, Association des manufacturiers du vêtement de l'Ontario (président, «*L. Davis Textiles Co.*»);

E.M. Mertens, président, Association des manufacturiers du vêtement de l'Alberta (président, GWG Limitée);

Claude Lapierre, président, Institut des manufacturiers du vêtements du Québec (président, Claudel Lingerie Inc.);

Norman Wexelman, secrétaire trésorier, Institut des manufacturiers du vêtements du Québec;

David Kaufman, (président, «*Silpit Industries*»);

Fred Bryan, directeur exécutif, Association des manufacturiers du vêtement de l'Ontario;

Peter Clark, directeur exécutif, Institut des manufacturiers du vêtement du Canada et co-secrétaire du comité consultatif auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce en matière de textile et de vêtement;

Lucie Cartau, directeur;

Alven Segal (président, «*Peerless Clothing Manufacturers Co.*»).

L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix—(16)

Le révérend Père Roger Poirier, o.m.i., président;

Jacques Champagne, directeur général;

Michel Rousseau, directeur exécutif adjoint et directeur du personnel;

Thomas Johnston, directeur associé.

Conseil canadien des églises—(16)

Le très révérend Lois Wilson, modérateur, Église unie du Canada;

Le révérend Harry Hilchey, secrétaire général, Église anglicane du Canada;

Le révérend Roger Cann, Secrétaire associé, Conseil des églises canadiennes.

Conseil canadien de coopération internationale—(4 and 10)

T. Kines, président (directeur national, CARE Canada);

T. Brodhead, premier vice-président (directeur exécutif, Inter-Pares);

Richard Harmston, directeur exécutif;

Ian Smillie (directeur exécutif, Service universitaire canadien outre-mer (SUCO));

Lawrence Cumming (secrétaire national, Oxfam Canada);

R. Dyck (directeur exécutif, Centre du livre outre-mer);

Jacques Champagne, vice-président (directeur exécutif, Organisation canadienne catholique pour le développement et la paix);

Ken Shipley, président, Comité des programmes (Chef, Opérations canadienne, SUCO);

John Tackaberry, agent des relations gouvernementales.

Congrès du travail du Canada—(3)

John Harker, directeur, Affaires internationales;

Kevin Collins, économiste principal, Recherche et Législation.

Association canadienne d'exportation—(23)

J.H. Whalen, Chairman (président d'«*International Paper Sales Co. Inc.*»);

T.M. Burns, président;

H. Valle, président du comité de l'aide au développement (vice-président, Développement/Transport, Bombardier Inc.);

C.G. Smallridge, directeur (premier vice-président, «*Shawinigan Engineering Co. Ltd.*»);

James Moore, secrétaire.

Association des importateurs canadiens—(12)

Stuart Culbertson, analyste en matière de recherche.

Agence canadienne de développement international—(2, 11, 19 and 20)

Margaret Catley-Carlson, président suppléant;

Glen Shortliffe, vice-président—Politique;

John Wood, directeur suppléant, Division de la politique de développement; Direction de la politique;

Hunter McGill, Analyste des politiques et de l'élaboration des programmes, Centre de coordination et d'évaluation de l'aide alimentaire; Direction des programmes multilatéraux;

Bryan Dare, Conseiller en finances internationales, Direction des politiques;

Brian Ross, directeur, Centre de coordination et d'évaluation de l'aide alimentaire, Direction des programmes multilatéraux;

Anton Enns, administrateur, Programme volontaire d'aide au développement agricole, Direction des programmes spéciaux;

Gérard Ouellette, chef, Secteur agriculture, Division des ressources naturelles, Direction des ressources;

Tom Willis, Spécialiste en agriculture, Division des ressources naturelles, Direction des ressources;

Guy LeBlanc, chef, Secteur pêche, Division des ressources naturelles, Direction des ressources;

P.F. Brady, conseiller en matière de politique économique, Division du développement de la politique, Direction des politiques

Association des manufacturiers canadiens—(17)

L.R. Douglas, président, Comité de la politique Commerciale de l'AMC, (vice-président, et chef du développement des affaires, «*Canadian General Electric Company Limited*»);

R.L. McCallum, président, Comité de l'exportation de l'AMC, (directeur des «*Marketing, Hawker Siddeley Canada Inc.*»);

H.O. Coish, (vice-président, «*Canada Wire and Cable Limited*»);

W.D.H. Fréchette, vice-président & secrétaire;

L.A. Deschamps, représentant d'Ottawa.

Association canadienne des importateurs de textile—(12)

Rod Mersereau, directeur exécutif.

Institut canadien des textiles—(13)

Frank P. Brady, c.r., président (Premier vice-président, Services, Dominion Textile Inc.);

Eric Berry, président;

«Centrale des Syndicats démocratiques»—(22)

Paul-Emile Dalpé, président;

Laurent Rivard, vice-président de «La Fédération nationale des travailleurs du vêtement»;

Gilles Lafontaine, membre de l'exécutif de «La Fédération nationale des travailleurs du vêtement».

Confédération des syndicats nationaux—(17)

Christophe Auger, vice-président;

André Dalcourt, Adjoint exécutif;

Peter Bakvis, Services de recherches.

Finances, Ministère des—(2 and 7)

David Hilton, directeur, Division des programmes internationaux;

Blake Mackenzie, Agent, Division des finances internationales;

Brian Hunter, Agent, Division des programmes internationaux;

L. Yves Fortin, chef, Section des organisations internationales, Division des finances internationales.

Industrie et Commerce, Ministère de—(2 and 24)

Geoff Elliot, directeur général suppléant, Direction générale des relations générales;

K.E. McCallion, Agent;

Helen MacNicol, Division Asie/Pacifique, Direction générale des projets outre-mer;

Percy Eastham, directeur général, Direction générale des relations générales

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)—(19)

David Hopper, vice-président, Asie.

Centre de recherche pour le développement international—(24)

Ivan Head, président.

Fonds international monétaire—(7)

Bernard Drabble, directeur exécutif.

Institute for Peace and Conflict Studies—(14)

Ernest Regehr, conseiller en recherche.

Institut des études de développement—(25)

Richard Jolly, directeur.

Match International Centre—(9)

Norma Walmsley, président;
Suzanne Johnson, vice-président et président du comité des projets;
Marnie Girvan, directeur exécutif.

Institut Nord-Sud—(5 and 15)

Bernard Wood, directeur exécutif;
Margaret Biggs, agent de recherche;
James Adams, agent de recherche.

Projet Ploughshares—(14)

Murray Thomson, Secrétaire à l'éducation.

Banque Royale du Canada—(8)

Edward P. Neufeld, vice-président et économiste en chef.

Conseil des sciences du Canada—(9)

Clayton Switzer (Doyen, **Ontario College of Agriculture**) Président du comité d'étude sur les aliments;
Suteera Thomson, conseiller scientifique;
Len Siemens, membre du comité d'étude sur les aliments;
Charles Beaubien, conseiller scientifique.

UNICEF—(25)

James Grant, directeur exécutif.

Centre des Nations unies sur les sociétés transnationales—(8)

Sidney Dell, conseiller spécial.

Programme des Nations unies pour le développement—(13)

Bradford Morse, administrateur;
Arthur Brown, administrateur adjoint.

Programme alimentaire mondial—(18)

G.N. Vogel, directeur exécutif;
William J. Barnsdale, adjoint au directeur exécutif.

Annexe C

Autres mémoires écrits reçus

Adélarde Enterprises Limitée

Ed Cayer, président

Institut agricole du Canada

W.E. Henderson, directeur général.

Association des Collèges communautaires du Canada

Gordon Thom, président.

Comité consultatif de la Colombie-Britannique de l'aide agricole aux pays en voie de développement et aux régions victimes de désastres

S.B. Peterson, président.

Canadian Energy Development Systems International

David A. Henry, président.

Service administratif canadien outre-mer

M. R.H. Lowry, président.

Fédération canadienne de l'Agriculture

David Kirk, secrétaire exécutif.

"Carrefour Tiers-Monde Inc."

André Stainier, Administor, Task Force on New International economic Order.

Centre for Developing Area Studies

Thomas C. Bruneau, directeur.

Fondation pour le C.J.L. (Comité pour la justice et la liberté)

Gérald Vandezande, directeur, Affaires publiques.

Connaught Laboratories Limited

William A. Cochrane, président et administrateur en chef.

Fondation pour le développement coopératif

Bruce Thordarson, directeur exécutif.

Comité d'étude de la promotion de l'exportation

Roger Hatch, président.

Le projet Hunger

John H. Hotson, président.

InterChurch Fund for International Development

Robert Fugere, secrétaire exécutif.

Manitoba Council for International Cooperation

Vern Ratzlaff, président du conseil.

Organisation de coopération et de développement économiques

Louis Sabourin, président, Centre de développement.

Oxfam-Canada

Lawrence Cumming, secrétaire national.

L. Philip, économiste, consultant en gestion.

Université Queen's

International Legal Studies Programme, Faculté de droit.

Religious Society of Friends (Quakers)

Chris Springer for pour la réunion mensuelle de la région de Kitchener.

Scarboro Foreign Mission Society

Le révérend père Tim Ryan, S.F.M., Bureau de la justice et de la paix.

"UNICEF Canada"

M. Harry S. Black, directeur exécutif.

Mr. Henry S. Kent, Executive Director
ENCLIC Center
Room 100, 500 S. 1st St., Lincoln and Peace Office
Lincoln's Economic Development Society
City Manager for Economic Area Monthly Meeting
Regional Council of Experts (RCE)
Lincoln's Economic Development Society, Faculty of Law
Oscar's University
Dr. L. R. Rasmussen, Management Consultant
Lincoln Economic Development Society
Oscar's University
Lynn Roberts, President, Development Center
Department for Economic Development and Investment
Vern Rasmussen, Chairman of the Board
Lincoln's Economic Development Society
The Board of Economic Development
Lincoln's Economic Development Society
Mr. S. Henry, Chairman
Lincoln's Economic Development Society